A lire:

- Feu de grange à Plessisville
page C-3
- Les Vulkins gagnent
page D-10
- Guy Crottet au Musée
page C-5
- Projet d'agrandissement de l'école à Daveluyville
page C-8
- Deux industries subventionnées
page A-23



Compétition de 4 roues motrices

Dans les airs et dans la boue

pages D-4 et 5

L'UNION A

Victoriaville et les Bois-Francs - 113e année - 18 septembre 1979 - no 40 - 5 cahiers - 124 pages 40 CENTS



Visite du Gouverneur général

Une page d'histoire pour Victoriaville

page B-1

Dans les couloirs du Palais de Justice

Acquitté d'importation

Michel Fortier écope de 2 ans pour trafic

page A-2

Après avoir plaidé coupable à quatre chefs d'accusation

Yvon Faubert, condamné à 15 ans de pénitencier

page A-3





Saint-Joseph-de-Beauce (GB) — Le quatrième procès de Michel Fortier qui devait commencer à Saint-Joseph-de-Beauce hier, relativement à une accusation de complot pour importation et une autre d'importation de 200 livres de marijuana, n'aura pas lieu suite à son acquittement par le juge Jean Bienvenue de la Cour Supérieure. Ces deux accusations étaient passibles d'un emprisonnement à perpétuité et d'un minimum de sept ans.

Cependant, Fortier a reconnu sa culpabilité sur un nouveau chef, soit celui de trafic de 200 livres de marijuana. Dans un premier temps, le procureur de la Couronne, Me Gérald Milot, a déclaré au juge Bienvenue qu'il n'avait aucune preuve à fournir dans quatre dossiers, soit:

a) entre la fin d'août 1978 et le 5 octobre 1978, à Saint-Valère, Saint-Samuel, Saint-Rosaire et ailleurs au Québec, a comploté avec Martial Courtois et d'autres personnes inconnues de commettre un acte criminel, à savoir d'importer au Canada un stupéfiant, soit environ 200 livres de cannabis (marijuana);

b) entre la fin d'août 1978 et le 5 octobre 1978, à Saint-Rosaire, district d'Arthabaska, a importé au Canada un stupéfiant, à savoir environ 200 livres de marijuana;

c) le ou vers le 16 septembre 1978, à Saint-Valère, district d'Arthabaska, a illégalement et sans autorisation eu en sa possession un stupéfiant, à savoir environ 100 livres de marijuana pour en faire le trafic;

d) le ou vers le 3 octobre 1978, à Saint-Rosaire, district d'Arthabaska, a illégalement et sans autorisation eu en sa possession un stupéfiant, à savoir 100 livres de marijuana pour en faire le trafic.

D'autre part, le procureur de la Couronne a maintenu une cinquième accusation pour laquelle Fortier n'avait pas encore subi son procès; «entre la fin d'août 1978 et le 5 octobre 1978, à Saint-Valère, Saint-Rosaire et ailleurs au Québec, a comploté avec Martial Courtois, Michel Guillemette et d'autres personnes inconnues, de commettre un acte criminel, à savoir faire le trafic d'un stupéfiant, soit environ 200 livres de marijuana». Là aussi, l'inculpé a reconnu sa culpabilité.

Suite à ce déroulement quelque peu surprenant, les deux procureurs ont fait leurs représentations sur sentence devant le juge Bienvenue. Me Milot, pour la Couronne, a reconnu qu'il s'agissait d'accusations graves et que la quantité en cause représentait une quantité importante. Il a également reconnu que la période passée derrière les barreaux par Fortier allait sûrement servir les fins de la Justice.

Pour sa part, l'avocat de Michel Fortier, Me Denis Lavigne, a laissé entendre au juge que son client avait changé d'attitude face à la vie et qu'une sentence réduite pourrait l'aider à se réhabiliter pour prendre ses responsabilités. En effet, après avoir payé sa dette à la société, Fortier a l'intention de se marier et de travailler pour le compte de son père qui opère un commerce à Saint-Valère.

Après avoir entendu les deux procureurs, le juge Jean Bienvenue a condamné Michel Fortier à deux ans de pénitencier à être purgés dans une institution fédérale. Selon lui, cette sentence de courte durée permettra effectivement à l'accusé de se réhabiliter avant de reprendre sa place dans la société.

Autres procès

Incarcéré depuis le 3 octobre 1978 à la prison de Trois-Rivières, soit depuis près d'un an, Michel Fortier avait subi trois procès pour des accusations d'importation et de complot pour importation de 200 livres de marijuana; trois procès qui se sont terminés en «queue de poisson». De plus, les différents juges appelés à se prononcer sur des requêtes de mise en liberté avaient tous refusé un cautionnement.

Rappelons que le premier procès a débuté le 14 février dernier pour se terminer six jours plus tard. Le président du Tribunal a libéré les jurés déclarant d'office que le procès devait être annulé étant donné une procédure qui préjudiciait à la bonne administration de la Justice. (Un des jurés avait, dans le passé, fait partie du même club de motards que Michel Fortier).

Le deuxième procès du détenu, pour complot en vue d'importer un stupéfiant, a débuté le 10 avril 1979 devant une Cour composée d'un juge et de 12 jurés. Cette fois, après six jours de procès et une période de délibéré d'environ 12 heures, le jury ne pouvant en venir à un accord, le président du Tribunal a libéré le jury et reporté le dossier au prochain terme des Assises criminelles.

Un troisième procès ayant été ordonné, il eut lieu du 11 juin au 19 juin 1979, non seulement sur l'infraction de complot en vue d'importer un stupéfiant mais aussi sur un deuxième chef; importation de stupéfiants. Encore une fois, après une journée complète de délibéré, les jurés rapportaient sur chacun des deux chefs d'accusation précités un verdict de désaccord.

Coûts

Depuis le début de toute cette affaire, on peut facilement avancer qu'une somme supérieure à 150 000 $ a été dépensée par le ministère de la Justice pour en arriver au dénouement survenu hier.

Cette somme représente les salaires payés aux employés du ministère, aux policiers enquêteurs de la Sûreté du Québec, aux sténographes; le temps des juges et du procureur de la Couronne; le temps supplémentaire pour toutes ces personnes; les frais occasionnés lors du choix des jurés et leur allocation lors des procès; leurs repas, chambres d'hôtel, déplacements, etc; les dépenses de voyage des agents de la S.Q. qui se sont rendus dans l'Indiana; les salaires des gardiens de la prison de Trois-Rivières qui accompagnaient Fortier au Palais de Justice, etc, etc.

Commentaires

Rejoint au téléphone, Me Denis Lavigne s'est montré satisfait de la sentence infligée par le juge Bienvenue. «Si je tiens compte que les accusations qui pesaient sur les épaules de mon client à ses trois premiers procès étaient passibles d'un emprisonnement à perpétuité, mes efforts n'auront pas été vains. De plus, je suis content de voir cette affaire qui durait depuis longtemps enfin classée».



Encore des imprudents!

Depuis la rentrée scolaire, nous avons attiré à plusieurs reprises l'attention de nos lecteurs sur la sécurité routière, en particulier face aux autobus scolaires. Encore la semaine dernière, nous avons été témoins (preuve à l'appui) que certains conducteurs ne respectent pas l'arrêt obligatoire lorsqu'un autobus laisse monter ou descendre des étudiants. Cet automobiliste ne lit probablement pas L'Union...

(Photo L'Union)

Faubert condamné à 15 ans de pénitencier

Arthabaska (GB) — Incarcéré depuis février dernier, Yvon Faubert s'est reconnu coupable, au Palais de Justice d'Arthabaska hier, de quatre chefs d'accusation qui pesaient contre lui et a été condamné à 15 ans de pénitencier par le juge René Letarte de la Cour Supérieure du Québec.

Faubert était accusé d'avoir, le 9 février dernier, perpétré un vol de 581 bijoux et d'une somme de 500 $, le tout d'une valeur de 12 500 $, à la résidence de M. Jacques Deschambeault de Victoriaville, d'avoir eu la figure recouverte d'une cagoule, d'avoir utilisé une arme à feu et d'avoir commis une tentative de meurtre sur la personne du constable Maurice Vaillancourt de la Sûreté municipale de Victoriaville.

Le procureur de la Couronne dans cette affaire, Me Thomas Walsh, a fait ressortir que l'inculpé possédait un dossier judiciaire très chargé et qu'il représentait un danger pour la société. Pour sa part, l'avocat de la défense, Me Michel Leclair de Montréal, a demandé la clémence du Tribunal en invoquant que Faubert avait connu une enfance malheureuse.

Les représentations sur sentence des deux procureurs se sont faites sans la présence d'une sténotypiste officielle. Ces dernières avaient plus tôt refusé de traverser les lignes de piquetage établies par les employés du Greffe du Palais de Justice d'Arthabaska.

Immédiatement après son procès, Yvon Faubert a pris le chemin des cellules en direction de Sainte-Anne-des-Plaines, où il rejoindra son frère, Yves, qui purge actuellement une peine identique à la sienne.

Au Palais de Justice d'Arthabaska

Les employés du Greffe sont mécontents

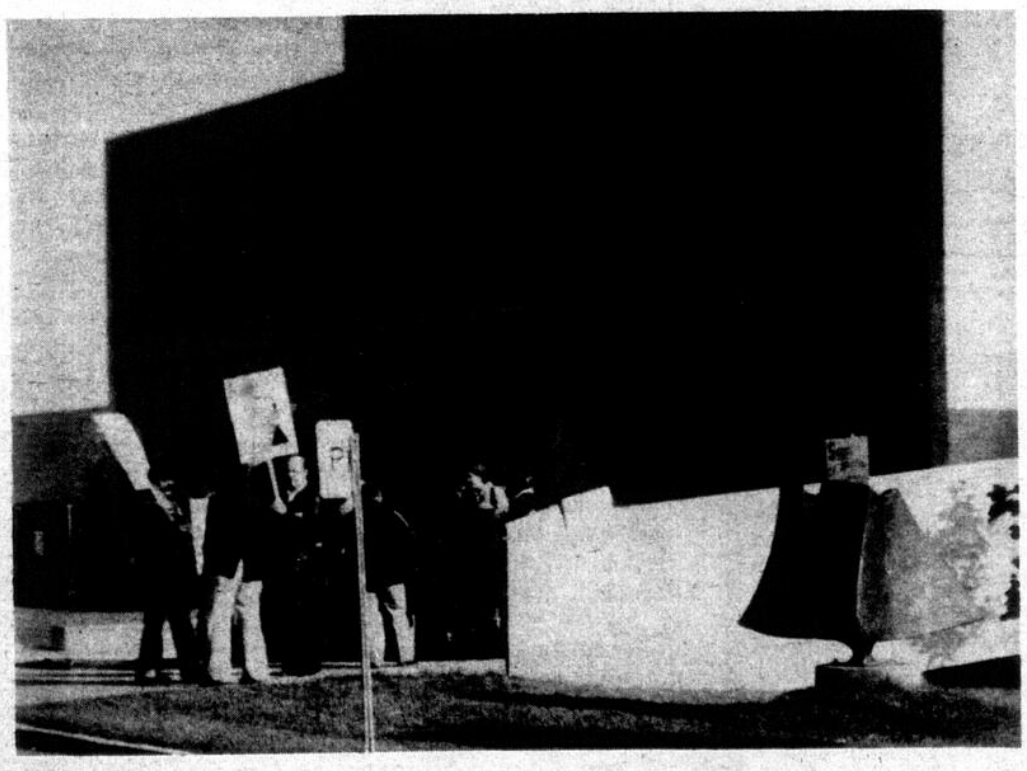
Arthabaska (GB) — L'administration de la Justice a été considérablement perturbée hier, suite à un débrayage des employés du service des Greffes au Palais de Justice d'Arthabaska.

En Effet, dès 8:00 hier, les quelque 12 employés affiliés au Syndicat des fonctionnaires du Québec piquetaient, pancarte en main, à l'entrée principale de l'édifice du gouvernement pour montrer leur mécontentement face aux négociations qui durent depuis 19 mois avec le gouvernement du Québec.

Le moment pour effectuer ces moyens de pression était sans aucun doute très bien choisi puisque pas moins de 125 personnes avaient été convoquées comme appelés-jurés dans le procès de Yvon Faubert prévu pour commencer en matinée. De plus, plusieurs causes devaient être entendues au cours de la journée.

Sur les lignes de piquetage, au moins une personne avait beaucoup à dire sur les supposés «concours bidons» du ministère de la Justice. Elle s'interrogeait du pourquoi on venait de nommer un cadre au Tribunal de la jeunesse quand seulement trois ou quatre causes se déroulent mensuellement au Palais de Justice d'Arthabaska.

A savoir combien de temps pourrait durer ce débrayage, on devait nous répondre que rien n'était déterminé à l'avance. «On veut tout simplement faire en sorte que le déroulement habituel soit du moins paralysé temporairement».



Devant le Palais de Justice d'Arthabaska, les employés du Greffe ont manifesté leur mécontentement hier. (Photo GB)

Psst... "5 000,34 $" n'est pas une erreur!

NDLR — On aura sûrement remarqué au cours des dernières semaines l'utilisation d'une nouvelle formule pour désigner le nombre où placer le symbole du dollar. Ces changements relèvent du Centre de recherche industrielle du Québec qui recommande la conversion au système international d'unités. Ainsi, nous ne commettons pas une erreur quand nous inscrivons par exemple la somme de 18 500 $ au lieu de $18,500 comme auparavant.

Même si cette question du symbole du dollar ne relève pas du système international proprement dit, il n'en reste pas moins que les trois quarts des pays du monde ont adopté cette formule. Si la majorité accepte, alors...nous aussi.

Il faut dire que les communiqués émanant des différents ministères, certains grands journaux, les publications d'organismes nationaux ont adopté le nouveau système. L'Union l'adopte également tant bien que mal; on oublie parfois.

Concrètement, les montants et les nombres s'inscrivent de la façon suivante: le signe utilisé pour séparer les nombres entiers des fractions décimales est la virgule (le point n'étant pas employé), les chiffres s'inscrivent toujours par tranches de trois de part et d'autre de la virgule, partant de la gauche pour les nombres entiers et de la droite pour les décimales. Ainsi on inscrirait 100 326 809, 896 76. A remarquer qu'un espace sépare les tranches de trois chiffres, facilitant la lecture. Remarquons également que lorsqu'on inscrit un nombre de quatre chiffres, l'espace n'est plus nécessaire; on écrit alors 1867. Quand il s'agit de dollars, on inscrit le symbole après le nombre, après avoir laissé un espace.

Quant à la date, la lecture se complique. Mais si on s'est converti au système métrique pourquoi ne pas adopter le système international qui recommande d'inscrire une date en partant de l'année (4 ou 2 chiffres), du mois (2 chiffres) et du jour (2 chiffres) avec pour séparation un espace ou un tiret. Ainsi pourra-t-on lire 1979 03 02, ou 1979-03-02 ou 79 03 02 ou enfin 79-03-02. Sous la forme alphanumérique, la date s'écrit comme à l'accoutumée, le 3 mars 1979.

Le plus difficile est de s'adapter à la nouvelle inscription des heures. Aussi pour l'instant, s'en tiendra-t-on encore à notre formule habituelle. Le système quant à lui recommande d'inscrire l'heure toujours sous forme numérique dans l'ordre suivant, heure (2 chiffres), minute (2 chiffres), seconde (2 chiffres) avec séparation de deux points. On lirait donc: «...l'assemblée aura lieu à 20:30:00» et non à 20 h 30 comme on a l'habitude de l'écrire. Le système international recommande d'inscrire l'heure sous forme alphanumérique uniquement quand il s'agit d'une durée. Ainsi écrirait-on, «le spectacle a duré 1 heure 30 minutes ou 1 h 30 min.».

Le système international d'unités prévoit également d'autres règles d'écriture mais arrêtons-nous un peu, histoire de digérer tout cela.

Mise au point

La plupart des automobiles en circulation ne sont pas au point. Faites vérifier votre véhicule par un expert. Le gouvernement fédéral a pu démontrer que cette mesure toute simple peut faire économiser jusqu'à 12 p. cent du coût de l'essence.

*** Ambulance Victoria Enr. ***

758-0504 — 22 ALICE, VICTORIAVILLE, P. Q. — **758-1344**

2 AMBULANCES A VOTRE SERVICE
24 HEURES PAR JOUR

Loto Canada — La loterie nationale

TIRAGE DU 2 SEPT. 1979
1677659
1537621
3832237
5307734
6978701
5189661

TIRAGE du 5 AOUT 1979
4446013
4065579
3342678
6864451
5820655
1604034

Provincial/SUPERLOTO

TIRAGE du 26 août 79
7132948
4907571
3846333
3612146
9134036

Mini

TIRAGE DU 14 SEPT. 1979
NUMERO
679683

Inter-Loto

TIRAGE DU 7 SEPT. 1979
1773139 1903791
2962886 3045275
2030093 2617220
1909345 2575606

6/36

TIRAGE DU VENDREDI
Numéros gagnants
9 - 19 - 25 - 28 - 31 - 33
Numéro complémentaire
35

18-9-79

L'UNION

Fondé en 1866, **L'union des Cantons de l'Est** est publié et imprimé par **L'Imprimerie d'Arthabaska Inc.**, 370 rue Girouard, Arthabaska, Qué. G6P 6S8. 819-357-2065.

Editeur:
Roger Lussier

Rédacteur en chef:
Marcel Duchesneau

Rédacteurs:
Gilles Besmargian
Pierre Malhot
Hélène Ruel-Roberge

Collaborateurs:
Alcide Fleury,
Arthabaska – 357-2358
Luc Painchaud
Plessisville – 362-6477
Murielle Boucher-Poirier
Princeville – 364-2821
M.-Anne Grimard
Saint-Adrien – 828-2842
Monique Roy
Daveluyville – 367-2285
René Houde (photographe)

Publicitaires:
Michel Gagné
Réal Pellerin
André Arsenault
André Lavigne

Tirage:
Jacques Gagnon

Représentant à Montréal:
Hebdos A-1 Inc.
2055, rue Peel, suite 125,
Montréal, Qué.
845-3842

Prix des abonnements:
Camelots
Victoriaville — Warwick
Princeville — Daveluyville
Plessisville — Kingsey Falls
Tingwick — Ham-Nord
Lyster — Laurierville
Arthabaska — Saint-Albert
Notre-Dame-de-Ham
Sainte-Sophie-de-Mégantic
(40 sous le numéro ou $20.00 par année)

Poste:
Canada
6 mois — $10.00
12 mois — $18.00
Autres endroits que le Canada
12 mois — $50.00
Aux endroits desservis par camelots, il n'y a pas d'abonnement par la poste.

Autorisation postale:
Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication - Courrier de la deuxième classe. Enregistrement - numéro 1137.

Droits de reproduction:
Tous droits réservés sur la reproduction des annonces ou des nouvelles de notre journal.

Dépôt légal:
Bibliothèque Nationale du Québec

éditorial

Un comité qui mérite nos félicitations...

Depuis un peu plus d'une semaine, le programme «Parents-Secours» est devenu fonctionnel à Victoriaville et Arthabaska. Dans quelque temps, il le sera également à Princeville et Warwick.

Près de 400 familles ont déjà accepté de joindre les rangs de ce mouvement, et d'afficher, non sans fierté, à leur fenêtre, le sigle de «Parents-Secours».

Mais qu'est-ce que «Parents-Secours»?

La mise en place du programme «Parents-Secours» dans une municipalité signifie qu'il y a parmi la population des personnes qui sont conscientes que les enfants dans les rues sont exposés à de nombreux dangers et peuvent devenir en difficulté. Ces personnes sont également conscientes qu'il est une obligation sociale et morale de se tenir responsable du bien-être de ces enfants. Par leur appartenance à «Parents-Secours», ces personnes s'engagent à aider les enfants en difficulté et en même temps mettent en garde tout individu qui voudra s'attaquer ou s'en prendre à ces enfants, qu'il y a en arrière des fenêtres des personnes soucieuses du bien-être des enfants et que ces personnes n'hésiteront pas un instant à intervenir personnellement ou à demander de l'aide.

D'ailleurs, les corps policiers, tant municipaux que provinciaux, porteront une attention spéciale à toute demande venant de «Parents-Secours».

Dans les villes où le programme «Parents-Secours» est en place depuis quelques années, les statistiques ont démontré une diminution de près de 40% du crime contre la personne.

La mise en place de «Parents-Secours» est un apport important pour notre municipalité. Nous désirons ici féliciter et remercier les membres du club Kiwanis de Victoriaville qui ont accepté de patronner un tel programme, le tout avec l'appui entier du maire de la ville de Victoriaville, M. Robert Caron. Mais, le gros du travail d'implantation du programme, a été fait par les comités d'école de la Commission scolaire de Victoriaville ainsi que les principaux des écoles élémentaires. Ces personnes n'ont ménagé ni leurs efforts, ni leur temps, pour réussir à recruter ces 400 foyers. Ils méritent vraiment nos plus sincères remerciements.

Mais, le travail est loin d'être terminé. En effet, l'organisation, présidée avec dynamisme par Marcel Laurin, secrétaire général de la Commission scolaire de Victoriaville, désire compléter le nombre de Parents-Secours pour avoir deux foyers sur chaque bout de rue. Nous encourageons donc fortement tous les parents, en particulier ceux qui ont des enfants en bas âge, à appuyer le comité, à ne pas hésiter à s'engager concrètement dans le mouvement.

En cette année internationale de l'enfant, tous nos efforts doivent être portés vers ces êtres sans défense. La mise en place du programme «Parents-Secours» à Victoriaville et Arthabaska démontre bien qu'une bonne partie de notre population a à coeur le bien-être de nos enfants. Nous les en félicitons et remercions tout en faisant le souhait que de tels programmes ne saissent pas avec la fin de l'année de l'enfant, mais qu'ils se perpétuent dans l'avenir.

Marcel Duchesneau



opinions

N.D.L.R. — Seules les lettres à l'éditeur, signées, et d'une longueur maximum de deux pages écrites à la main, paraîtront comme «Opinions libres». Faites parvenir vos lettres à l'adresse suivante: Journal L'Union, 370 rue Girouard, Arthabaska, P. Qué.

Exode vietnamien

Victoriaville, 10 septembre 1979.

L'Union des Cantons de l'Est,
Arthabaska.

A qui de droit,

Pour l'économie québécoise, l'exode vietnamien est une bonne affaire pour nous tous Québécois.

La grande majorité des observateurs économiques de la conjoncture québécoise pensent, et leur pensée est fondée sur des chiffres presque exhaustifs, que dans une dizaine d'années la main-d'oeuvre au Québec pourrait être une ressource rare.

Nous n'avons qu'à penser au taux de natalité toujours décroissant pour se rendre à l'évidence que notre population québécoise se voit vieillir rapidement et que notre jeunesse, que nos jeunes adultes ne seront plus là, assez nombreux, pour faire tourner nos usines, nos manufactures, nos industries, nos différentes maisons de commerce; pour fournir les argents nécessaires pour le bon fonctionnement de nos écoles, de nos hôpitaux; pour verser les fonds adéquats pour assurer notre sécurité sociale, nos retraites universelles, nos soins hospitaliers, dentaires,... pour fournir aux services

(suite à la page 6)

provigain

GEDEON GRENIER INC.

Gédéon un p'tit gars de chez nous



60 boul. Carignan

BIFTECK de RONDE
Bouvillon Canada A-1
2.28 lb

SAUCISSE
Porc et boeuf - Royal
.98 lb

POMMES LOBO
Culture Québec
Cat. Canada fantaispe
Cello **5 lb** **1.29**

POIRES BARTLETT
Culture Québec
Canada no 1
.39 lb

CHOUX VERTS
Culture Québec
Canada no 1
.17 lb

FESSE de JAMBON
Cuit prêt à manger
Un bout ou l'autre
Provigo - SPECIAL
1.08 lb

NESCAFE
Le franc café
Jarre 10 onces
SPECIAL
5.19

CREMEX
Margarine molle - Boite 400 g
SPECIAL
.59

PAPIER de TOILETTE
Cottonelle
Couleurs assorties
Paquet 4 rouleaux
SPECIAL
1.15

JAVEL CONCENTREE
Chanteclerc
Gallon 128 onces
SPECIAL
.69

ESSUIE-TOUT
Facelle Royale
Couleurs assorties
Paquet 2 rouleaux
SPECIAL
.99

NESTLE QUIK
Chocolat instant
Boite 2 lb
2.09

VALLEY FARM
Frites congelées
Sac 2 livres
SPECIAL
3/1.00

NIBLETS
Mais en grains
Fantaisie
Boite 12 onces
2/.85

SOUPE HABITANT
Pois ou légumes
Boite 28 onces
.49

BETTY CROCKER
Mélange à gâteaux
Super moelleux ass.
Boite 510 g
SPECIAL
.69

CIGARETTES
Marques populaires - Carton
King-Size .10 en plus
7.25

SCOTTIES
Papier-mouchoirs - Boite 200 - SPECIAL
.59

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

carrefour

Saint-Vincent-de-Paul, mal fignolée, mais efficace

Depuis quarante ans, combien de choses et d'organismes ont changé de style, d'allure... et combien de personnes ont aussi changé de mode de vie.

Multiplication des modèles, ajout d'innombrables gadgets; valeur commerciale plus importante que les objectifs fonctionnels; naissance de la classe des «promus» de la révolution tranquille, recours à l'Etat pourvoyeur, éducation amorale..., etc.

Tout cela pêle-mêle, en vrac, au-dessus d'une portion de la population qui ne peut, elle, tirer son intérêt de ces grands chambardements.

Heureusement au sein de cette portion de nos populations, une «compagne fidèle et attentive» est demeurée semblable à elle-même, depuis le début.

La Saint-Vincent-de-Paul de Victoriaville n'a pas voulu de «new look», elle n'a pas consenti aux tentations de l'efficacité rationnelle et insensible; elle n'a pas versé non plus dans les sécurités budgétaires récurentes et les intrigues fédératives.

Née, non pas de l'intelligence, mais de la conscience d'hommes comme M. Pelletier, M. Jolicoeur, Mgr Roux et plusieurs autres, elle s'est faite la servante des pauvres... et l'est demeurée.

Même les pauvres ont changé. Les moments de pauvreté sont devenus soudains, successifs et frappent maintenant beaucoup de jeunes. Les mécanismes qui fabriquent la pauvreté sont nouveaux aussi, bien organisés et implacables.

Et ce n'est pas prêt de changer, puisque au pays, près de 400 000 fonctionnaires, professionnels, spécialistes, pseudo-serviteurs des indigents tirent directement de l'état de pauvreté non seulement leur pitance, mais accumulent des biens et bâtissent dans le béton leur avenir, pour lequel ils n'imaginent aucune forme de recyclage.

On est bien loin de cette humble servante Saint-Vincent-de-Paul, encore coiffée de bénévolat et vêtue de disponibilité.

L'an dernier, à Victoriaville, avec 12 000 $ en poche, elle est sortie plus de 700 fois le jour et parfois la nuit, dans nos rues.

Alerte, avec une boîte de carton, des aliments obtenus d'un service coopératif, la banquette arrière d'une voiture charitable, elle semble loin et mal fignolée par rapport à ces services gras de budgets et minutieusement programmés, aux mains de personnes dont parfois le numéro de téléphone personnel n'apparaît pas au bottin, toujours préoccupés de formules et de rendez-vous et gravement inconscients des conséquences de leur fonctionnement.

Samedi et dimanche prochains, les assemblées chrétiennes dans nos églises, auront l'occasion de recevoir la visite de la Saint-Vincent. Elle demandera assez peu, finalement. De quoi alimenter cette flamme fidèle qui éclaire encore la nuit de centaines de pauvres, chez nous.

Si elle s'éteignait, ce serait la noirceur aussi dans la conscience collective. Noirceur, que n'arriveraient pas à dissiper les prières de louanges et tous les nouveaux styles de religions repliées.

Les chrétients non présents aux assemblées de dimanche prochain pourront quand même communiquer avec M. Denis Hamel, 36 rue Monfette, tél.: 752-7922.

Raymond Roy

Opinions...

(suite de la page 4)

publics comme la voirie les capitaux requis, etc...

Nous manquerons également de consommateurs pour acheter nos mille et un produits de consommation.

Etant donné également le faible taux de natalité que nous connaissons depuis quelques années, nous manquerons de travailleurs puisque la moitié presque de notre population actuelle sera à sa retraite.

Peut-on accélérer la natalité au Québec? En appliquant la même politique nataliste que celle qui existe en France, par exemple, cela serait trop onéreux financièrement. Même si on pouvait financer une telle façon, cette solution arriverait trop tard. Peut-on obliger les Québécois, les Québécoises à avoir des «petits»? La croissance ou même le simple renouvellement de notre population dépendront en bonne part, et il faudrait s'en convaincre immédiatement, de l'immigration.

Des immigrants, bien choisis, constituent un investissement heureux pour le Québec et un rendement rapide, dans la majeure partie des arrivants. Très tôt, ils deviennent des contribuables sérieux et remboursent ce que la société a dû investir dans leur venue.

A retenir, que tous les immigrants bien choisis, sauront par leurs qualités intellectuelles, humaines, sociales, morales, culturelles, encourager nos marchands, nos commerces, nos écoles francophones, nos épiceries, nos agriculteurs, nos garagistes, nos entrepreneurs, nos financiers, nos maisons de divertissement, nos gens de métier, nos professionnels, etc...ils fourniront comme tous les citoyens du Québec aux différents paliers gouvernementaux: taxes, impôts, collaboration,...

Des économistes de renom ont souvent dit: que Toronto ne serait pas la ville progressive d'aujourd'hui, sans ses immigrants.

A tous les immigrants, voulant partager nos coutumes, nos traditions et voulant également participer à l'essor économique du Québec, soyez chez vous.

Florent Nault
Victoriaville

Haro sur "Arthabaska"

Une soirée hasardeuse qui se transforme en une soirée agréable. C'est à peu près l'impression de quelqu'un qui se serait rendu dans un endroit sympathique, avec des musiciens entraînants et un public attentif. En tous cas, c'est cette ambiance que prenait la future Boîte à chansons du Fer à Cheval où le groupe Arthabaska donnait un spectacle les 7 et 8 septembre derniers dans le but de souligner sa préouverture.

Oui, «Arthabaska» est un groupe bien de chez nous, mais dépassons notre paternalisme coutumier et parlons de ce groupe en lui donnant ce qui lui revient vraiment: le groupe Arthabaska n'en est plus à ses débuts, son auditoire ne se limite plus à la ville d'Arthabaska et à ses alentours. Ce groupe est bel et bien composé de bons musiciens et reconnus comme tels dans une bonne partie du Québec.

Il suffit d'assister à leur dernier spectacle pour se rendre compte que cette popularité est bien justifiée. Ce groupe donne un spectacle où la rêverie est permise, où la transition des saisons se fait bien sentir, où la science-fiction, titre de leur dernier spectacle, prend la place qui lui revient.

Mais enfin quel plaisir de voir qu'à Arthabaska, il était possible de passer une agréable soirée, en compagnie de musiciens d'un certain calibre. Oui Arthabaska un groupe dont on peut être fier, non pas seulement parce que c'est un groupe de chez nous, mais parce que bientôt ceux qui aiment ce groupe pourront ajouter un disque à leur collection puisque d'ici peu le groupe Arthabaska nous en donnera l'occasion.

Revenons-en à cette Boîte à chansons qui pourrait éventuellement être ouverte à Arthabaska et demandons-nous si ce n'est pas là une occasion de passer des soirées agréables en compagnie de bons chansonniers. Enfin, il nous est au moins permis d'espérer que ce projet pourra être mis sur pied et cela pour le plus grand bénéfice de tous ceux qui sont intéressés par ce genre de musique.

Maryse Kirouac

La misère dans le Tiers-Monde

Princeville, 11 septembre 1979

L'Union des Cantons de l'Est,
370, Girouard,
Arthabaska

A qui de droit,

Suite à la visite à Princeville du Dr Marcel Roy, fondateur de l'Aide médicale internationale à l'enfance (AMIE) et auteur du livre: «Au delà des massacres: la vie», voici les points essentiels de ses homélies.

Nous ne pouvons rester indifférents ou nier cette misère dans le Tiers-Monde car nous la retrouvons tous les jours à la télévision et dans les journaux. Nous sommes solidaires et interdépendants de ces êtres humains: nous vivons tous sous les mêmes nuages et sous le même soleil.

Les pays nord-américains et européens sont l'exemple de gaspillage de ressources naturelles (souvent au dépens du Tiers-Monde) et de nourriture qui apporte des maladies de suralimentation sans compter les abus sexuels qui engendrent l'égoïsme tandis que là-bas, la population n'a pas l'essentiel pour vivre.

Malgré l'abondance dans laquelle nous vivons, un terrible mal nous hante: le manque d'amour dont les symptômes sont l'ennui, la solitude, l'indifférence des autres. Allez visiter les malades et les vieillards, vous verrez.

Donc, il est évident que nous devons partager car, si présentement nous recevons beaucoup de Dieu, il est naturel que nous en faisions autant pour nos semblables. Dieu aime tous les hommes sur un même pied d'égalité, mais Il les a laissés libres de façonner le monde. Cependant, cette liberté mal employée a apporté la pauvreté et la guerre. Nous vivons actuellement dans l'abondance et la paix. Qu'arrivera-t-il dans cinq ou six ans...ce sera peut-être nous qui aurons besoin d'aide.

Nous pensons souvent que notre action est négligeable pour changer le monde; n'oublions pas que l'océan est fait à partir de gouttes d'eau. Le fait d'avoir amené une personne à se pencher sur le problème de la paix mondiale, de lui avoir ouvert un peu les yeux et les oreilles aura des répercussions pas toujours tangibles mais qui peuvent transformer le coeur de l'homme.

Que pouvons-nous faire pour aider directement ces

(suite à la page 9)

Présenté par:
La Galerie d'Art des Bois-Francs INC.
Carrefour des Bois-Francs 758-3036
Décorez votre intérieur.
Le plus grand choix de cadres.
Service rapide et garanti.
Pierre Morissette, prop.
j.n.o. aux 15 jrs

agenda

Mardi le 18 septembre

*****Les membres de La Source reçoivent le député Jacques Baril pour un souper-causerie à leur local du 49 rue Des Forges à 19 heures.**

*****Les membres de Loisirs-Amitié s'inscrivent aux différents ateliers offerts par le mouvement.**

*****Conférence de presse du maire de Saint-Christophe d'Arthabaska au Motel Boifran à 10:30.**

*****Séance publique du Comité intermunicipal relativement au choix du site du futur Centre communautaire. Le tout se déroule à l'hôtel de ville de Victoriaville, à 19:30.**

*****Rencontre mensuelle du mouvement Couple et Famille, à 20:00, à l'école Pie X de Victoriaville.**

Mercredi le 19 septembre

*****Dîner mensuel du Cercle de presse des Bois-Francs, à compter de 12 heures, au Motel Boifran d'Arthabaska.**

*****Assemblée générale des membres de Plaza Victoriaville, à compter de 17:30, au restaurant du Magasin Continental.**

*****Premier souper mensuel du club Lions de Warwick, à compter de 19:00, au Restaurant Lutin-qui-rit.**

*****Première soirée d'inscription à la ligue de ballon-volant Labatt 50 à la Polyvalente «Le Boisé» à compter de 19:00.**

*****Les instructeurs de wen-do invitent toutes les femmes qui ont suivi le cours de base à une rencontre au Pavillon du Partage à 19:30.**

*****Assemblée mensuelle de l'Aféas de Warwick, à compter de 19:45, à la Salle du Canton de Warwick. Bienvenue aux membres et à celles qui désirent le devenir.**

Jeudi le 20 septembre

*****Conférence de presse en faveur des recherche sur la fibrose kystique, à 10:00, au 112 rue Des Chênes, Victoriaville.**

Samedi le 22 septembre

*****Cyclothon annuel du club Kiwanis à partir du stationnement du Carrefour des Bois-Francs à 9:30.**

*****Conférence-cocktail de l'Institut du Troisième Age de Victoriaville, à 18:00, aux bureaux de l'Institut, 120 Notre-Dame est.**

*****Remise de trophées de la ligue junior de pétanque à la salle des Chevaliers de Colomb de Victoriaville à compter de 20 heures.**

*****Soirée de remise de bourses à trois étudiants de la quatrième promotion de la technologie agricole pour avoir conservé la meilleure moyenne générale. Le tout se déroule à la grande salle de l'Ecole du meuble vers 17:30.**

*****Assemblée générale annuelle des Artisans Coopvie, section Victoriaville, à la salle de la Plage Hamel.**

Dimanche le 23 septembre

*****Souper-clôture de la «semaine de l'habitation» à la salle de l'Académie de danse à compter de 17:30.**

*****Concours de violoneux à Sainte-Hélène-de-Chester. Les activités débuteront à 10:00 par la célébration d'une messe. Les inscriptions se feront à 20:00.**



SUPERMARCHÉ CHEZ HERVÉ

40 ROMULUS, VICTORIAVILLE - Commande téléphonique, 752-9733

SERVI PRO

viandes

CUISSES DE POULET
Fraîches
0,89 $ lb

JAMBON FUME
Dans l'épaule **0,99 $ lb**

BACON TAILLEFER
Sans couenne, paquet de 1 livre **1,39 $**

Viandes pour congélateur

Boeuf et porc

Qualité et préparation à votre choix.
Prix très compétitifs

Nous préparons les viandes à fondues bourguignonnes et chinoises coupe française

PRO

Lactantia
MARGARINE MOLLE
1 livre
0,73 $

fruits et légumes

PATATES DU QUEBEC
50 livres, no 1 **1,99 $**

CONCOMBRES
Du Québec
3/ 0,29 $

CHOUX
0,29 $ ch

PAMPLEMOUSSES
No 48 **4/1,09 $**

PRO

PAPIER DE TOILETTE
Cottonelle - 4 rouleaux
1,09 $

PRO

JELLO
Assortis, 6 onces
2/ 0,96 $

commanderie électronique inc. PRÉSENTE



PRO

PAPIER MOUCHOIRS
Scotties, boîte de 200
0,65 $

PRO

24 onces
FANTASTIC
Nettoyeur avec gachette
1,29 $

SPRITE ET FANTA
26 onces
4/ 1,00 $

PRO

CIGARETTES
7,19 $
Le carton plus 0,10 $ k.s.

COKE
750 ml
6/ 1,79 $

PRO

BISCUITS VIAU
Village et Royal, 900 g
1,49 $

PRO

Catelli, 500 g
PATES ALIMENTAIRES
Spaghetti, macaroni **0,55 $**

PRO

SAUCE A SPAGHETTI
Viande Catelli 14 onces
0,68 $

PRO

ESSUIE-TOUT
Viva
2 rouleaux/1,09 $

Une de plus...

une autre année de passée. Un autre anniversaire. De la petite boutique du début aux magasins d'aujourd'hui, il semble que la seule chose qui n'ait point changé soit la fidélité que notre clientèle a démontrée pour notre marchandise de qualité toujours offerte à des prix réduits avec le sourire et un service impeccable.

Pour célébrer l'événement, Raymond Nappert commémore le tout par un **Festival des prix d'antan.**

Vous souvenez-vous des chaines en or que l'on achetait pour 14,95 $, des montres de première qualité à 39,95 $, des alliances serties de diamant à 199,95 $?

C'est un peu de ce que vous trouverez durant la Vente Anniversaire à la Bijouterie Raymond Nappert. Pour en profiter pleinement, prenez bien note de l'horaire des Jours Anniversaires.

Mardi 18. Jour du cadeau (bibelots - verreries - coutelleries - services de vaisselle - etc.)

Mercredi 19 et jeudi 20. Jours à la bonne heure (horloges et montres sont offertes à nos prix du début)

Vendredi 21 et samedi 22. Jours anniversaires (ces jours sont consacrés à M. Nappert qui réserve des surprises à ses nombreux clients...)

Café, tirages de deux montres Longine. C'est vraiment la fête aux magasins Raymond Nappert durant la Vente Anniversaire.

Toute visite aux Bijouteries Raymond Nappert vous donne droit aux tirages gratuitement.

RAYMOND NAPPERT
JOAILLIER DIAMANTAIRE
VICTORIAVILLE / CENTRE-VILLE: 105 NOTRE-DAME EST, 752-2463
CARREFOUR DES BOIS-FRANCS: 475 BOUL. JUTRAS EST, 758-0637

indiscrétions

Pour du miel à bon compte, les intéressés peuvent s'adresser à Jeannot Beauchesne de la Sûreté municipale de Victoriaville. Ils devront attendre longtemps puisqu'il n'a qu'une abeille.

0-0-0-0-0

Louise Saint-Pierre de Victoriaville a remporté le dernier tirage de l'Hebdo-Lions.

0-0-0-0-0

Avis aux intéressés; la dégustation annuelle du Cercle de presse des Bois-Francs (autrefois le Club de presse Louis Francoeur) aura lieu le 26 octobre au Club de golf de Victoriaville.

0-0-0-0-0

Depuis quelque temps, Me Denis Lavigne se balade en Mercedes 450 SL.

0-0-0-0-0

C'est aujourd'hui que débute la vente de barres de chocolat des étudiants du Collège Clarétain. Cette vente se poursuivra jeudi et vendredi.

0-0-0-0-0

Plus de 150 bénévoles parcoureront au cours des prochains jours les municipalités du district électoral d'Arthabaska afin d'amasser des fonds pour le Parti Libéral du Québec en vue du référendum.

0-0-0-0-0

Notre confrère de travail, Gilles Besmargian, vieillira d'un an au cours de la semaine.

Le cyclothon en fin de semaine

C'est bien en fin de semaine, samedi plus précisément, qu'a lieu le cyclothon annuel organisé par le club Kiwanis de Victoriaville.

Le départ est fixé à 09:30:00 du stationnement du Carrefour des Bois-Francs. Le circuit se termine à l'école Le Manège.

Rappelons que les profits vont tout droit aux cadets de l'air de l'escadrille Kiwanis et que le club vise le double objectif de 800 participants et de 10 000 $.

Opinion...

(suite de la page 6)

gens?

-- Participer à l'accueil des réfugiés en les acceptant, en facilitant leur intégration ou en leur donnant un coup de pouce.

-- Parrainer un enfant en lui offrant une aide financière qui lui apportera le pain quotidien et une aide morale en correspondant avec lui.

Pour passer à l'action, songeons un instant au temps que nous perdons et à l'argent que nous dépensons à des futilités.

Jean Provencher,
Princeville.

Le 6/36 ne pèle pas, ne craque pas, ne gèle pas. Gages-tu?

Un gros lot de plus de $100 000 chaque vendredi

6/36

METRO

LABBE Métro
898 SUD, BOUL. BOIS-FRANCS
ARTHABASKA

RAISIN BLEU
Concord de l'Ontario Canada no 1
Gros panier de 4 pintes
2.19
(rég 3.19)

STEAK de BOEUF
Dans la ronde désossée
Tranche complète
De catégorie "A"
(rég 3.08) la livre
2.38

ROSBIF d'extérieur
De croupe de boeuf
De catégorie "A"
(rég 3.08) la livre
2.38

NESCAFE
Gros pot de 10 onces
4.97
(rég 6.35)

SAUCISSE porc et boeuf
"Boeuf Mérite" la livre
1.35

BISCUITS chocolat
Ti-Coq de Lido - 300 g (rég 1.39)
.98

CRISTAUX TANG à l'orange
Cello de 4 enveloppes de 92 g
1.35

FRITES McCain
Régulières ou ondulées
Sac 3.5 livres (rég 1.54)
1.29

JUS de TOMATES
"HEINZ" fantaisie - 19 onces
3/1.00
(rég 0.43 CH)

ESSUIE-TOUT
"VIVA" (rég 1.45)
Paquet de 2 rouleaux
99

SAVON en POUDRE
TIDE - Boite 6 litres
(rég 3.32) SPECIAL
2.68

SAUCE à SALADE
Miracle Whip
500ml (rég 0.94)
.78

Nous avons encore des POTS de CONSERVE

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Prix en vigueur jusqu'au 15 septembre 1979.

Sous la présidence de l'Honorable Jean-Pierre Côté

Premier d'une série de bals

L'Assemblée Suzor-Côté des Chevaliers de Colomb du quatrième degré de Victoriaville annonce la tenue de son premier bal à l'intention de tous les membres et amis de l'ordre colombien de la région des Bois-Francs. La soirée aura lieu à l'Académie de Danse de Victoriaville, samedi le 13 octobre prochain sous la présidence d'honneur du Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'Honorable Jean-Pierre Côté.

En effet, ce bal s'inscrit dans une série de bals annuels à venir qui seront tous présidés par l'un ou l'autre des ambassadeurs séjournant au Canada. Cependant l'Assemblée Suzor-Côté estime que cette ouverture sur le monde est impossible s'il n'y a pas d'abord témoignage de patriotisme envers l'autorité actuelle que représente le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Le coût de participation est de 50 $ le couple et les cartes d'entrée sont actuellement disponibles. L'activité se tiendra à guichet fermé. Le nombre de couples est limité à 125 afin de permettre aux personnes présentes de profiter au maximum de leur soirée.

Le programme de la soirée comprend notamment présentation des membres et amis de l'ordre colombien au Lieutenant-gouverneur, cocktail, musique continuelle de danse grâce à la participation de 24 musiciens, buffet avec pièces montées, le tout dans une présentation digne d'un bal traditionnel. Le cocktail, les boissons alcoolisées, la bière et les liqueurs douces seront fournis à volonté. Le tout débutera dès 20:30. La tenue vestimentaire obligatoire est l'habit de gala pour les invités et la robe longue pour les dames.

On peut se procurer une carte d'entrée auprès de l'un ou l'autre des membres de l'Assemblée Suzor-Côté et en particulier auprès de Jacques Hamel (758-6784 ou 358-2323), André Vidal (357-9236 ou 752-9721) ou Gilles Gagnon (752-5537 ou 752-2912).



60e anniversaire de mariage

Samedi dernier, M. et Mme Napoléon Bernier (Yvonne Thibeau) célébraient leur 60e anniversaire de mariage, en présence de nombreux parents et amis réunis au Motel Colibri. Précisons que les jubilaires comptent 12 enfants, 28 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants. En tout, la famille Bernier compte 115 descendants.

Hebdos A-1

Robert Paradis agira comme président

Victoriaville (PM) — M. Robert Paradis de l'hebdomadaire «Progrès-Dimanche» de Chicoutimi a été élu à la présidence des Hebdos A-1 la semaine dernière lors de la réunion annuelle des membres des Hebdos A-1.

M. Robert Paradis est un ancien président des hebdos régionaux.

Nomination

M. Roger Lussier, éditeur du journal «L'Union», sera le vice-président de l'Association des Hebdos A-1. M. Jean-Pierre Malo du «Joliette Journal» agira comme secrétaire. M. Jean-Paul Cloutier du «Peuple-Courrier» sera le trésorier pour la prochaine année.

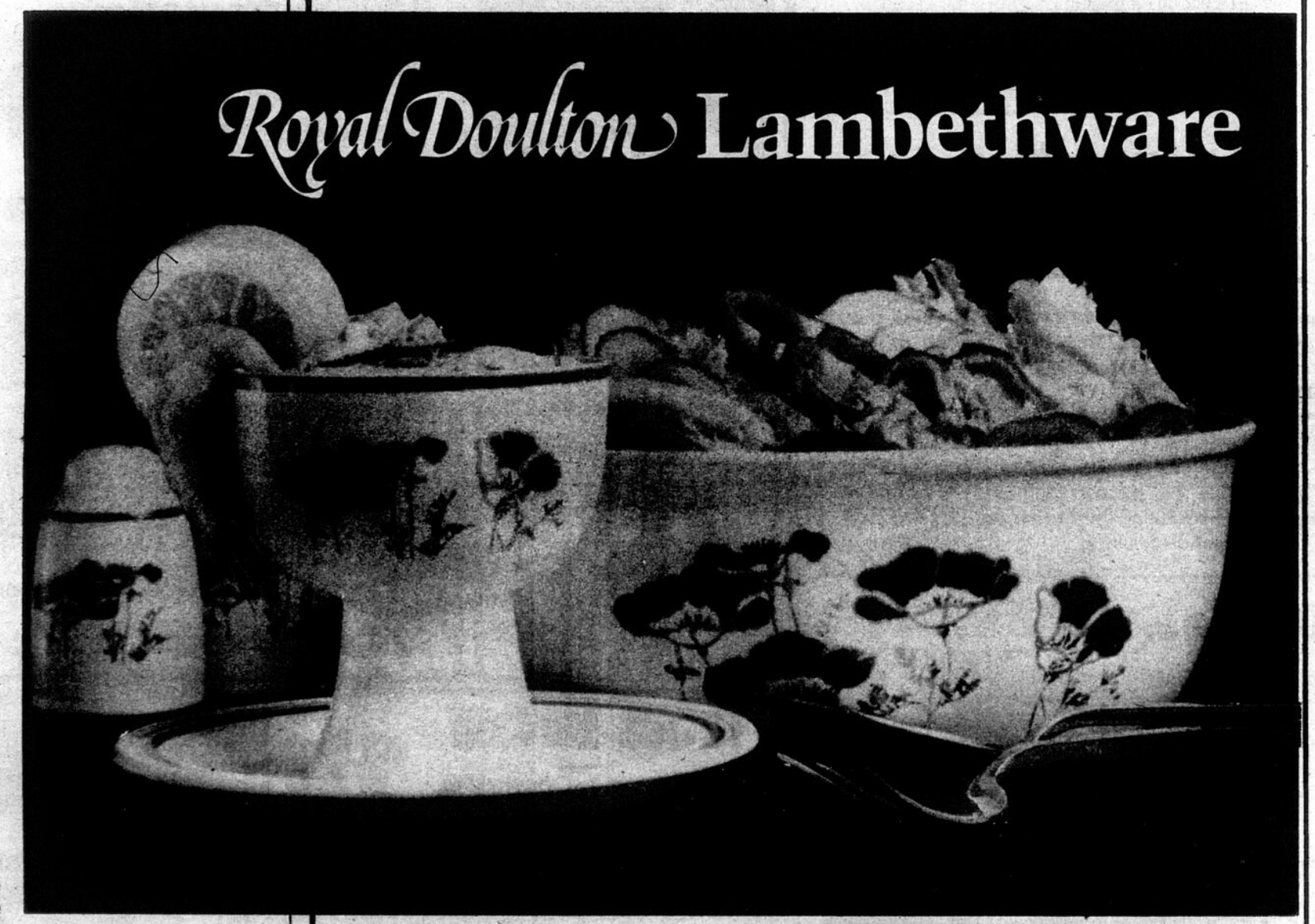
Les directeurs

MM. Gaston Vachon du «Progrès-Dimanche», Jacques Nadon de «l'Echo de Val D'Or» et Jacques Dion de «La Parole» de Drummondville agiront comme directeurs pour la prochaine année.

L'alcool, ça trompe.

POUR LA CUISINIERE

Royal Doulton Lambethware



Porcelaine de grès allant du four à la table à:

25%

de rabais

du 5 au 29 septembre à nos deux bijouteries

UTILISEZ NOTRE PLAN MISE DE COTE POUR LES FETES

RAYMOND NAPPERT JOAILLIER DIAMANTAIRE

VICTORIAVILLE / CENTRE-VILLE: 105 NOTRE-DAME EST, 752-2463
CARREFOUR DES BOIS-FRANCS: 475 BOUL. JUTRAS EST, 758-0637

Au nom des agriculteurs

Le député Baril intervient auprès de Joe Clark

Victoriaville — Le député d'Arthabaska à l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Baril, est intervenu personnellement auprès du Premier ministre du Canada, M. Joe Clark, afin que celui-ci mette fin à la grève des manutentionnaires du port de Montréal qui paralyse l'approvisionnement en grains éleveurs québécois.

Dans une lettre qu'il faisait parvenir à M. Clark cette semaine, le député Baril a précisé que même les ports de Sorel, Trois-Rivières et Québec étaient touchés par cette grève et que leurs difficultés d'approvisionnement ne leur permettaient pas de répondre à la demande des éleveurs du Québec.

Se présentant lui-même comme agriculteur et devenu homme politique pour défendre les intérêts des agriculteurs du Québec, le député d'Arthabaska a voulu attirer l'attention du Premier ministre du Canada sur les conséquences néfastes pour les éleveurs du Québec: aucune garantie d'approvisionnement pour l'hiver, et spéculation et hausse des prix sur les stocks actuels de grains.

Quant aux consommateurs du Québec, déjà étouffés par l'inflation, écrit M. Baril, ils devront, en conséquence, encaisser la hausse du prix de la viande, surtout la volaille et le porc.

Puisque ce conflit de travail relève de la compétence fédérale, le député Baril demande à M. Clark d'intervenir personnellement en lui faisant remarquer que cette grève entre dans sa 17e semaine alors qu'une grève semblable touchant les ports de la côte ouest avait été rapidement réglée au lendemain des dernières élections fédérales par l'intervention du ministre fédéral du Travail.

— Pacer 76 —
A vendre; Peinture neuve intérieur très propre, mécanique A1. Faut voir!
353-2849
après 5 h

A l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Augmentation du tarif de stationnement

Arthabaska — Le conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska acceptait récemment une demande du concessionnaire à l'effet de majorer de 0,10 $ et ce, pour une période de trois ans, le tarif de stationnement sur les terrains de l'établissement, ce changement devant entrer en vigueur le 17 septembre prochain.

En ce qui concerne les visiteurs du Centre hospitalier, le coût de stationnement, qui fut jusqu'à maintenant de 0,50 $ par jour, sera désormais de 0,60 $ par jour. On sait, toutefois, que la personne qui se présente à l'Hôtel-Dieu, à deux reprises, au cours d'une même journée, n'a pas à payer une seconde fois son stationnement, si elle prend le soin de conserver le billet qui lui est remis lors de sa première visite.

Dans un contexte d'inflation et après cinq ans de services jugés satisfaisants, le conseil d'administration du Centre hospitalier ne pouvait qu'acquiescer à une telle demande du concessionnaire assuré, pour ces mêmes raisons, de rencontrer l'assentiment de la population concernée.

13 à 19 ans

Pour une vie pas ordinaire, joins-toi aux cadets de l'air. Tu verras que c'est facile et mieux que la vie civile. Tu gagneras une plus grande confiance en toi et tu seras fier non seulement de toi mais aussi du travail que tu accompliras. Si tu as entre 13 et 19 ans, viens te joindre à nous. Pour des informations supplémentaires sur les cadets de l'air de Warwick on peut communiquer avec le Capitaine Normand Laroche au numéro 358-2714 ou avec Mme Pierre Desrochers au numéro 358-6054.

Tel-Aide

Des cours de formation à l'écoute sont offerts par Tel-Aide pour ceux et celles que le bénévolat intéresse. Pour des informations ou une inscription, on peut communiquer à 758-7374.

BRAULT, GUY, O'BRIEN INC.
Courtiers placements - agents de change
• Actions • Certificats de dépôt • Obligations

Obligations

11%

Certificat de dépôt
5 ans 11 1/4 %



Consultez-nous pour l'administration de votre portefeuille.
Bur. (819) - 758-6231
Rés. (819) - 752-6822
j.n.o. aux 15 jrs

J.-DENIS BELIVEAU
Directeur régional
BRAULT, GUY, O'BRIEN INC.,
229 est, Notre-Dame,
Edifice Béliveau,
Victoriaville, Qué G6P 4A2

Ohé Du nouveau! Ohé

Nous sommes maintenant dépositaires des appareils de son PIONEER, le son à son meilleur!



Venez nous rencontrer, vous découvrirez par vous-même durant la semaine d'introduction des spéciaux formidables vous attendent sur tous nos nouveaux modèles Pioneer.

Récepteurs

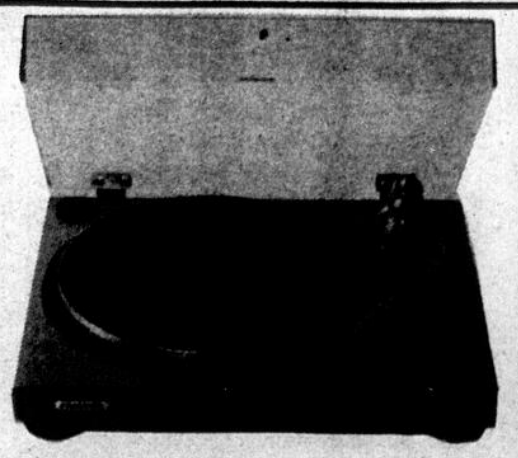
Amplificateurs

Equalizeurs

Enregistreurs à cassettes



Haut- parleurs,



Tables tournantes

N'oubliez pas, Pioneer c'est chez:

TARDIF RADIO T.V. ENR.

(Centre-ville)
254 Notre-Dame est, Victoriaville - 752-2606

daveluyville

par monique roy · 367-2285

Daveluyville et Sainte-Anne-du-Sault

Projet d'annexion

Daveluyville (MNR) — Depuis quelques mois, le village de Daveluyville a entamé des procédures en vue d'annexer le terrain sur lequel est construit le centre sportif de Daveluyville lui appartenant.

Le ministère des Affaires municipales ne s'oppose pas en principe à l'annexion du territoire du centre sportif. Toutefois, en vue de permettre à la municipalité d'exercer un meilleur contrôle sur le développement environnant, le ministère, par son service des structures municipales, recommande par correspondances répétées, que l'annexion se réalise sur un territoire beaucoup plus grand en englobant les usagers du système municipal d'aqueduc et d'égouts et les voies d'accès à l'aréna.

En conséquence, sur invitation du ministère, lors de sa séance régulière du 5 septembre dernier, le conseil municipal du village de Daveluyville a autorisé qu'une enquête soit faite auprès des contribuables habitant le territoire urbanisé de la paroisse de Sainte-Anne-du-Sault afin de connaître leur opinion à ce sujet.

Ainsi, les contribuables des différents secteurs résidentiels de Sainte-Anne-du-Sault seront invités à se prononcer sur l'annexion proprement dite du territoire de leur secteur respectif en même temps que l'annexion du terrain de l'aréna.

Comité d'administration de l'aréna

Le conseil a résolu de nommer Benoît Gentes président du comité d'administration de l'aréna, Gaston Hébert, directeur, Jean-Paul Crochetière, directeur-gérant, Jean-Yves Rochefort, directeur et représentant de la municipalité, Jocelyn Veilleux, secrétaire-trésorier. Par ailleurs, un vote de remerciements et de félicitations a été adressé par le conseiller Normand Beaudoin au comité de l'aréna pour les 30 mois de travail bénévole qui ont permis la réalisation du centre sportif de Daveluyville.

Municipalité régionale

Le conseil a résolu d'être favorable à ce que les municipalités d'Arthabaska, Victoriaville, Princeville, Warwick, Kingsey-Falls, Notre-Dame-du-Bon-Conseil et Saint-Samuel, incluant Daveluyville, soient invitées à se joindre au territoire actuel du conseil de comté d'Arthabaska pour composer la future municipalité régionale de comté.

Le conseil souhaitait aussi qu'un comité provisoire composé de Messieurs Robert Caron, Arsène Tourigny et Léon Page fasse les invitations aux municipalités et préside les travaux du comité technique en vue d'établir la municipalité régionale d'Arthabaska.

Insuffisance de réserve d'eau: solution

Le maire, M. Hermann Fournier, fait rapport des démarches entreprises auprès de l'ingénieur Robert Savoie et des Entreprises Raymond Brochu sur l'insuffisance de réserve d'eau et sur les solutions possibles. Suite aux informations données par M. Fournier, il a été résolu d'autoriser les Consultants SBCS Inc. à fournir un estimé pour construire en béton armé un nouveau réservoir d'eau semblable à ceux existants, d'autoriser les entreprises Raymond Brochu Inc. et toutes autres entreprises offrant les mêmes services, à fournir un estimé du déménagement du réservoir existant situé près de Meubles Daveluyville qui, actuellement, n'est pas rentable, compte tenu de la nécessité d'utiliser une pompe, de la chauffer et de l'entretenir de façon convenable. Une séance spéciale aura lieu dès que les estimés seront complétés.

Aréna de Daveluyville

Horaire 1979-80

Lundi: 17:00 - 19:00 - hockey mineur
19:00 - 23:30 - ligue Bonne Entente.
Mardi: 17:00 - 18:00 - hockey mineur.
18:00 - 19:00 - patinage libre.
19:00 - 23:30 - ligue de ballon-balai (hommes).
Mercredi: 17:00 - 18:00 - hockey mineur.
18:00 - 20:00 - ligue féminine de hockey.
20:00 - 22:30 - ligue féminine de ballon-balai.
22:30 - 23:30 - à louer.
Jeudi: 17:00 - 18:00 - hockey mineur.
18:00 - 19:00 - patinage libre.
19:00 - 20:00 - Gilles Bordeleau (Tomates).
20:00 - 23:00 - ligue Intermédiaire.
23:00 - 24:00 - à louer.
Vendredi: 16:00 - 18:00 - hockey mineur.
18:00 - 20:00 - patinage artistique.
20:00 - 24:00 - ligue Bonne Entente.
Samedi: 8:00 - 9:00 - Robo.
9:00 - 18:00 - hockey mineur.
18:00 - 19:00 - patinage libre.
19:00 - 21:00 - Les Couche Tard.
21:00 - 22:30 - Gulf.
22:30 - 23:30 - Les Couche Tard.
23:30 - 00:30 - à louer.
Dimanche: 8:00 - 9:00 - hockey mineur (Sainte-Gertrude).
9:00 - 13:00 - hockey mineur.
13:00 - 16:00 - ligue Intermédiaire.
16:00 - 18:00 - ligue Rapido.
18:00 - 19:00 - patinage libre.
19:00 - 22:00 - ligue Bonne Entente.
22:00 - ballon-balai masculin.
S'il vous plaît soyez propre; c'est votre aréna.
Ceux qui désirent avoir des heures de glace doivent s'adresser au gérant, Jean-Paul Crochetière, 367-2177.



Tout un «enterrement»!

Un enterrement de vie de garçon ou de fille, ça se fête, surtout par les amis(es) des victimes. Ginette Lachance (aujourd'hui Mme Jean-Jacques Desfossés), employée à l'imprimerie d'Arthabaska, n'a pas échappé à la règle comme nous le démontre cette photo.

Une autre industrie de chez nous

La Vitrerie Générale

Daveluyville (MNR) — Construite au début des années 50, la Vitrerie Générale de Daveluyville, répondait à une demande des manufacturiers de meubles qui devaient se procurer des miroirs à l'extérieur pour compléter leurs mobiliers. Roger Frenette se lançait dans la production du miroir avec quelques employés.

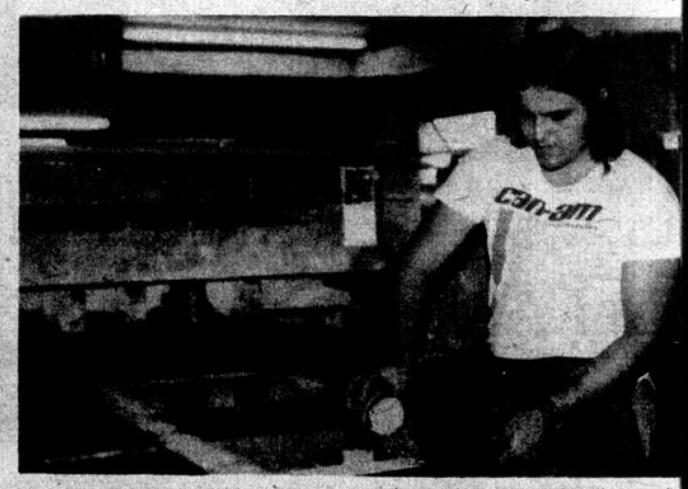
On procédait à l'agrandissement en 59, ces locaux sont toujours les mêmes et suffisent à la production qui est 15 fois plus grande et ce avec une douzaine d'employés.

En 62, Jean-Louis Houle devenait propriétaire. Depuis ce temps, l'amélioration des installations permet une production de qualité. Le verre est acheté et recoupé. Après un lavage à l'eau distillée (l'usine possède sa propre distillerie), le verre est argentée, on y ajoute une laque avant de procéder à la coupe exigée par le client. La Vitrerie Générale fabrique aussi des vitres de vaisselier.

Les acheteurs viennent de tous les coins du Québec et même du Nouveau-Brunswick. La Vitrerie Générale, une petite entreprise qui fait sa marque au Québec.



Une opération délicate: la coupe des miroirs. (Photo MNR)



Le lavage des miroirs, une opération qui se répète à plusieurs stades de la production. (Photo MNR)



Le nitrate d'argent est vaporisé sur la vitre lavée à l'eau distillée. (Photo MNR)



Les gagnants

La ligue de balle Labatt 50 clôturait sa saison par une remise de trophées la semaine dernière. On aperçoit ci-dessus Yvon Crochetière, président de la ligue, Jean-Claude Guay, capitaine du Rochefort Construction qui remportait la saison régulière et aussi le trophée du meilleur lanceur, Michel Lupien, meilleur frappeur, Jean-Pierre Beaudoin, capitaine du A. Gentes, championnat des séries et Jean-Pierre Pépin, représentant Labatt-50. (Photo MNR)



Joueurs les plus utiles

Les joueurs les plus utiles de chaque équipe de la ligue Labatt-50, en compagnie de Jean-Pierre Pépin, représentant Labatt, sont Marc Pinard (A. Gentes), Mario Gaudet (Aramis), Jocelyn Maheux (Aro), Yvon Crochetière, président de la ligue. Sur la deuxième rangée: Mario Laneuville (Armoires Daveluy), Martin Poirier (Hôtel Chez Marcel), Daniel Deshaies (Saint-Sylvère) et Jean-Claude Guay (Rochefort Construction). (Photo MNR)



Prévention

L'instructeur Gérard Laliberté du département général de la prévention des incendies, donnait la semaine dernière une séance de cours aux pompiers auxiliaires de Daveluyville ainsi qu'à des employés d'industries. On les voit ici au cours d'un exercice. Les différentes industries seront invitées à se prévaloir de ces cours préventifs contre l'incendie. (Photo MNR)

Les pompiers

Daveluyville (MNR) — La soirée récréative annuelle des pompiers de Daveluyville aura lieu samedi prochain à l'aréna, le 22 septembre. On sait que les profits, en plus de profiter au corps des pompiers volontaires, permet la préparation du Noël du partage en collaboration avec le Mouvement des Femmes chrétiennes. C'est aussi une façon de remercier ceux qui veillent à la protection de notre territoire contre l'incendie.

provigain

Marché Girouard & Frères Inc.

25 Saint-Jacques est – Princeville

BIFTECK de RONDE
Tranche complète
Canada A-1
2,28 $ lb

FESSE de JAMBON
Un bout ou l'autre
1,08 $ lb

JAMBON
Coupe du centre
1,49 $ lb

JUS de TOMATES
Libby's
Boite de 19 onces
3/0,99 $

MAIS en GRAINS
Niblets
Boite de 12 onces
2/0,85 $

EAU MINERALE
Montclair
Bouteille de 750 ml.
2/0,85 $

SOUPE légumes & pois Habitant
Boite de 28 onces
SPECIAL **2/0,85 $**

Papier de toilette
Cottonelle - Couleurs assorties
1,15 $
Paquet de 4 rouleaux

ESSUIE-TOUT
Facelle Royale
Paquet de 2 rouleaux
Couleurs assorties
SPECIAL
0,99 $

Margarine molle
Monarch
Boite de 2 livres
SPECIAL
1,59 $

Yogourth Sealtest
175 g
Saveurs assorties
3/1,00 $

POMMES Lobo
Sac de 5 livres
SPECIAL **1,29 $**

Choux verts
Produit du Québec
SPECIAL **0,17 $ lb**

A Sainte-Marie-de-Blandford

Concours du lever de la brouette

Sainte-Marie-de-Blandford (MNR) — Un concours du lever de la brouette aura lieu le 22 septembre à la salle de l'école de Sainte-Marie-de-Blandford.

Les inscriptions se feront à 20:30, alors que le concours débutera à 21:00.

On retrouve trois catégories chez les hommes soit jusqu'à 165 lb, 194 lb et 195 lb et plus. Chez les femmes, il n'y a aucune catégorie.

Les trophées seront remis à la fin de la soirée.

A Maddington

Contrat de déneigement

Maddington-Falls (MNR) — Le contrat de déneigement a été accordé à la firme Lafrenière et Frères par les édiles municipaux.

Par ailleurs, deux subventions du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports ont été accordés à Maddington. La première de 375 $ a permis une randonnée pédestre de trois jours avec un groupe de jeunes garçons, la seconde de 300 $ servait à l'organisation des loisirs entre autres l'amélioration du terrain de balle.

Enfin, on désire rappeler à la population qu'un règlement de zonage et de construction a été adopté en juin dernier. Toute personne qui désire apporter des rénovations ou faire une nouvelle construction doit se procurer un permis chez l'inspecteur en bâtiments, M. Clément Trépanier.

Oyez! Oyez!



qu'on se le dise
la CROIX-ROUGE
se cherche
des volontaires

AVANT DE PASSER A L'EPICERIE...

Notez bien qu'à compter du 4 septembre le magasin sera ouvert les mercredis, jeudis, vendredis et samedis aux heures normales des magasins.

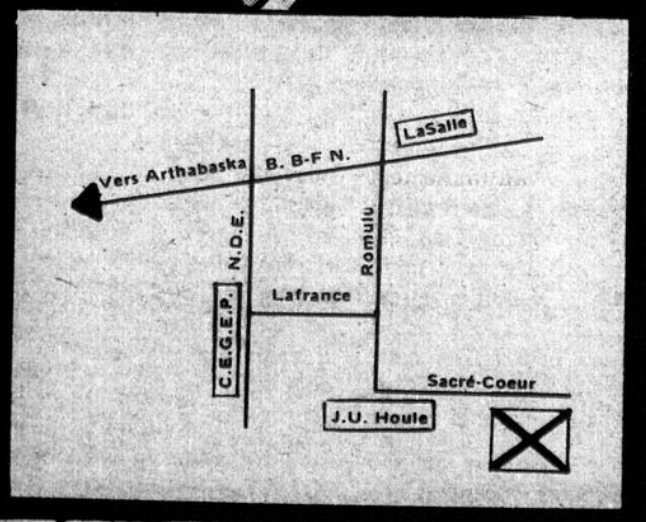
VOICI QUELQUES EXEMPLES :

Céréales pour bébé 8 onces assorties	,45 $
Réna, saucisses marinées 14 oz.	1,49 $
Habitant, ketchup aux tomates rouges, 9 oz	,45 $
Lait Carnation 2 o/o 385 mg	3/,85 $
Grissol, farine grillée, 13 oz	,55 $
Nettoyeur à fourneau, 7 oz	,59 $
Langis, limonade rose, 20 oz	,69 $
Cup A Soup, iognons, 32 g	,37 $
Compotte de pommes, 19 oz.	4/,99 $
Haricots verts ou jaunes coupés, 10 oz.	5/,99 $
Papier ciré, rouleau de rechange, 100 pieds.	,55 $
French's, extrait de vanille, citron et amande, 1.5 oz	,55 $

et plusieurs autres spéclaux!
Venez voir aux



Aubaines d'alimentation Blanchette
175 BOUL. SACRE-COEUR, VICTORIAVILLE



l'institut
du troisième âge
des bois-francs
ou
● la retraite active ●

Pierre Vellas vu par autrui



La chronique précédente nous fait voir dans quelques minces passages de l'oeuvre du professeur Vellas, comment il se présente lui-même. La présente chronique veut plutôt montrer comment son action est perçue par deux éditeurs et directeurs de revue.

Le professeur
Pierre Vellas

Et tout d'abord la perception des Editions Stock, dans «Les chances du 3e âge» (1974), dans la collection Médecine ouverte:

«Professeur agrégé de Droit international public, Pierre Vellas n'avait apparemment aucune raison de s'intéresser particulièrement au 3e âge: n'est-il pas avant tout un juriste et un lettré?

Mais si l'on regarde d'un peu plus près sa carrière, alors apparaît en Pierre Vellas un homme penché sur les problèmes des pays «en voie de développement» (c'est-à-dire plus déshérités). Il les parcourt, conseille les gouvernements de plusieurs d'entre eux, et dirige l'Institut d'études des pays en voie de développement. L'O.N.U., l'U.N.E.S.C.O., l'O.M.S., etc., le consultent fréquemment. Passionné par son époque, voyageur infatigable, il devait fatalement être amené à s'intéresser à ce qui est, comme il dit, «la grande affaire de notre temps»: la condition du 3e âge. C'est ce qui l'a amené à concevoir et à fonder cette Université du Troisième Age qui essaime dans le monde entier.

«Chaque homme, chaque femme qui aborde son 3 âge voit avec inquiétude arriver la solitude, l'oisiveté, le sentiment tragique d'être inutile. Pourquoi? La société a-t-elle les moyens de se priver du concours d'une part importante, croissante de la population? Est-il digne, est-il humain de rejeter ceux qui ont donné leur travail et leur initiative à la collectivité?»

«Pierre Vellas, pour sa part, a répondu en créant l'Université du Troisième Age: là des étudiants de 65 ans côtoient des étudiants de 20 ans. Là des gérontologues, des diététiciens, des professeurs de yoga, etc. étudient les meilleures conditions d'exercice physique, de stimulation intellectuelle, d'activités sociales, etc., capables de faire du 3e âge un 3e souffle.»

«Dans son ouvrage, le professeur Vellas livre toutes les conclusions de ces spécialistes. Véritable bible du 3e âge, c'est tout un art de vivre - au plein sens du terme - qu'y trouveront ceux qui se préoccupent du 3e âge».

«Mais là n'est pas le seul intérêt des chances du 3e âge: Pierre Vellas, s'adressant au public - et aux pouvoirs publics - montre comment les 3e âge peuvent être intégrés à la collectivité, quelles tâches doivent leur être confiées, quels services ils pourront rendre. Il s'agit d'un plan cohérent, complet, d'accueil et de ségrégation. Transformer la condition du 3e âge c'est la grande affaire de notre temps. C'est ce dont tout lecteur des chances du 3e âge sort convaincu.»

0-0-0-0-0

A son tour, l'éditeur Bernard Grasset publie dans la collection d'Homme à Homme, dirigée par Suzanne Kadar «Le troisième souffle» (1977). Voyons comment l'éditeur présente ce 2e ouvrage de Pierre Vellas:

«Rendre la joie de vivre à des milliers d'êtres humains, telle est la tâche entièrement nouvelle à laquelle s'est attelé avec un extraordinaire succès Pierre Vellas, un pionnier. Cette aventure, cette expérience, Pierre Vellas nous la raconte dans un livre plein de surprises et de dynamisme: Le troisième souffle.

«Chausser des skis quand on ose à peine marcher, s'initier à Picasso et à Bob Dylan à soixante-quinze ans, faire l'apprentissage d'une nouvelle hygiène mentale, physique et sociale, sont quelques-uns des bienfaits de l'Université du Troisième Age créée par Pierre Vellas à Toulouse, en 1973. Son efficacité a été stupéfiante. Cinquante universités de ce type ont surgi en France et après celle de Toulouse, d'autres dans le monde entier. Dans moins de dix ans le nombre de retraités atteindra dix millions. En contribuant à répondre aux besoins de cette population considérable, l'Université du Troisième Age apparaît comme une des innovations les plus importantes de ce siècle.»

0-0-0-0-0

Enfin, que peut-on lire dans l'hebdomadaire Le Nouvel Age, du 16 avril 1979, dans un article signé Michel Philibert, directeur de la revue Gérontologie?

«Il (le professeur Vellas) touche au printemps (1973) une centaine de retraités, à l'automne plusieurs centaines. Leur réponse est si enthousiaste qu'il ne peut se limiter aux deux sessions de six semaines, l'une en mai-juin, l'autre en septembre-octobre, qui dans son projet primitif devaient ouvrir les locaux universitaires (en plein coeur de la ville) aux retraités, pendant les périodes d'examen où les cours ordinaires sont suspendus. Il doit envisager un programme s'étendant sur l'année scolaire, se déroulant pour partie hors de l'Université, et réinvente des activités artisanales, artistiques, touristiques, gymnastiques, sportives, sociales et culturelles qui viennent étoffer et diversifier les cours et conférences, et qui, en d'autres villes ont été, avec une inégale concertation et un inégal succès, lancées par des clubs, des offices ou des services sociaux.»

«...La rapide expansion des Universités du Troisième Age, la réponse enthousiaste, là ou elles naissent, de centaines de retraités, témoignent sans doute aucun d'un large assentiment sur ces objectifs et ces intentions, et de l'espoir que les activités proposées, leur cadre et leur mode de gestion, aideront à atteindre ces objectifs et à réaliser ces intentions».

«... A quelles conditions enfin les vieux peuvent-ils aujourd'hui, pourront-ils mieux encore demain, non pas seulement recevoir davantage des miettes de notre savoir, de notre richesse et de notre puissance, mais nous donner les leçons de leur expérience et nous partager la richesse de leur dénouement?»

N'y a-t-il pas dans ces lignes ample matière pour juger comment le professeur Vellas est vu par autrui?

En capsules

Le 21 septembre, il y aura relâche dans la série des conférences du vendredi au bénéfice de celle du samedi, à 6:00, par le professeur Vellas.

Le Canal 9 de Câblevision commencera une série de 13 émissions préparées par l'Institut régional du Troisième Age des Bois-Francs dès la semaine du 24 septembre. Les jours et heures de ces émissions ne sont pas connus, au moment où la présente chronique est rédigée.

Qui sait? Au moment ou paraîtra la présente chronique, il restera peut-être encore quelques billets pour le buffet-conférence du samedi, 22 septembre, à 6:00. Conférencier: le professeur Vellas. Pourquoi ne pas s'informer en signalant 758-1452?

Maurice Leblanc

âge d'or

Activités de l'Age d'Or

Victoriaville (AF) — Les membres de l'Age d'Or pourront bénéficier d'un voyage à Montréal, lundi le 22 octobre 1979.

Départ à 13:00 du Centre culturel à Victoriaville. Visite du Vieux Montréal, souper au restaurant Ti-Coq BBQ, et Théâtre des Variétés avec comme artiste invité, Guilda, et autres artistes. Informations au Centre culturel, les mardi et mercredi de chaque semaine, de 13:30 à 16:00. Tél.: 758-3424. Il faut donner son nom de bonne heure afin de pouvoir retenir les places pour le Théâtre des Variétés.

Un représentant de la Régie des rentes du Québec sera au bureau de l'Age d'Or, au Centre culturel, le mardi après-midi, 18 septembre. Par la suite, il y aura séance de renseignements chaque premier et troisième mardis de chaque mois.

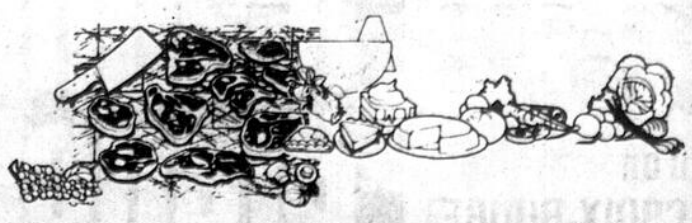


● BOEUF ●
POUR CONGELATEUR
DE MARQUE ROUGE A 1

Coupes de viande
au détail

- Fruits & légumes complet
- Produits laitiers & fromages fins.
- Pâtisseries & pain maison frais du jour.

Venez voir nos spéciaux
en magasin





Bobby Baril
prop.

ENTRE
VICTORIAVILLE
ET ST-ALBERT

353-2021
(voisin des Ameublements St-Albert)

Ouvert aussi le dimanche, jusqu'à 3 h.

79-09-18

A Saint-Adrien

Formation d'un comité local de la Croix-Rouge

Saint-Adrien (Mme RG) — Dimanche le 9 septembre dernier, la chorale de Saint-Adrien se rendait à Beauvoir pour chanter la messe de 11:30, célébrée en plein air. C'était également le dimanche consacré aux clubs de l'Age d'Or de la province.

Age d'Or

Le club de l'Age d'Or de Saint-Adrien tenait par ailleurs son assemblée annuelle le 11 septembre, afin de former son nouveau bureau de direction pour les deux prochaines années et fixer le prix de la cotisation annuelle; ce dernier est demeuré le même.

On retrouve au sein du bureau de direction du club, M. Rosaire Larrivée (président), Mme Marie-Anna Gilmard (vice-présidente), M. Paul Dubois et Mmes Roselyne Dubois et Simone Larrivée comme directeurs, tandis que M. Gaétan Larrivée a pris charge du secrétariat. L'aumônier du club est l'abbé Renaud Perron, curé de la paroisse.

Croix-Rouge

Le 12 septembre, à la sacristie, se tenait une réunion afin de former un comité de l'association canadienne de la Croix-Rouge avec la paroisse de Ham-Sud. L'invité était monsieur Toutant, président de la section d'Asbestos, section qui regroupe également les municipalités de Danville, Saint-Georges-de-Windsor, Saint-Claude, Wotton, Saint-Adrien et Ham-Sud.

Les personnes suivantes ont été nommées sur le comité, à savoir M. Imeldo Leroux, chef des pompiers et responsable d'aide aux sinistrés en cas de désastre; Mme Roselyne Dubois, responsable de la campagne financière 1979-80 et enfin Mme Réjeanne Côté, présidente de l'association canadienne de la Croix-Rouge pour la localité de Saint-Adrien.

Rallye familial

Le 9 septembre, un rallye familial avait lieu à la demeure de M. et Mme Jean-Louis Gauthier, pour souligner le 65e anniversaire de naissance de monsieur Gauthier. A cette occasion, une bourse bien garnie fut offerte aux héros de la fête. Dans l'après-midi, un tournoi de fers, des courses et une partie de balle ont eu lieu. Un souper aux fèves régala tous les participants. Plusieurs prix, commandités par la brasserie Molson, furent décernés aux gagnants. M. l'abbé Gilles Gauthier, fils de M. et Mme Jean-Louis Gauthier, aumônier des écoles de l'Asbesterie, rehaussait de sa présence l'éclat de cette fête. Un feu de camp mit fin à cette soirée.

Mariage

Le 25 août, Mlle Josée Dubois, fille de M. et Mme Gaston Dubois, unissait sa destinée à M. Luc Larrivée, fils de Mme Noël Larrivée. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Renaud Perron.

Egalement, le 1er septembre, avait lieu le mariage de Mlle Céline Larrivée, fille de M. et Mme Léandre Larrivée, et M. Mario Picard, fils de M. et Mme Bruno Picard de Wotton. La messe nuptiale fut célébrée par l'abbé Gérard Miquelon de Sherbrooke.

Ces deux nouveaux couples demeureront à Saint-Adrien. Félicitations et nos meilleurs voeux de bonheur.

Année scolaire

Avec la rentrée des classes, professeurs et étudiants sont retournés au travail. Voici les noms des professeurs de l'école de Saint-Adrien: Mme Yolande Beaurivage qui s'occupera des élèves de 10-11 et 12 ans, Mme Pauline Giguère (élèves de 8 et 9 ans) et Mme Ginette Morin pour les élèves de 6 et 7 ans. A la maternelle, nous retrouvons Mlle Monique Côté.

Nous souhaitons à ces professeurs ainsi qu'à la gent étudiante de brillants succès pour l'année scolaire 1979-80.



Grève à la S.A.Q.

Environ 20 employés des magasins de la S.A.Q. de Victoriaville, sont présentement, à l'instar de leurs confrères de la province de Québec, en grève générale. Membres du Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la S.A.Q., ils revendiquent la parité salariale avec les commis des grandes chaînes alimentaires. Les succursales du centre-ville et du Carrefour des Bois-Francs seront donc fermées dû à cette grève. (Photo YB)



Rallye familial

Dimanche dernier, les Chevaliers de Colomb du Conseil 6230 d'Arthabaska tenaient leur rallye familial annuel. Sur la photo, nous apercevons Gaétan Poisson responsable de ce rallye, l'équipe composée de Gaétane Leclerc et de Jocelyne Leclerc Picard, gagnante du rallye et Martial Couture Grand Chevalier du Conseil d'Arthabaska. (Photo YB)



Voyez notre collection d'automne!

Manteaux, costumes 2 et 3 pièces,
robes courtes et longues, vêtements sport,
pantalons, jupes, gilets, blouses, etc...
Grandeurs 5 à 20 ans.

Plan mise de côté.

Acceptons cartes Chargex et Master-Charge.

Une invitation de la

Boutique Anne Enr.

Centre Commercial Belvue,
Arthabaska, 357-8441

Nouvelle administration

M. François Lebel est heureux de vous annoncer qu'il est maintenant propriétaire du



Royaume des Jouets

situé au
137 Notre-Dame est,
à Victoriaville

M. Lebel continuera d'opérer ce commerce avec les mêmes lignes de jouets, jeux populaires, revues, disques, volumes de tous genres, etc.

La nouvelle direction vous invite donc à venir dès maintenant faire votre choix pour vos cadeaux des Fêtes et à profiter de notre plan mise de côté.

Bienvenue à tous.

Royaume des Jouets

Pour les enseignants

"Les deux semaines à venir seront déterminantes pour les négociations"

– Serge Lévesque

Victoriaville — «Le 12 juin dernier, le président du Conseil du Trésor, Jacques Parizeau, promettait que la partie patronale apporterait des modifications à ses propositions. Le 29 août 1979, le Front Commun annonçait que les négociateurs syndicaux poseraient des gestes destinés à écarter des obstacles au rapprochement des parties. Or, le bilan que nous faisons à la C.E.Q., aujourd'hui, démontre clairement que nous en avons fait plus en quinze (15) jours que la partie patronale en trois (3) mois» a déclaré le président des Enseignants des Bois-Francs, Serge Lévesque, au cours d'une conférence de presse tenue au local du syndicat à Arthabaska.

Le président des E.B.F. a rendu public un document de seize (16) pages qui trace le bilan au 7 septembre des négociations pour les enseignants des commissions scolaires. Ce document qui a été expédié à chaque membre sera analysé lors d'assemblées générales qui se tiendront à Warwick, Victoriaville, Plessisville et Princeville, entre le 17 et le 21 septembre prochain.

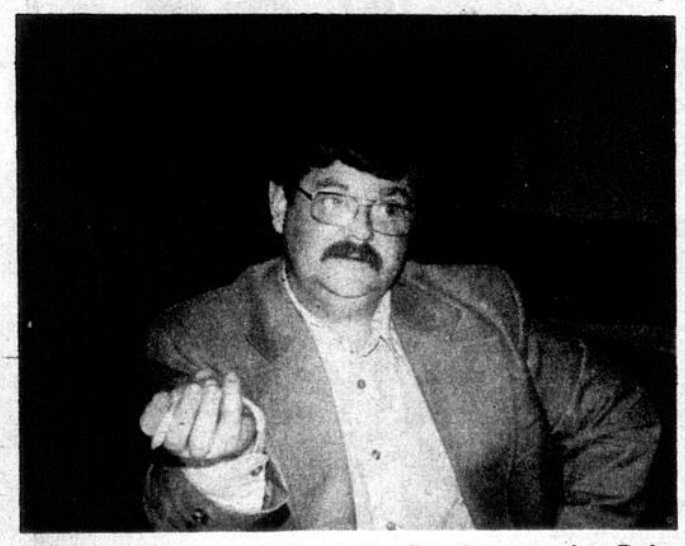
Cette opération, de dire M. Lévesque, intervient après que toutes les équipes syndicales de négociation à la C.E.Q. aient déposé d'importantes modifications à leurs projets de conventions et qu'aucune réponse significative ne leur soit parvenue de la partie patronale. «Celle-ci agit présentement comme si elle n'avait pas le moindre mandat de négociation» a déclaré le président des E.B.F..

Malgré cela, les représentants de la C.E.Q. ont consenti, lors de la rencontre avec le ministre Parizeau, la semaine dernière, dans un effort ultime pour hâter les négociations, à donner quinze (15) jours à la partie patronale pour démontrer clairement qu'elle aussi désire un règlement à l'automne.

Par ailleurs, les délégués d'école du syndicat des Enseignants des Bois-Francs mènent présentement une consultation auprès de leurs membres afin de déterminer clairement des mandats pour la négociation des dossiers prioritaires. On sait que pour les enseignants les deux priorités sont l'amélioration de la tâche (par la réduction du nombre d'élèves par groupe) et de la sécurité d'emploi.

Bref, de rajouter Serge Lévesque, le bilan de la mi-septembre est loin d'être reluisant: quelques ententes de principes ici et là sur des points non prioritaires et un gouffre qui sépare les parties sur les points fondamentaux.

«Si le prochain bilan n'est pas sensiblement différent, il nous faudra envisager l'utilisation de moyens de pression pour sortir les négociations de l'impasse», a conclu le président des Enseignants des Bois-Francs.



Serge Lévesque, président des Enseignants des Bois-Francs. (Photo MD)

Les E.B.F. font le point sur la négociation locale

Victoriaville — Lors d'une conférence de presse donnée par le président des Enseignants des Bois-Francs, M. Serge Lévesque, pour tracer le bilan des négociations, ce dernier en a profité pour faire le point sur la négociation des enseignants au niveau local.

«Comme nous l'avions annoncé publiquement au cours de l'été, il y a eu une entente entre les parties de niveau provincial sur les matières à être négociées localement, et ce le 29 juin», de nous rappeler M. Lévesque.

Ainsi, il n'y avait plus d'obstacles à une reprise des négociations locales. On se souviendra que ces négociations avaient été interrompues en mai dernier

(suite à la page 25)

Ce soir à
L'HOTEL
CENTRAL
SUPER DEFILE
DE
MODES
à 20:30
PRESENTE
PAR:
Les Boutiques Mod Look
Mercerie Gaston Robert
Boutique Femina
Boutique Jonquille
Laflamme, Fourrures
Yolande Pépin



avec
MICHEL
GIROUARD

PRIX DE PRESENCE :
1 garde-robe pour dames
d'une valeur de 500,00 $

3 JOURS FOUS

Jeudi
Vendredi
Samedi

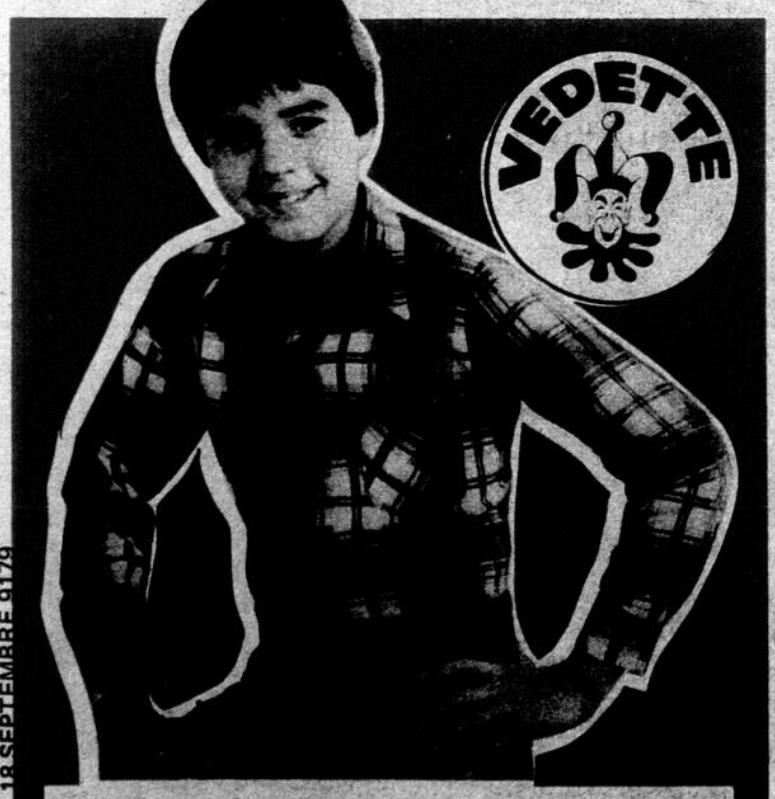
VEDETTE

Tant qu'il y en aura ! • Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



PULLOVERS POUR HOMMES
Tricot 100% Acrylique. Choix de modèles, encolure en "V", ras du cou. Choix de gris, beige, marine, brun et rayures. P.M.G.TG.
ÉCONOMISEZ 1.97 !

5.49



CHEMISES POUR GARÇONS
100% flanellette de coton. Manches longues. Motif à carreaux en tons variés. Tailles 8 à 16.
ÉCONOMISEZ 1.17 !

4.49



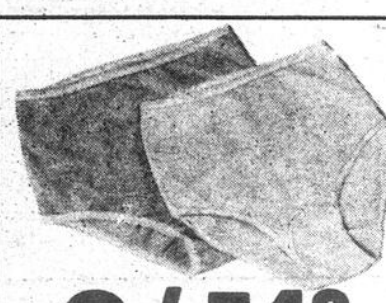
2/2.22

CHAUSSETTES AU GENOU
Pour fillettes. Tricot acrylique/nylon à motif de torsades. Marine, brun, vert, gris. 8-9-1/2 et 9-11. **Paquet de 2 paires.**
ECONOMISEZ 77¢



1.50

BAS-CULOTTES POUR DAMES
Modèles entièrement diaphanes. Tricot uni. Choix de beige ou épice. Taille unique.
Paquet de 2.
ECONOMISEZ 24¢ !



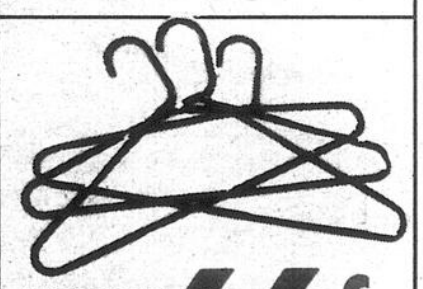
2/1.49

CULOTTES POUR DAMES
100% coton. Tricot filet fantaisie. Tours de jambes élastiques. Blanc ou ton chair. P,M,G.



20% DE RABAIS:

GRAND CHOIX DE PILES EVEREADY
De Union Carbide. Vaste choix de modèles pour toutes sortes d'utilisation ! Faites-en provision maintenant !



PAQUET DE 3 66¢

CINTRES EN PLASTIQUE
Coloris variés. Faites-en provision !
ECONOMISEZ 22c



ÉCONOMISEZ JUSQU'À $7 !

12.97

SOULIERS DE COURSE
Pour hommes et garçons. Empeigne en suède à rayures contrastantes. Semelle monopièce "Niki". Marine, brun, bleu moyen. Pour hommes: 7 à 11; pour garçons: 3 à 6.



1.33
ECONOMISEZ 23¢ !

DÉTERGENT À VAISSELLE
De marque LaSalle: Détergent liquide. Paquet de deux flacons. 682ml.

3/$1

POUDRE À RÉCURER
De marque LaSalle. Flacons saupoudreurs de 400 grammes.
ECONOMISEZ 38c



LaSalle

100 BOIS FRANCS nord. VICTORIAVILLE
PORTE VOISINE DU SUPER MARCHÉ DOMINION
aussi à: Thetford Mines, Drummondville, Sherbrooke

FOUS de La Salle

SUPER AUBAINES ! HÂTEZ-VOUS !

• Prix en vigueur jusqu'à samedi • Tant qu'il y en aura • Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



1.46

ANTISUDORIFIQUE
Fameux Secret ! 200 ml.
ECONOMISEZ 50c !



1.96

SHAMPOOING FLEX
Normaux ou gras. 450 ml + 44% = 650 ml.
ECONOMISEZ 33c !



1.88

FIXATIF V.O. 5
Régulier ou ferme. 400 ml.
ECONOMISEZ 51c !



1.33

RINCE-BOUCHE LISTERINE
Flacon de 500 ml.
ECONOMISEZ 46c !



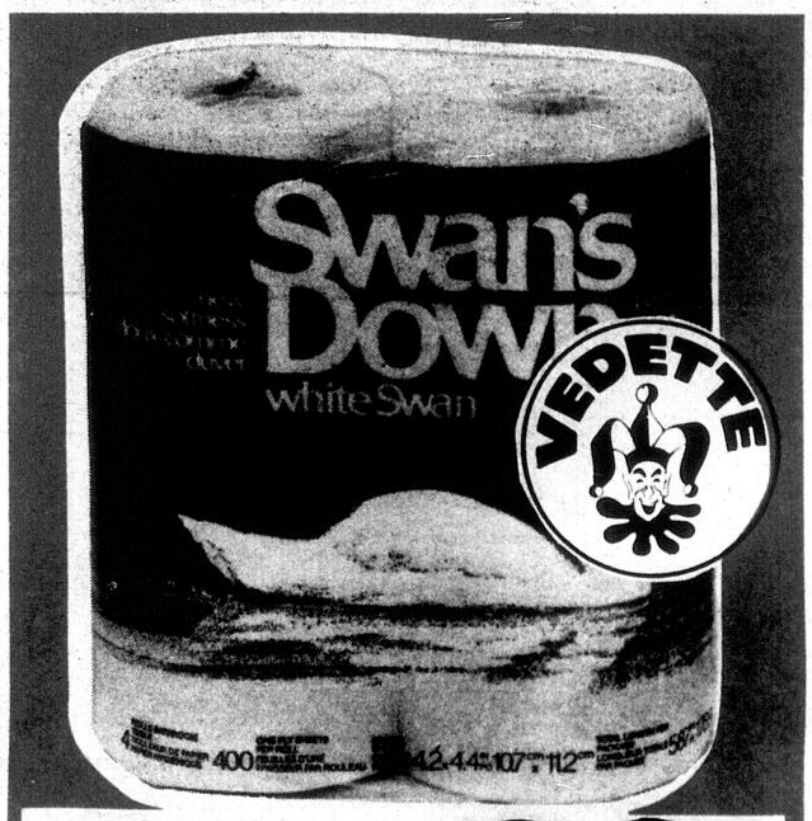
1.22

RASOIRS POUR DAMES
Fameux Flicker, conçu seulement pour elle.
ECONOMISEZ 37c !



4 POUR $1

DÉBARBOUILLETTES
Tissu éponge 100% coton. Coloris variés. Environ 11'' x 11''.
ECONOMISEZ 14c !



PAPIER DE TOILETTE
Doux ''Swan's Down''.
Paquet de 4 rouleaux.
Coloris variés. ECONOMISEZ 40c !

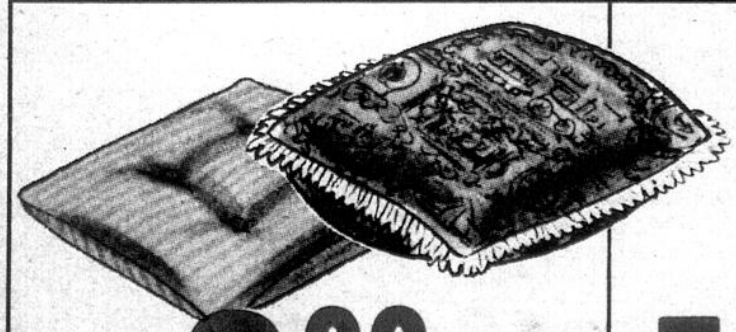
99c

SOULIERS SPORT OXFORD POUR DAMES
Empeigne en suède avec surpiqûres. Semelle compensée en mousse. Brun chocolat. 5 1/2 à 9.

ECONOMISEZ $4 !

8.97





2.00 CH.

CHOIX DE COUSSINS
Coussins recouverts de velours côtelé ou de toile à tenture. Choix de motifs imprimés ou unis.



1.50

HOUSSSE VINYLE POUR MATELAS
Protègent vos matelas des taches et de la poussière. Modèles emboîtants. Pour lit jumeau ou double.
ECONOMISEZ JUSQU'A 46c !



BOURRE POLYESTER
Sac de 1 lb. de bourre polyester. Pour remplir jouets, coussins, etc... Blanche.
ÉCONOMISEZ 66c !

2.00

Nous acceptons les cartes ''Chargex'' et ''Master-Charge ainsi que vos chèques personnels dans tous nos magasins.

Semaine de l'habitation

Le ministre Rock Lasalle sera le conférencier

Victoriaville — L'ouverture officielle de la 19e semaine de l'habitation dans les Bois-Francs a eu lieu samedi dernier en présence de nombreux invités. C'est M. Jacques Baril, député d'Arthabaska à l'Assemblée nationale qui a procédé à l'ouverture en compagnie du maire de la municipalité de Sainte-Victoire, M. J.-Arsène Tourigny, du président d'honneur de la semaine M. Jean-Paul Mailhot et du président du comité organisateur, M. Marcel Pépin.

Les invités et les constructeurs participants s'étaient donné rendez-vous à la maison-modèle des constructions Victoriaville au 4 rue Lemieux où a eu lieu la cérémonie.

L'industrie va bien

Prenant la parole lors de l'ouverture, le maire Tourigny s'est dit heureux d'accueillir les constructeurs participants pour la première année depuis 10 ans qu'il siège au conseil municipal de Sainte-Victoire. M. Tourigny a tenu à féliciter les constructeurs pour la qualité des produits présentés à la population.

De son côté, le député Baril, sortant à peine d'un colloque du Parti Québécois, tout en mentionnant que dans la région l'industrie de la construction se portait bien, n'a pas manqué de souligner que la propriété représentait pour l'individu un sentiment d'appartenance, sentiment que le P.Q. tente d'inculquer à tous les Québécois.

Les maisons-modèles

Le public de la région des Bois-Francs a encore jusqu'à dimanche le 23 septembre pour visiter les 9 modèles présentés par les constructeurs participants.

L'horaire des visites est le suivant: sur semaine de 19:00 à 21:00, samedi de 14:00 à 17:00 et de 19:00 à 22:00 et dimanche de 14:00 à 17:00. Rapellons que 7 modèles sont présentés à Victoriaville, Sainte-Victoire, un modèle à Daveluyville et un modèle à Plessisville. Les visiteurs peuvent participer gratuitement au tirage d'un système de son Zénith en visitant les maisons-modèles. Cette promotion est réalisée par les constructeurs en collaboration avec Bois-Francs Electronique de Victoriaville.

Banquet de clôture

Comme à chaque année, l'Association des constructeurs d'habitations des Bois-Francs termine la semaine de l'habitation par un banquet de clôture.

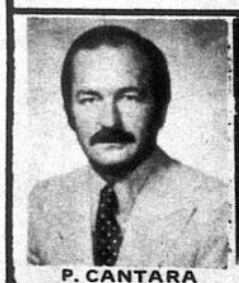
Cette année le conférencier-invité sera M. Rock LaSalle, ministre fédéral de l'Approvisionnement et services. On s'attend bien à ce que M. LaSalle parle de la politique du gouvernement relative au dégrèvement d'impôt pour l'intérêt sur les hypothèques.

Le banquet aura lieu à L'Académie de Danse de Victoriaville. Un cocktail précédera le souper à 17:30 qui sera suivi d'une soirée dansante. Les places étant limitées, les intéressés doivent réserver leurs billets auprès des constructeurs participants ou auprès de l'association.



M. Jean-Paul Mailhot président d'honneur de la semaine de l'habitation, M. Normand Dargy propriétaire de la maison - modèle, J.-Arsène Tourigny maire de la municipalité de Sainte-Victoire, Marcel Pépin, président du comité organisateur, Jacques Baril député d'Arthabaska et Renaud Couture président de l'Association des constructeurs des Bois-Francs, lors de l'ouverture officielle de la 19e semaine de l'habitation. (Photo YB)

ACTIONS/OBLIGATIONS/CERTIFICATS GARANTIS



P. CANTARA
représentant
rés.: 828-2575



R. CLOUTIER
directeur
rés.: 758-8579

758-6261

Régime d'épargne action déductible de votre revenu imposable.

11%

Tassé

Tassé & Associés, Limitée

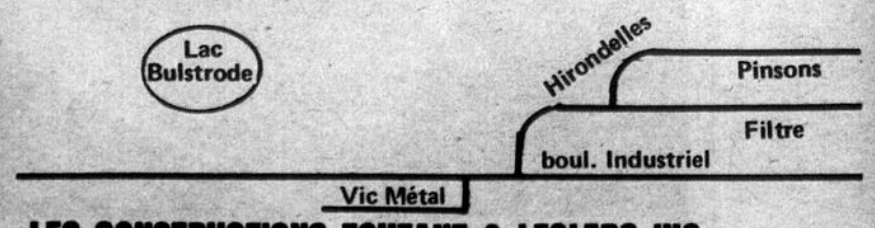
COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENTS
117 est, Notre-Dame — suite 9 — Victoriaville G6P 3Z9

UNE MAISON
A LA PORTEE DE CHAQUE FAMILLE



RESERVEZ VOTRE MAISON DES MAINTENANT
TERRAINS ET AUTRES MODELES DE MAISONS DISPONIBLES SUR LES RUES DES HIRONDELLES, DES PINSONS, ET LEDUC A VICTORIAVILLE.
NOS MAISONS SONT CONSTRUITES SELON UN HAUT STANDARD DE QUALITE ET CELA A DES PRIX IMBATTABLES.

MAISON MODELE OUVERTE AU PUBLIC: SITUEE AU 786 RUE DES PINSONS, VICTORIAVILLE.
Mardi et mercredi: de 19 h à 21 h
Samedi et dimanche: de 13 h à 17 h
Ou en tout temps sur rendez-vous.



LES CONSTRUCTIONS TOUTANT & LECLERC INC.
VICTORIAVILLE
Réal Leclerc – 758-0872
Jacques Toutant – 758-0893

j.n.o.

Notre entreprise est accréditée auprès du PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES DE L'APCHQ

5 ans de garantie

— protège votre dépôt jusqu'à concurrence de $20.000
— Protège votre propriété contre tous vices cachés au cours de la 1ère année et contre tous défauts majeurs pendant les 5 premières années.

Compétence et solvabilité

Dans le cadre du concours
"Les Grandes Aventures du Carrefour des Bois-Francs"

les 3 gagnants sont:

Michel Champagne Saint-Valère	Un cadeau de chez Woolworth
Céline Nadeau Norbertville	Un cadeau de chez Zellers
Claude Perreault Saint-Casimir	Un bon d'achat de 25 $ de Bokado

PROCHAIN TIRAGE SAMEDI
le 22 SEPTEMBRE 1979

Les gagnants se mériteront:

- Un bon d'achat de Pharmaprix
- Un bon d'achat de Beaux Livres
- Un bon d'achat de Beaux Livres

BF
Carrefour des Bois-Francs
Victoriaville.

j.n.o.

LA OU MAGASINER EST TOUJOURS UN PLAISIR!

Chez Emballages Polyclar

On emballe tout... ou presque

Texte et photos:
Gilles Besmargian

Saint-Louis-de-Blandford — Fondée en 1972, la firme Polyclar de Saint-Louis-de-Blandford est devenue Emballages Polyclar en mai 1978; une nouvelle raison sociale avec la venue d'un administrateur allait relancer la production de cette petite entreprise sur une plus grande échelle.

A peine un an après les nouveaux débuts de la compagnie, les deux actionnaires, MM. Michel Baril et Normand Béliveau, respectivement président et directeur de production, investissent un montant de 160 000 $ pour de la machinerie «up to date» et l'agrandissement de la bâtisse existante. Ces argents investis allaient permettre à Emballages Polyclar de toucher un marché plus vaste tout en produisant une nouvelle gamme de produits.

Située en bordure de la route transcanadienne, cette industrie se spécialise dans la fabrication de sacs en polyéthylène (communément appelés «polythène»). En fait, Emballages Polyclar achète le film (polyéthylène) en rouleaux à la longueur et aux dimensions désirées pour ensuite l'imprimer selon les désirs du client. Certains sacs d'emballages peuvent revêtir jusqu'à six couleurs, grâce à une presse acquise en mai 1979.

Des études entreprises par la compagnie et un fournisseur de matières premières en février dernier vont bientôt porter fruit et faire en sorte que certains sacs dirigés vers des clients spécialisés seront de qualité supérieure. De plus, ce nouveau film éliminera quelques opérations lors de l'impression et la fabrication du sac.

Ces premiers sacs seront très bientôt mis en production et s'adresseront au début à certains fabricants de beurre et fromage de la région, de même qu'à une laiterie qui vend une forte partie de sa production dans des sacs. Eventuellement, Emballages Polyclar a l'intention de toucher à d'autres marchés.

Ventes

Présentement, la firme vend ses produits au Québec seulement. Dans un avenir rapproché, Emballages Polyclar tentera de développer les Maritimes avec un autre représentant. Comme nous le laissait entendre le président de la compagnie, «aucun autre territoire ne sera exploité tant et aussi longtemps que nous ne pourrons garantir des délais de livraison raisonnables à nos clients actuels».

Au chapitre du chiffre d'affaires de la compagnie, il se situera à environ 600 000 $ pour le présent exercice financier qui se termine le 30 septembre prochain. En 1980, on envisage atteindre 1 000 000 $.

Employés

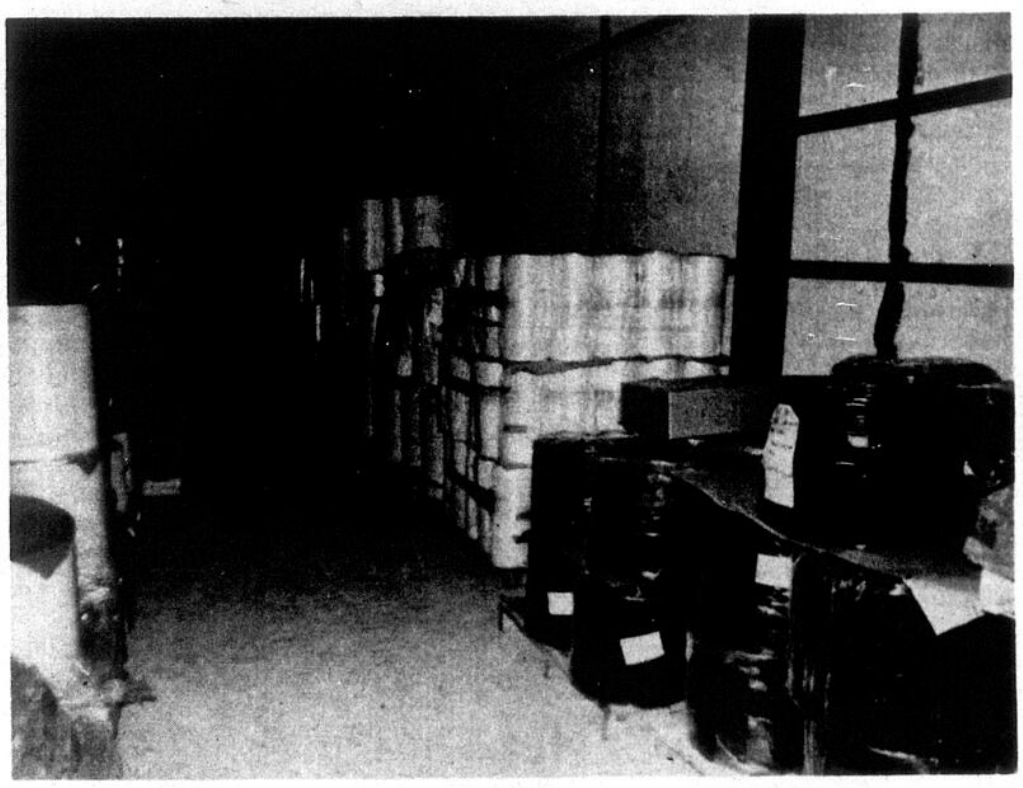
Au début des opérations en 1978, on ne comptait que cinq employés affectés à la production. Lors de notre visite la semaine dernière, le nombre de travailleurs était passé à une quinzaine, dont un bon nombre de femmes.

Divers

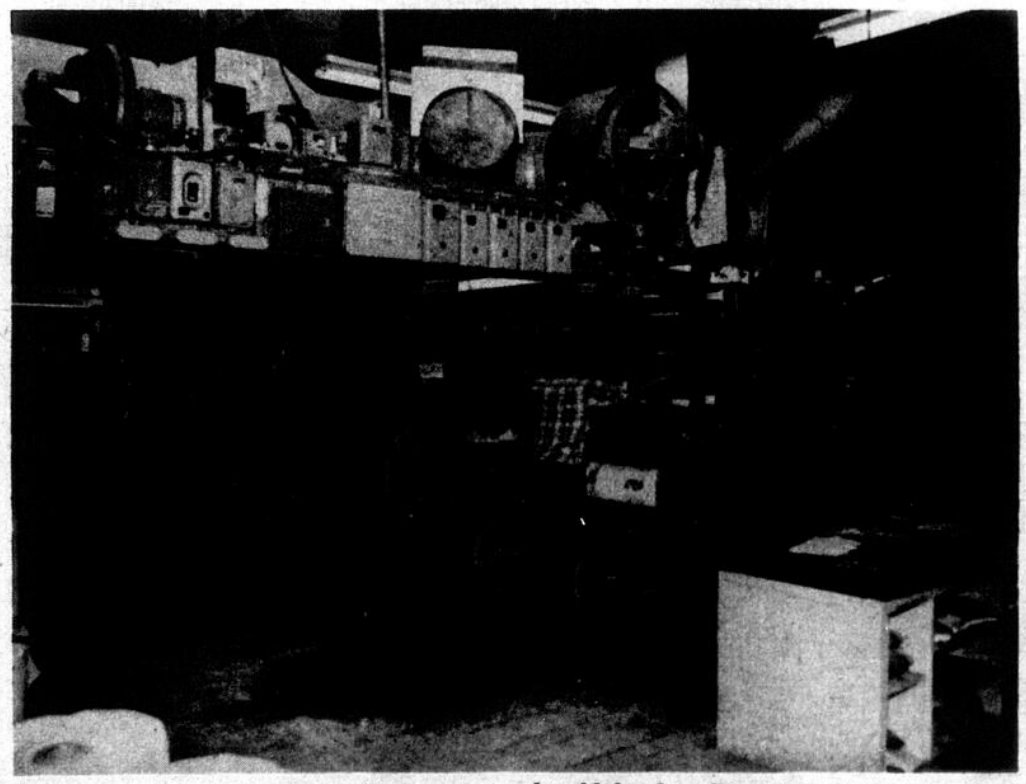
A base de pétrole, la matière première utilisée dans la fabrication de sacs de polyéthylène a subi de constantes augmentations de prix depuis un an. En fait, selon M. Baril, les hausses se situent à plus de 40% depuis octobre 1978.

Aujourd'hui, Emballages Polyclar remplit des commandes particulières pour chacun de ses clients. Avec le temps, on veut en venir à se spécialiser dans quelques lignes pour augmenter le rendement et la qualité. De plus, on pourra vendre les produits fabriqués à meilleur prix et toucher d'autres secteurs ignorés présentement.

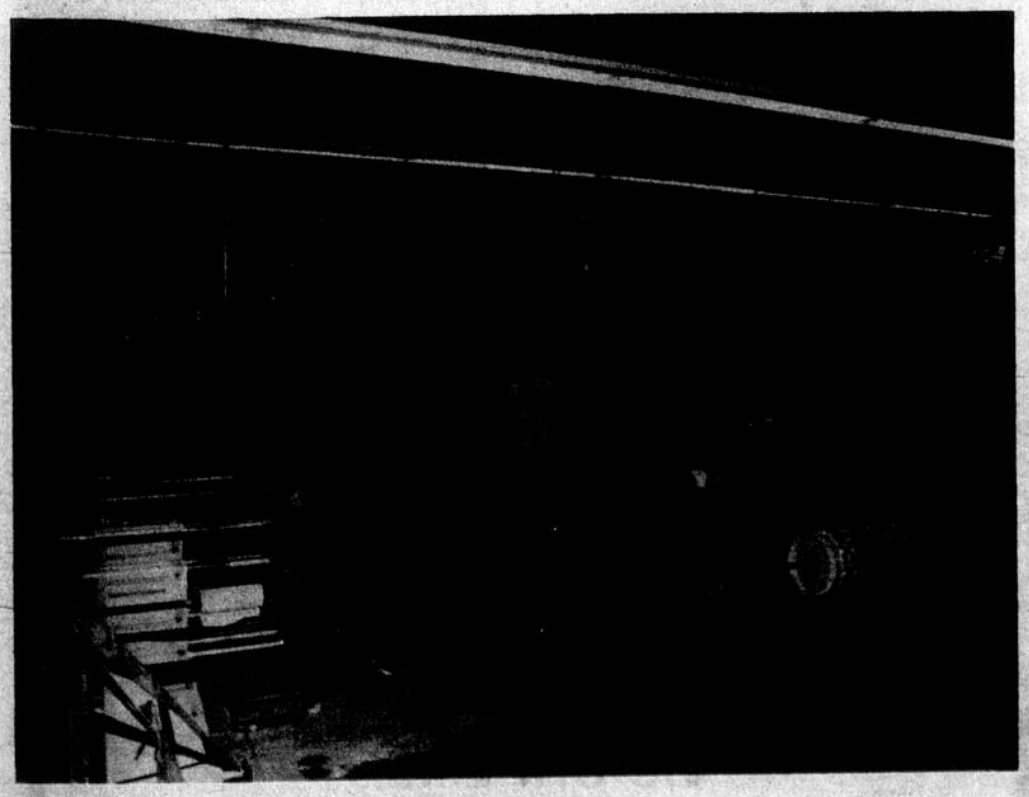
En somme, Emballages Polyclar de Saint-Louis-de-Blandford est appelée à se développer au fil des années, grâce au dynamisme de ses administrateurs et à sa situation géographique; en bordure de la route 20, où bon nombre de clients éventuels peuvent très bien identifier l'industrie.



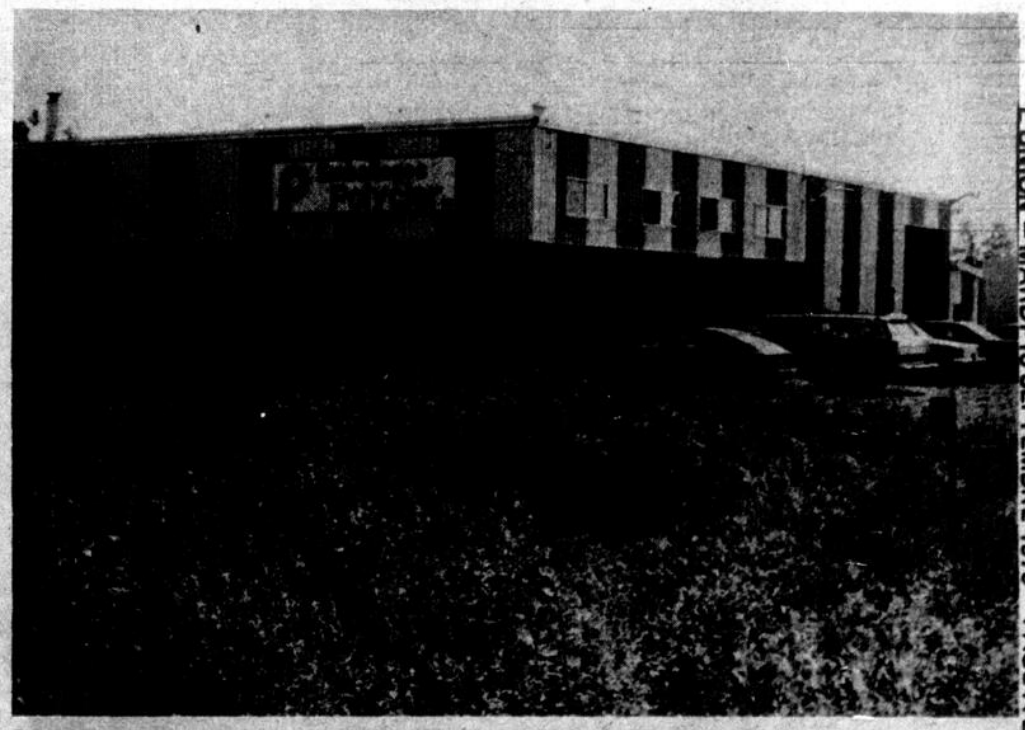
La matière première entreposée.



Cette presse à six couleurs récemment acquise par la compagnie peut combler les désirs des clients les plus exigeants.



Une vue extérieure de l'usine Emballages Polyclar de Saint-Louis-de-Blandford.



D'autres pièces de machinerie à l'intérieur de l'usine.

Loisirs-Amitié

De nouvelles figures

La saison d'automne étant prélude à des activités de groupe, le mouvement Loisirs-Amitié a tenu sa première rencontre de l'année.

Les vacances terminées, le goût de se retrouver, de renouer des liens, de s'installer à nouveau dans des activités enrichissantes se fait sentir, presque comme un besoin. Besoin d'échanger, d'apprendre et de se distraire.

Loisirs-Amitié est à nouveau présent afin d'offrir aux femmes de la région la programmation pour l'année 1979-80. De nouveaux visages se sont joints aux habitués.

A ce chapitre, le mouvement est heureux de souligner leur présence et leur participation. De nouvelles figures égalent idées nouvelles et Loisirs-Amitié se veut ouvert à de nouvelles suggestions. L'activité principale se déroule le mardi en après-midi. La première heure étant réservée à des conférenciers(ières) traitant de sujets variés; en contre-partie la deuxième heure est consacrée aux ateliers.

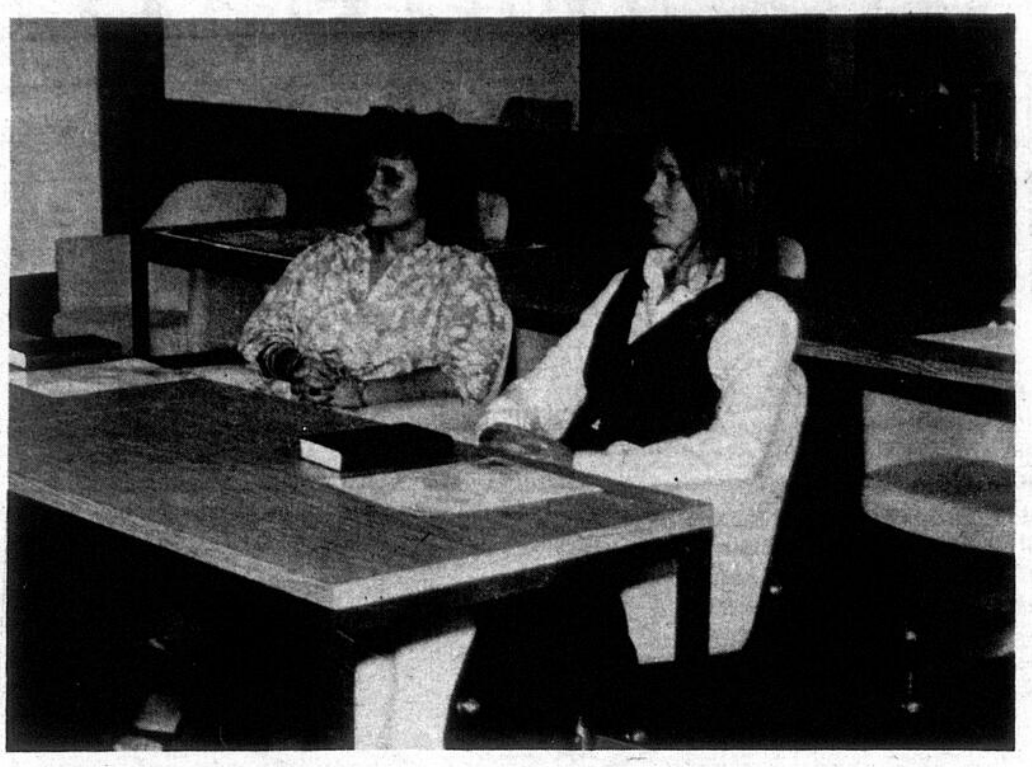
Pour l'année en cours, Claire Forcier a accepté le poste de coordonnatrice en remplacement de Marie Canin, l'âme dirigeante du mouvement depuis ses débuts. Sous son habile direction plusieurs des postes laissés vacants furent comblés. Au comité des présences Denise Beaudet se joint à Lucille Beaulieu tandis qu'aux finances Thérèse Martineau remplace Lucille Bourassa à la trésorerie. Lucielle Marien la seconde. Micheline et Denise Lehoux font front commun avec Yvette Larrozza et Colette Thibault aux programmes. Se partagent la tâche aux affaires sociales Madeleine Guillemette et Gabrielle Paris. Mariette Fillion prend charge des ateliers tandis qu'à la publicité, Suzanne Fournier devient assistante. Pour sa part, Monique Dubé se joint à l'équipe de l'information et des téléphones et Marie Canin choisit d'oeuvrer au comité d'entraide. Claudette Brassard prend place à l'accueil, Antoinette Luneau ayant cédé son poste. Pour terminer Rachel April s'inscrit au comité des cartes de membre avec Yvette Daigle.

Aujourd'hui, Loisirs-Amitié ne recevra pas de conférencier mais donnera l'occasion aux membres de s'inscrire aux différents ateliers.

Saviez-vous que...

— Comme l'atteste le petit musée aménagé sous le tremplin de Holmenkollen, à Oslo, les Vikings étaient skieurs depuis fort longtemps, ainsi que leurs dieux; on a retrouvé un ski vieux de 2 500 ans et des gravures rupestres datant de quelque 4 000 ans montrant l'homme préhistorique chaussé de lattes de bois.

L'Europe septentrionale - la Norvège - page 7 - Larousse (coll. «Beautés du monde»).



Deux nouvelles citoyennes

Vendredi dernier, au Palais de Justice d'Arthabaska, deux jeunes femmes sont devenues citoyennes canadiennes. Il s'agit de Stavoula Angelopoulos, d'origine grecque, et de Henni Zakès, d'origine allemande. La cérémonie d'assermentation était présidée par le juge Claude Pinard. (Photo HRR)

POUR PRENDRE UN VERRE D'EAU
FROIDE ON LAISSE COULER DE CINQ
À SIX FOIS LA QUANTITÉ NÉCESSAIRE...

POURQUOI NE PAS GARDER UN
RÉCIPIENT D'EAU AU RÉFRIGÉRATEUR?

Les clubs 4H du Québec

SALON JEANNE-DARC



COIFFURES DE TOUS GENRES
*AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
*OUVERTURE LE 2 OCTOBRE
*ROLANDE BROCHU (10 ans d'expérience)
*GUYLAINE GRENIER
*THERESE GRENIER
STATIONNEMENT DEBIGARRE
Edifice "LA PROMENADE"
752-5609
SPECIAL PERMANENTE
Bienvenue aux anciennes et nouvelles clientes

COMPTOIR SANTE BEAUTE ENR.
"EDIFICE LA PROMENADE"
Produits naturels
Aliments de santé
HERBAGES, VITAMINES NATURELLES, TISANES, EXTRATEURS DE JUS ETC
TISANE MENTHE – TISANE TILLEUIL
1,49 $
30 sachets
MAXIMUM Nutrition
Edifice "LA PROMENADE"
alimentex
752-2971

INSTITUT DE BEAUTE MARIE-EVE
Rollande Dufresne E.V.D. prop.



LABORATOIRE MATIS
"L'expérience et une certaine idée de la beauté
NE PLUS PARAITRE SON AGE
Nouveau traitement de rajeunissement pour dames et messieurs
METHODE LIFT MODELING PLACENTONIC
Epilation à la cire - Manucure - Maquillage
752-2971
Edifice "LA PROMENADE"

110 NOTRE-DAME EST — VICTORIAVILLE
Edifice "LA PROMENADE"

A Warwick

Deux industries vont de l'avant

Warwick (GB) — Lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville de Warwick jeudi dernier, nous apprenions que deux industries de cette municipalité, Roland Boulanger et Compagnie Limitée et Gérard Ouellet Inc., investiraient près d'un million et demi de dollars dans leur entreprise d'ici 24 mois.

Chez Roland Boulanger, le projet qui a été mis en chantier en août permettra de remplacer certaines machines par d'autres plus modernes et d'ajouter certaines pièces d'équipement aux installations actuelles. En plus d'augmenter la capacité de production de l'entreprise et d'améliorer sa productivité, le projet annoncé amènera la création d'une douzaine d'emplois d'ici 1982.

Les investissements de 875 000 $ annoncés par le président et directeur général de la compagnie, M. Guy Boulanger, serviront entre autres à la construction d'une chaufferie moderne à forte capacité et d'un ordinateur. «Notre entreprise participe activement à la vie économique de Warwick depuis 37 ans et le projet que nous rendons public aujourd'hui démontre que nous entendons maintenir avec force cette présence dans les Bois-Francs», de poursuivre M. Boulanger.

On sait que la firme Roland Boulanger se spécialise dans la fabrication de portes, de moulures et d'éléments de huisserie en pin. Elle occupe des locaux de 75 000 pieds carrés sur un terrain de plus de 600 000 pieds carrés. La compagnie emploie actuellement 150 personnes; 125 affectées à la production et 25 à l'administration. Deuxième employeur en importance à Warwick, Roland Boulanger et Compagnie Limitée versera près de 2 000 000 $ en salaires en 1979.

Gérard Ouellet Inc.

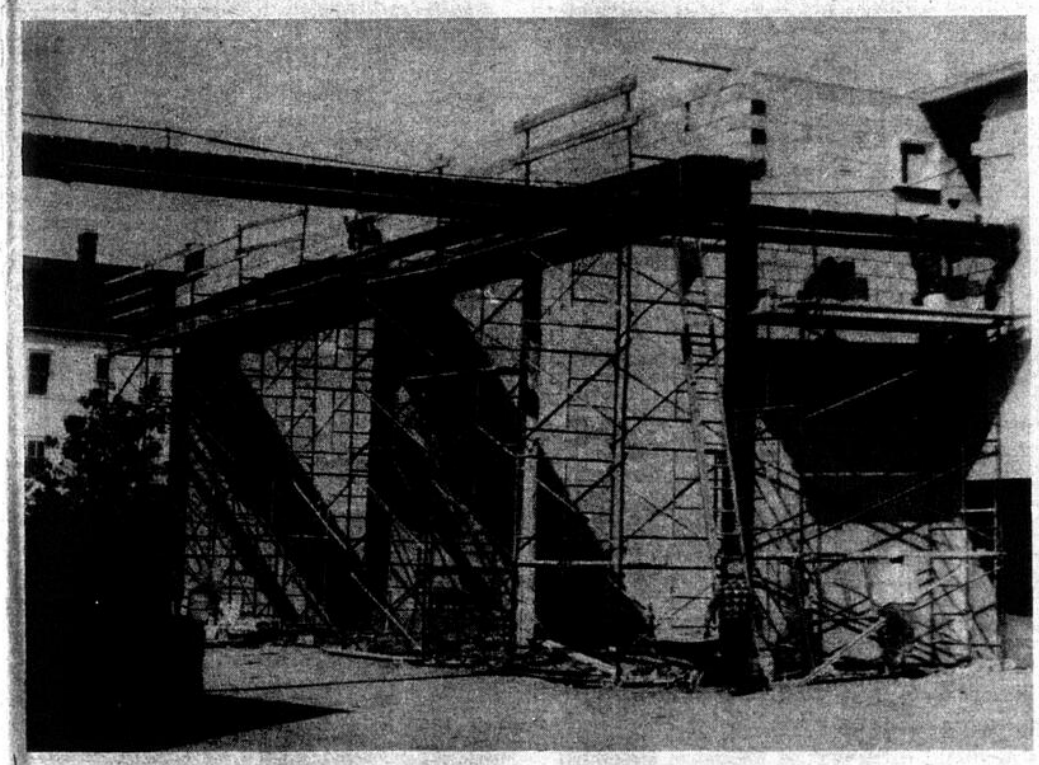
«Notre compagnie a pour politique, depuis près de 50 ans, de fabriquer des meubles à des prix raisonnables. Les investissements que nous annonçons aujourd'hui visent essentiellement à permettre à notre entreprise de continuer dans ce sens et de maintenir sa place de choix parmi les fabricants de meubles à prix moyens».

Cette explication a été donnée par le président de Gérard Ouellet Inc., lors de la conférence de presse. M. Jules Ouellet venait de confirmer que sa firme avait entrepris un investissement global de 435 000 $ dans ses usines de Warwick et Daveluyville. La somme investie permettra d'apporter différentes améliorations aux locaux de l'entreprise et de doter les deux usines de certaines machines plus modernes. La direction de la compagnie estime qu'elle pourra ainsi rendre ses installations plus productives.

Ce double projet se réalisera par étapes. Des travaux ont déjà été entrepris pour moderniser le système électrique de l'usine de Warwick ainsi que pour améliorer les chambres de peinture des deux plans. Dès novembre prochain, des travaux seront entrepris pour doter l'usine de Daveluyville d'un nouveau système de dépoussiérage et de la machinerie plus moderne. Enfin, la réfection du toit de l'usine de Daveluyville se réalisera vers la fin de 1980, tandis sur massonite doit être installé à ce même endroit en stallé à ce même endroit en 1980 ou 1981.

Gérard Ouellet Inc. fabrique des mobiliers de chambre à coucher de style colonial en pin et en érable et fournit du travail à près de 200 personnes; 115 à Warwick et 70 à Daveluyville. Cette compagnie a un impact certain sur l'économie

(suite à la page 31)



La nouvelle chaufferie en construction chez Roland Boulanger et Compagnie Limitée de Warwick. (Photo GB)



Le maire de Warwick, M. Gérard Laroche (à droite), s'est réjoui des investissements annoncés par deux industries locales. Il apparaît ici en compagnie de MM. Richard Côté, vice-président de la CDEBF, Gilles Durand du MEER, Guy Boulanger de la firme Roland Boulanger et Jules Ouellet de Gérard Ouellet Inc. (Photo GB)

Pour passer l'hiver bien au chaud, faites réparez vos fourrures par des gens expérimentés en les confiant à:

Fourrures L. Boisvert Inc.

Michel Mailhot, prés.

2 rue Girouard - Arthabaska

(coin Belvédère et Girouard) 819-357-2211



Spécialités;

Vente
Vente de manteaux sur mesure
Remodelage
Service de réparation
Nettoyage
Lustrage
Garanties



warwick

Festival commercial et culturel de Warwick

Plus de 6 000 personnes visitent une trentaine de kiosques



Tous les styles de commerce étaient représentés à ce troisième festival commercial et culturel de Warwick. (Photo YB)



Plusieurs profitaient de cette exposition pour rencontrer des amis tout en visitant les nombreux kiosques. (Photo YB)



La population semblait des plus intéressée par les objets présentés à ce festival. (Photo YB)

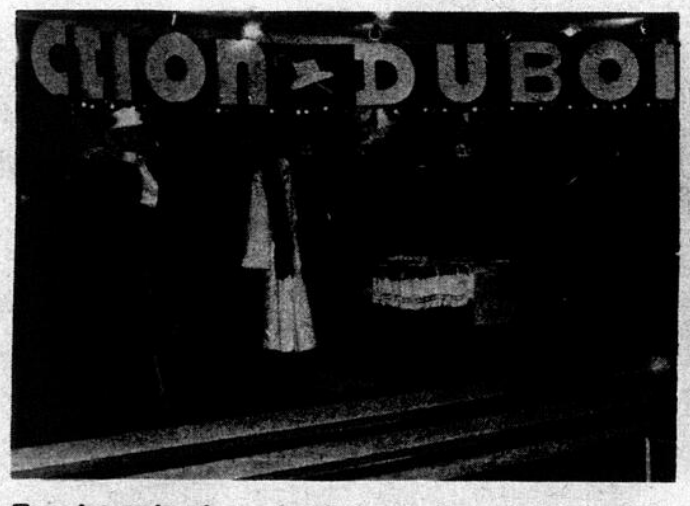
Par Yves Bernier

Warwick — En fin de semaine dernière, plus de 6 000 personnes ont visité l'exposition commerciale et culturelle de Warwick, en la Salle du Canton de cet endroit. M. Jacques Baril, député d'Arthabaska à l'Assemblée nationale, a procédé à l'ouverture officielle de cette foire commerciale.

Plusieurs activités étaient au programme de cette exposition présentée par les Gens d'affaires de Warwick. Des défilés de modes ainsi que plusieurs tirages ont été offerts au public lors de cette troisième édition. Les gens qui ont visité la salle au cours de la fin de semaine ont pu voir plus de 24 kiosques commerciaux, 2 d'antiquités, les oeuvres de 13 artistes-peintres ainsi qu'une magnifique exposition artisanale de l'Aféas.

Même si Dame Nature ne semblait pas vouloir gâter les participants, lors de l'ouverture de l'exposition, la situation s'est vite rétablie dans la soirée de samedi alors que la population était anxieuse de voir ce que les marchands lui offraient pour les saisons d'automne et d'hiver. De plus, la population a pu admirer la mode vestimentaire pour les saisons à venir grâce à de superbes défilés de modes qui ont fait rêver plusieurs de ces dames.

Plus de 8 000 $ en prix de toutes sortes ont été distribués à ceux et celles qui ont fait une visite à la Salle du Canton en fin de semaine. Plus de 100 visiteurs(euses) ont été choyés par ces prix de présence. Un chèque de 100 $ a été remis aux Filles d'Isabelle pour leur apport à cette exposition. Selon M. Donat Lavertu, principal responsable de cette activité, «outre la faible assistance de samedi après-midi, la population a bien répondu et on peut dire que ce fut un succès sur toute la ligne».



Tous les styles de modes étaient présentés à cette foire commerciale. (Photo YB)



Plusieurs artistes étaient présents à cette exposition. (Photo YB)



L'Aféas présentait différentes pièces artisanales à l'occasion de ce festival. (Photo YB)



Une démonstration d'un métier à tisser, a été donnée à l'occasion de ce festival. (Photo YB)

Climatiseur d'air

L'emploi continu du climatiseur de votre véhicule majore de 10 p. cent votre facture d'essence. Evitez le plus possible de l'employer, surtout lorsque les vitres sont ouvertes. Lorsque vous vous en servez, pensez autant aux économies d'énergie qu'à votre confort.

Sauvegarder nos ressources locales

Plusieurs Québécois savent ce que c'est que de quitter son village natal. Chaque année un nombre important de travailleurs et de familles viennent s'installer dans les grandes villes en provenance des régions rurales. Plusieurs agriculteurs d'Abitibi, de Sainte-Scolastique ou d'ailleurs ont été expropriés ou ont dû abandonner leur terre qui n'était plus rentable (8 fermes par jour disparaissent au Québec). Il y a aussi les nombreuses fermetures de villages en Gaspésie, dans le comté de Matane, de la Matapedia, etc. qui ont obligé plusieurs familles à s'exiler dans les grandes villes.

La situation n'est pas beaucoup plus rose pour ces exilés que pour des immigrants qui viennent de l'étranger. La majorité mettront beaucoup de temps à se trouver un emploi et à se loger convenablement. De plus, les enfants présentent souvent des difficultés d'adaptation scolaire : ils se sentent isolés, dépaysés et peu familiarisés avec le langage et les méthodes pédagogiques de la nouvelle école. On peut facilement s'imaginer l'ampleur que peuvent prendre ces problèmes pour l'immigrant étranger qui devra en plus faire face à la discrimination des employeurs et des propriétaires, surtout s'il n'est pas de race blanche.

Les migrants comme les immigrants vivent dans un état de privation et connaissent des frustrations nombreuses. Malgré cela certains d'entre eux réussissent à améliorer leur situation économique. Bien que la majorité aspire à retourner chez eux, ceux dont le revenu économique s'est amélioré préféreront rester. Dans ce cas, ils seront plus à l'aise dans leur nouveau lieu de résidence si on leur reconnaît le droit de s'intégrer.

Toutefois, le problème de déplacement des travailleurs d'une ville à l'autre ou d'un pays à l'autre, reste un problème d'organisation économique. Vouloir le résoudre c'est poser l'inégalité des ressources entre les régions et les villes, et entre les pays.







Revue-modes

Au cours de la semaine dernière, plus de 400 personnes, se sont rendues à la salle Windsor de Victoriaville, pour assister à la revue-modes Jacques Salvail, présentée conjointement par les firmes Carlsberg et Sports Experts. (Photos YB)

Les E.B.F....

(suite de la page 17)

parce que les affectations, les mutations et les réaffectations des enseignants n'étaient plus des matières à être négociées localement en vertu d'un décret du ministre de l'Education, Jacques-Yvan Morin. Pour ramener ce dossier à la négociation locale, les représentants des E.B.F. s'étaient retirés de la table afin de faire pression sur le ministre Morin.

Or, de nous dire le président des E.B.F., le 11 juillet, alors que tout le monde était en vacances, le ministre de l'Education émettait un nouvel arrêté en conseil pour donner suite à l'entente intervenue à la table le 29 juin. Mais surprise! Cet arrêté en conseil ne reprenait pas parfaitement l'entente. Le ministre Morin n'avait pu éviter la tentation d'y inclure un tout petit paragraphe de son cru. Les quelques lignes en question ayant pour effet de modifier l'esprit de l'entente.

Devant ce geste inqualifiable du ministre de l'Education qui se refusait en quelque sorte d'honorer la signature de son représentant à la table de négociation, les présidents de syndicat d'enseignants du Québec n'avaient d'autre choix que de retarder la reprise des négociations locales jusqu'à ce que le ministre Morin retire de son arrêté en conseil tout ce qui n'était pas conforme à l'entente, de rajouter le président des E.B.F..

Néanmoins, de conclure M. Lévesque, nous allons consulter nos membres sur les matières qui sont revenues à la négociation locale lors des assemblées générales de secteur qui se tiendront dans la semaine du 17 septembre et nous évaluerons par la suite l'opportunité de retourner à la table, en espérant que d'ici là le ministre aura «corrigé» sont arrêté en conseil.

PRESENTATION 80

du 17 au 29 septembre

chez Bois-Francs Electronique Inc.

harman/kardon

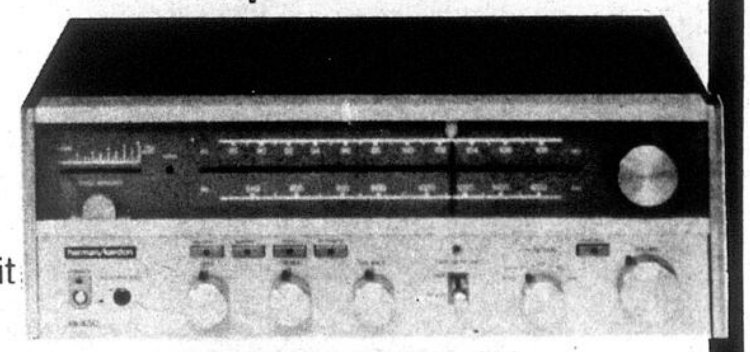
"de la haute-fidélité"

Offrez-vous ce qu'il y a de mieux

Récepteurs MA/MF stéréo

30/30 watts RMS par canal

*Conception à bande ultra large
*Amplificateur couplé en continu
*Préamplificateur à faible niveau de bruit
*Protection par coupe circuit
*Section FM sensible et sélective
*Accord silencieux débrayage

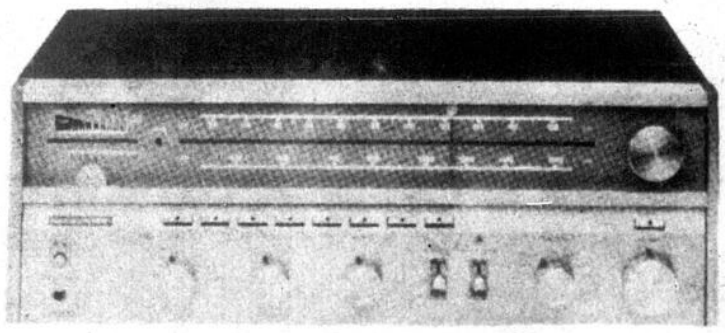


HARMAN/KARDON 450

60/60 watts RMS par canal

DOUBLE ALIMENTATION

*Amplificateur à faible taux de contre-réaction
*Filtres subsoniques et passe bas
*Copie de bande dans les deux sens sur 2 magnétophones
*Protection électronique des circuits
*Nouvelle section FM à faible niveau de bruit



HARMAN/KARDON 670

PLATINE MAGNETOPHONE A CASSETTE

Harman Kardon

- Tête d'enregistrement en Permalloy
- Servo-moteur
- 2 crêtes-mètres
- Echelle dilatée de -20 db à +5db
- Système Dolby
- Filtre subsonique
- Silencieux d'enregistrement
- Compteur de bande à mémoire

ATTENTION!

Deux techniciens spécialisés seront sur place les 27-28 septembre afin de nettoyer et calibrer les têtes magnétiques des magnétophones de toutes marques

PROFITEZ-EN!

C'EST GRATUIT!



Harman Kardon 2500

CHARGEX et master charge acceptées

Plan de financement bancaire disponible.

Heures d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi, de 9:00 à 17:30
Jeudi, vendredi de 9:00 à 21:00
Samedi de 9:00 à 17:00

SPEC

BOIS-FRANCS ELECTRONIQUE inc

Le service est la base de notre commerce

557 BOUL. BOIS-FRANCS SUD ARTHABASKA
357-2208 758-1501

LES SPECIALISTES DE L'ELECTRONIQUE



Voici une assurance qualité sur votre prochaine maison neuve.

La certification de l'A.P.C.H.Q. vous assure que:

- votre dépôt est protégé jusqu'à $20,000;
- votre maison neuve est protégée contre tout vice caché pendant 1 an;
- votre maison neuve est protégée contre tout défaut majeur pendant 5 ans;
- votre maison neuve est bâtie par un constructeur compétent et solvable.

Seuls les constructeurs dûments accrédités auprès du Programme vous offrent cette protection.

Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec

(819) 825-5410 ou téléphonez sans frais à 1-800-361-5300

Participez au concours de l'A.P.C.H.Q.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Tous les écoliers du Québec (des niveaux primaire et secondaire) sont éligibles.
2. Les dessins présentés devront illustrer le thème "Ton chez-toi" (l'idée que le participant se fait de sa demeure; ce qu'elle est ou ce qu'elle devrait être).
3. Les participants sont divisés en deux (2) catégories: écoliers du niveau primaire et écoliers du niveau secondaire.
4. Dans chacune des catégories, il y a $2,500.00 en prix.
5. Un jury, composé de personnes choisies par l'APCHQ, déterminera les gagnants.
6. Chaque dessin doit être accompagné d'une formule de participation.
7. Aucun dessin ne sera accepté après le 31 octobre 1979, à 17h00.
8. Un participant ne peut présenter qu'un seul dessin.

PRIX À GAGNER Total: $5,000.00

	Participants du niveau primaire	Participants du niveau secondaire
1er prix:	$500.00	$500.00
2ème prix:	2 prix de $250.00	2 prix de $250.00
3ème prix:	4 prix de $125.00	4 prix de $125.00
4ème prix:	10 prix de $ 50.00	10 prix de $ 50.00
5ème prix:	20 prix de $ 25.00	20 prix de $ 25.00

CONCOURS DE DESSINS DE L'APCHQ
FORMULE DE PARTICIPATION

NOM DU PARTICIPANT _____

ADRESSE _____

_____ NO DE TÉL. _____

École actuellement fréquentée par le participant _____

Niveau primaire ☐ Niveau secondaire ☐

Poster votre dessin, accompagné de cette formule de participation à l'adresse suivante:

Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec
(Concours de dessins)
14, Elgin, Case Postale 26,
Place Bonaventure
Montréal, Québec H5A 1A2

Au Stade olympique

Ouverture officielle de la semaine de l'habitation

Montréal (YB) — Dans le cadre de la semaine de l'habitation, les membres de la presse étaient convoqués au Stade olympique la semaine dernière, par l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec Inc. Cette conférence marquait l'ouverture officielle de la semaine de l'habitation de l'A.P.H.Q., qui a pour thème «En '79: un chez-soi tout neuf!».

Le but d'une semaine de l'habitation est d'informer le public sur les différents aspects de l'habitation et de la propriété, tout en sensibilisant les différents paliers de gouvernement aux problèmes actuels du secteur de l'habitation. Pour ce faire des cahiers spéciaux ont été distribués à la population en général.

L'A.P.H.Q. qui a été fondée en 1962, représente plus de 80% de la production d'habitations au Québec, parraine pour une deuxième année consécutive la semaine de l'habitation. Mentionnons ici que la région des Bois-Francs a été la première à effectuer une semaine de l'habitation au Québec il y a déjà de cela 19 ans.

C'est M. Renaud Couture, président de Clément Pépin Ltée ainsi que de l'Association des constructeurs des Bois-Francs qui est le président provincial de cette semaine de l'habitation.

Concours

Les constructeurs d'habitations, désireux de souligner à leur façon l'année internationale de l'enfant, profitent de la semaine de l'habitation pour lancer, à travers le Québec, un concours de dessins.

Ce concours est ouvert à tous les écoliers des niveaux primaire et secondaire et offre un grand total de 5 000 $ en prix. Il a débuté le 14 septembre pour se terminer le 31 octobre prochain.

Ce concours n'est pas publicitaire. Les jeunes sont tout simplement invités à illustrer à leur façon le thème «Ton chez-Toi», à faire parvenir leur dessin avec une formule de participation disponible dans les maisons modèles ou découpée dans les journaux.



M. Gérard Gazaille président de l'A.P.H.Q. ainsi que M. Renaud Couture président provincial de la semaine de l'habitation accompagnés de Youppi, mascotte des Expos de Montréal, lors de l'ouverture officielle de la semaine de l'habitation au Stade olympique la semaine dernière.

(Photo YB)

La Croix Rouge,
c'est l'homme à l'aide
de son prochain

Le géant de l'électronique au coeur des Bois-Francs

La différence, c'est notre service

laforme

Une maison bien de chez-nous... pour vous.

GARANTIE TOTALE – SERVICE COMPLET – CREDIT MAISON – CHARGEX – MASTER CHARGE

VOTRE VIEUX TELEVISEUR VAUT BEAUCOUP DE $$$

REPRISES RCA FANTASTIQUES

POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT!

JUSQU'À $100 D'ALLOCATION DE REPRISE À L'ACHAT D'UN TÉLÉCOULEUR RCA À

Faites reprendre votre vieux télécouleur - indépendamment de la marque ou de l'état de l'appareil - à l'achat d'un nouveau télécouleur RCA a télécommande ChanneLock... et épargnez! D'autres modèles comportant la synto-nisation RCA directement "à l'appareil" vous sont également offerts. Passez les voir tous tandis qu'il y en a!

Télécommande ChanneLock

Télécommande ChanneLock de RCA
Met l'appareil en marche et l'éteint, règle le volume, indique le numéro de canal et l'heure par affichage luminescent sur l'écran

Télé-commande

JUSQU'À $60 D'ALLOCATION DE REPRISE

JUSQU'À $30 D'ALLOCATION DE REPRISE

FD468

△ Meuble ColorTrak de 26 po à télécommande ChanneLock
Comporte 8 dispositifs automatisés qui livrent des couleurs superbes et qui assurent une longue durée de vie. Offert en des styles de meuble méditerranéen (voir illustration), colonial et contemporain.

Le COMPAGNON XL-100 ▷ de 20 po† à télécommande ChanneLock
Comprend l'autoréglage de la couleur, la correction automatique des teintes du visage et le châssis LONGUE VIE de RCA à faible consommation d'énergie.

Tube-image de 26 po (image de 63 cm en diagonale)
† Tube-image de 20 po (image de 48 cm en diagonale)

RCA

GARANTIE LAFORME: 5 ANS SUR COMPOSANTS AUDIO 4 ANS SUR TELECOULEURS

CARREFOUR DES BOIS-FRANCS
VICTORIAVILLE, 758-0681

Parrainé par le club Lions de Victoriaville

Echos d'un projet en audio-visuel à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Arthabaska — A l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, il y a quelques jours, prenait fin un projet Canada au travail en audio-visuel d'une durée de quarante semaines et parrainé par le club Lions de Victoriaville.

Ce projet visait notamment la production d'affiches concernant la sécurité du personnel et du bénéficiaire, de photos ou diapositives ayant trait à l'historique du Centre hospitalier ainsi qu'à son fonctionnement actuel, de même qu'un montage sur la réinsertion sociale du bénéficiaire en soins prolongés. D'autres objectifs portaient sur la réalisation de bandes sonores synchronisées touchant le perfectionnement du personnel infirmier et le montage de quelques vidéos sur l'urgence-incendie, les postures susceptibles d'éviter les accidents de travail, la réanimation, etc.

Le club Lions de Victoriaville devait aussi satisfaire un souci constant de l'Hôtel-Dieu de favoriser la prévention de la maladie, en souscrivant à l'achat d'un magnétoscope qui permettra de véhiculer une information pertinente au niveau du servide de l'urgence, tout en comblant sainement l'attente des usagers.

Monsieur Louis Montplaisir était le directeur du projet, alors que monsieur Yvon Perreault, directeur des finances au Centre hospitalier et membre du club Lions supervisait l'application du programme d'un comité aviseur.



On reconnaîtra dans l'ordre M. Yvon Perreault, M. Louis Montplaisir, Soeur Claire Perreault et M. Paul-André Charron, président du club Lions de Victoriaville.

(Cliché L'Union)

Au cours de la soirée qui a marqué la fin de cette activité, Soeur Claire Perreault, directrice générale, a remercié chaleureusement les membres du club Lions et les a félicités pour ce sens social exceptionnel qui les a incités à participer ainsi à la vie de leur centre de santé.

A Saint-Rosaire

Saint-Rosaire (MNR) — Une tire de traîneau se tiendra à la salle des Plaines vendredi le 21 septembre au profit des loisirs de Saint-Rosaire. Les inscriptions se tiendront à 19:30. Trois catégories se verront attribuer des trophées: hommes, femmes, enfants.

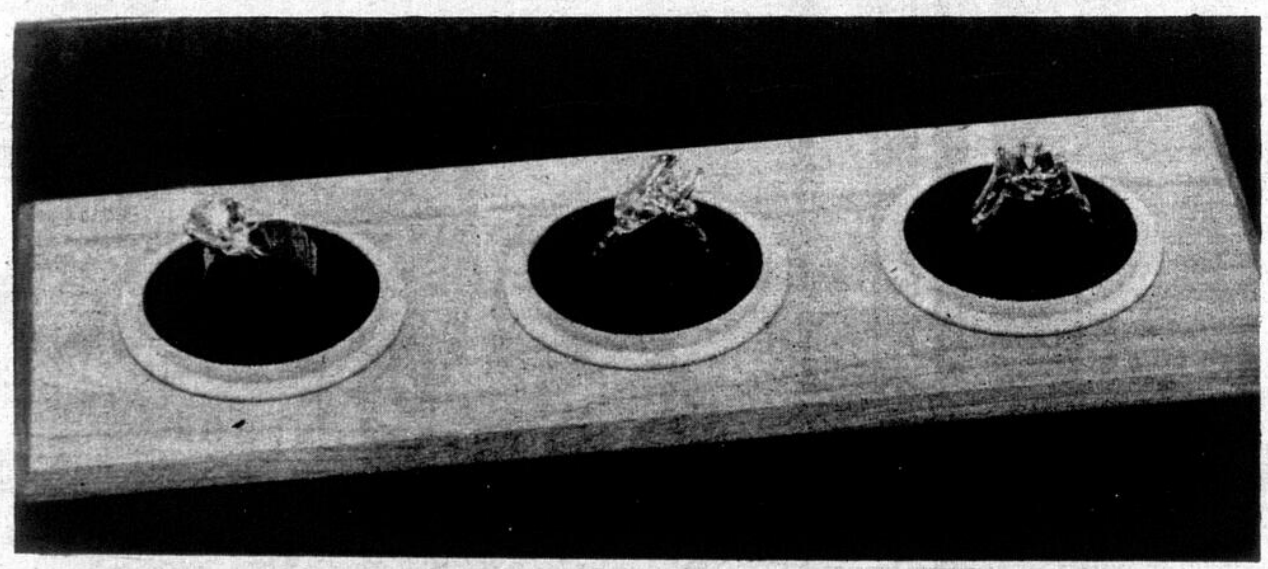
Cours de ballet

Daveluyville (MNR) — Des cours de préballet (5 ans), ballet classique (7 ans) et ballet-jazz seront donnés à Daveluyville le mercredi soir très bientôt. On peut s'inscrire en communiquant avec Claire Belhumeur au numéro 367-2026.

Saviez-vous que...

— On écrit sans «majuscule»: «boire du champagne» (pour du vin de Champagne), du bordeaux, du bourgogne, du châteauneuf-du-pape; un verre de côtes-du-rhône, de pouilly-fuissé, etc.

500 lettres pour tous les jours — page 359, Larousse.



Du 17 septembre au 29 septembre

25%

DE RABAIS SUR TOUTES LES BAGUES EN OR
10 ET 14 CARATS A REMONTAGE, SERTISSAGE DE VOTRE DIAMANT INCLUS

20%
DE RABAIS
SUR TOUTES
LES BRELOQUES
EN MAGASIN

Place Laval

Bijouterie Marc-Perry INC.

197 Notre-Dame est, Victoriaville

758-1922

(Aux 2 places)

79/09/25

Service de réparation

Artisans Coopvie

Fête des assurés

La coopérative Les Artisans Coopvie tiendra son assemblée générale annuelle en la salle de la Plage Hamel samedi le 22 septembre.

Ayant pour thème «La fête des assurés», cette rencontre des sociétaires de la section de Victoriaville se veut à la fois administrative et sociale.

C'est ainsi qu'une soirée dansante complètera la brève période consacrée à l'adoption des divers rapports, de même qu'à l'élection d'une partie de son bureau de direction.

Par la même occasion, les participants auront l'occasion de visionner un montage audio-visuel préparé pour la circonstance.

Le président de cette assemblée M. Jean-Claude Houle profite donc de l'occasion pour inviter les sociétaires ainsi que le public à assister à cet événement.

Vente par encan
Samedi le 22 septembre 1979 à 12:30 à la Salle paroissiale de Ham-Nord

SERA VENDU UN SURPLUS D'INVENTAIRE de magasin de cadeaux et de variété tout neuf donc Jean-Guy CLOUTIER propriétaire.

Ensembles de valises complets - services de coutellerie - plats à hors d'oeuvre - choppes à bière de toutes sortes - coffres à bijoux belle valeur - ensemble de poêle et de récipients à fondue de qualité - plusieurs vases décoratifs - bols pour soupe à l'oignon - tous les articles pour bébé tels que jouets chaises barbies etc... - porte-monnaie hommes, femmes, enfants - cendriers de toutes sortes - albums à photos - bouilloires de toutes sortes - cloches à gâteaux - sacs big foot - cadres avec fleurs séchées - horloges de très grande valeur - batteries de toutes sortes - rasoir pour dames - lampe et cloche chinoises - croix et chaines plaquées or - sac à couches pour bébé - assiette murale avec pensée - ensemble de badminton - différentes sortes de verres - services d'ustensiles décoratifs et manuels - figurines de toutes sortes - différentes sortes de carafes à vin - assiettes à fondue de céramique - chandelles de toutes sortes - urnes en plâtre pour fleurs - seau à glace grande qualité - cadres en cuivre - hache-viande - jarres à biscuits - centres de table de toutes sortes - toutes sortes de services à boisson - totes sortes de plateaux - sáchoirs à cheveux pour hommes et femmes - montres de poche - lanternes - jeux pour la famille - plats à salade en bois - sacs à cosmétique - croix et cordons grande qualité - plats décoratifs en bois - ustensilles de cuisine avec support - ensembles de chapeaux et flûtes pour party.
Et une grande quantité d'articles qu'il serait trop long à énumérer ici.

Inf.: JULES GRIMARD
encanteur licencié
Ham-Nord
Tél.: 1-344-2227
Aussi propriétaire des évaporateurs J.G.D.

Vente par encan
Dimanche le 23 septembre à midi trente à Kingsey-Falls à la salle située sur la rue Gibson, à la sortie du pont.

SERA VENDU SURPLUS D'ENTREPOT.

Réfrigérateur, poêle électrique, sécheuse, mobilier de cuisine avec 8 chaises, chaises berçantes, chaises droites pliantes en bois, bureaux de tous genres, divan-fauteuil, garde-robe portative, chaufferette, gros malaxeur avec hache-viande, verrerie, vaisselle, stéréo combiné, colonne de son, guitare, table antique, miroir, cadres, bibelots, tapis turquis, couvertures, articles pour bébés, bassinette, parc, siège d'auto, pousse-pousse, marchette, tapisserie, patin d'Aoust comme neufs, pointures 6 1/2 - 8 1/2. Coffres d'outils, set de grappin, articles de bureaux, classeurs, secrétaire avec chaise pivotante.
Beaucoup d'autres articles. Conditions comptant.
Cantine sur les lieux.
S'adresser à:

CHARLES CHAMPAGNE
encanteur licencié
Sainte-Elisabeth-de-Warwick
Tél.: 358-2785

C'est une vente à ne pas manquer, car tout doit être liquidé.

VENTE PAR ENCAN **Chez FERNAND BINETTE**

L'entrepôt est situé au 357 rue Girouard, Arthabaska.
Samedi le 22 sept. 1979 à 13:00
SERONT VENDUS:
11 formes à béton pour fenêtres. Broche à forme Tuyaux et grillage. Clapboard différent. 6 sets d'échafauds. 1 génératrice. 1 compacteur. 1 banc-scie. 1 moteur avec meule. 1 étau . 4 scies "Black & Decker". 1 drille 3/4. 1 scie à chaine. 1 moteur. 1 coffre à outils. 5 "bondeur". 1 set de ciseaux. 2 fans de cuisine. 3 sorties de fan. 5 moustiquaires. 2 pqts de veneer 3/4 à tablette. 1 pupitre. 500 morceaux 4 x 4 12'. 1 remorque à tracteur. 1 remise à outils. Barrière. 1 compresseur à air avec fusil, 6 mois d'usage (1978). 3 pqts bloc-lock. 1 perceuse à serrure. 1 set de cadrans à gaz. 1 paire de pinces serreuses. 2 flatteurs. 1 perceuse. 5 feux à gaz. 3 instincteurs. 1 set de couteaux, autres objets. 1 compresseur. 1 réfrigérateur. 1 niveau avec règle. 4 scies de 7 po. 16 cordes de raccordement électrique. 4 rouleaux de broche. 10 rouleaux de papier de construction. 1 jack à pression. 1 soudeuse électrique. 1 balayeuse Electrolux commerciale. 1 tondeuse. 1 pompe à l'huile. 9 chaufferettes électriques. 8 feuilles d'isolant. 7 portes de 30'. 3 pics. 1 pelle à creuser spéciale. 3 râteaux. 3 moppes à plancher. 1 fournaise à l'huile. Supports à soliveau. 1 armoire. 4 équerres à cylindre. 4 étagères. 22 ventilateurs. 1 boite de limes. 6 portes de cheminée. 1 boite de "clanches" de porte. 2 pinces à brique. 1 poinçonneuse. 1 pompe à eau. 6 fusils à graisse. 11 contenants de 5 gallons, matériaux divers. 2 vibrateurs. 1 pompe à eau 3". 2 brouettes. 1 étagère 2' x 8'. 3 échelles. 5 sets de bancs. 13 pelles de toutes sortes. 7 chauffrettes à gaz. 6 pqts de laine 2". 3 boites de tuiles à plafond. 3 poteaux de cave. 15 feuiles de papier construction.

LUCIEN HOULE
encateur licencié
SAINT-ALBERT, tél.: 353-2270

ENCAN

A L'ENTREPOT DENCO, rue Giguère à South Durham, comté Drummond, dimanche le 23 septembre 1979 à 13:00 précises.
Seront vendus:
Meubles, articles neufs et divers. Les encans reprendront régulièrement à compter de dimanche le 14 octobre 1979 pour tout l'hiver. Ceux qui veulent faire vendre leurs articles peuvent les amener en tout temps.
Pour informations, téléphonez: M. Clément Côté
1-819-858-2109 ou
Restaurant Ville La Joie à 1-819-858-2102
Aussi si vous désirez faire encan à la grandeur de la province, je suis à votre service pour tous genres d'encans,
Aussi acheteur de fermes avec roulants, animaux et coupes de bois.

Jean-Marc Denault, encanteur
233, 7e avenue nord,
Sherbrooke.
1-819-569-5618
ou Saint-Théodore-d'Acton, cté Johnson
1-514-546-2549

ENCAN
POUR
CAMPING DES PINS
R.R. 1, à 2 milles du village de
KINGSEY FALLS
(cté Drummond)
Dimanche le 23 Septembre '79 à 11 hres précises

Sera vendu un Ameublement Complet, incluant :
2 Mobiliers de cuisine dont un en bois avec 4 chaises; Set de chambre; Commodes avec ou sans miroirs; Cuisinière électrique Westinghouse; 2 Poêles à bois "ANTIQUES"; Bérigérateur General Electric 11 pi. cu.; Congélateur Suprême 16 pi. cu. — comme NEUF; Laveuse et Sécheuse RCA en très bonne condition; 3 Téléviseurs dont un Motorola 22 pces Couleur et 2 portatives Noir et Blanc de 12 et 22 pces; Bonne machine à coudre portative de marque Brother; Dactylo; 2 Balayeuses électriques dont une Electrolux; Plusieurs Fauteuils et Chaises de différents modèles; Lingerie, Verrerie et Vaisselles de toutes sortes, Pièces décoratives; Bibelots; etc. etc.
AUSSI un Autoneige Snow-Jet en très bonne condition; Bonne remorque à 2 roues; Charrue à 2 rais, modèle trainant; Semeuse à 13 disques sur roues de bois; Herse à roulettes 16 x 32, modèle trainant; Nivelouse sur roues, modèle trainant; Grotte à chemin tout en bois franc; Chaine et transmission de nettoyeur d'étable; Roues de fer; Réservoir à l'huile; Tondeuse à animaux électrique; Pompe à eau avec moteur électrique; Torches à souder; Plusieurs outils électriques; ANTIQUITES, Articles de hangar; Vieux fer; CAMION Chevrolet 1952 avec roues doubles et épandeur à fumier; et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

CONDITION : COMPTANT

AUSSI à VENDRE : Propriété de 2 logements et le Terrain de Camping.

Pour informations : 819/839-2648

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau St-Hyacinthe, Qué.
TEL. 514 · 773-5660

Vente par encan
Samedi le 22 septembre à 13:00 chez Robert Jarry de Saint-François du Lac
La ferme est située au 275 rang Sainte-Anne, environ 2 milles de Pierreville en allant vers Sorel.

SERONT VENDUS:
Tracteur Oliver 1265, 1973, avec 4 pesées avant, chaines, 1 chageur avant KMW 1976. Tracteur Farmall Super A, avec sarcleurs, barres de tire, pesées de roues avant et arrière. Charrue Hudreen 3 versoirs 14". Herse hydraulique Bush Hog 24 disques. Herse Oliver trainante 28 disques. Un vobroculteur White 29 dents avec rouleau émotteur. Un cultivateur Lilliston 2 rangs. Un planteur 2 rangs Rawkombi pour légumes et arbustes. Un planteur Holland, 2 rangs pour céleri, avec moteur Wisconsin. Un semoir de précision 2 rangs Ewacta avec 4 jeux de rotors pour semence. Un épandeur d'engrais chimique Euro Span 5500, un applicateur Gandy. Une arroseuse Fecnoma avec rampe standard 22 pd et 6 pendentifs pour traitement localisé et accessoires, un wagon sur pneus, une génératrice Winpower 12 000 watts. Camion Dodge Mod 500 1973 avec boite isolée de 12 pd. Une serre Harnois 21 par 96 en cèdre équipée avec 2 ventilateurs, 2 fournaises, sprinklers. Une fournaise air chaud TROY 98 000 BTU avec plémus. Une fournaise Chrysler Airtemps 138 000 BTU avec plémus, 2 fournaises de plancher Coleman. Châssis de couche chaude par 6, contenants pour légumes, barils de 45 gal. pour huile ou eau, une foule d'articles trop long à énumérer. Conditions comptant.
Pour informations, s'adresser à ALBERT BRETON de INVERNESS au tél. 418-453-2681, encanteur licencié, bilingue, toujours acheteur de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tous genres de ventes par encan.

Auto à vendre
Thunderbird 1977, moteur 351 V8, équipement de luxe, 46,000 milles, très propre, en très bonne condition.
752-7315

Luxueux bungalow à vendre
Tranquillité de la campagne et services de la ville à 2 minutes de la transcanadienne et 15 minutes de Victoriaville, petit quartier résidentiel. 26 x 42 en brique & garage double, 5 1/2 pièces plus sous-sol fini avec foyer. Tapis mur à mur, aspirateur central, chambre froide, nombreuses commodités. Occasion à ne pas manquer.
364-5280 79/09/25

ENCAN
Tous les samedis beau temps, mauvais temps à 10:00
au 295 boul. Baril, Princeville chez Les Entreprises V.P.V. Inc.

Tout sera vendu:
Meubles, bibelots, peinture, prélarts, tapis
et plusieurs autres articles trop long à énumérer.
Pour renseignements:
Gérard Gagnon,
Encanteur
752-4611

79/10/02

Moins de 3% des échantillons de boeuf haché vendu au Québec contiennent du porc

Une récente enquête du Laboratoire d'analyses et d'expertises alimentaires du ministère de l'Agriculture du Québec révèle que seulement 2,8% des échantillons de boeuf haché contiennent de la viande de porc.

En effet, l'addition d'autres viandes, telles le porc, le cheval, le poulet, dans la composition du boeuf haché ne semble pas une pratique très courante chez nous. Par ailleurs, en Ontario, le ministre de la Consommation déplorait récemment le fort pourcentage de porc contenu dans la viande utilisée par des marchands de hamburgers; sur 210 échantillons prélevés à travers cette province, 77 contenaient effectivement du porc.

L'enquête du ministère de l'Agriculture du Québec a impliqué le prélèvement de 554 échantillons dans tous les types d'établissements de préparation de viande (boucheries, épiceries, restaurants, etc...). Elle a démontré que seulement 17 échantillons de viande vendue sous l'appellation «boeuf haché» renfermaient du porc. Toujours selon le rapport, c'est dans les régions de Nicolet, Trois-Rivières et Chicoutimi que l'on a compté le plus grand nombre d'infractions à cet égard.

Il est à noter que cette fraude peut causer de graves problèmes à l'être humain. La trichine (trichinella speralis), ver que l'on peut contracter par la consommation du porc mal cuit, se reproduit très facilement dans notre organisme. Elle peut occasionner des maux de tête, des hémorragies sous-cutanées et des troubles respiratoires. Elle pourra, à l'occasion, être responsable de myocardite et de méningite.

Par ailleurs, le rapport fait mention de certaines infractions à l'égard des appellations de produits par le vendeur. Ainsi, 3,3% des échantillons ne rencontraient pas la norme fédérale en ce qui a trait à la teneur en gras, puisque 19 d'entre eux excédaient le taux maximum autorisé dans le boeuf haché.

Selon la norme fédérale, la teneur en gras ne doit pas excéder 17% pour le boeuf haché maigre, 23% pour le boeuf haché mi-maigre, et 30% pour le boeuf haché ordinaire.

L'addition de céréales comme substance de remplissage ne donne pas lieu de s'inquiéter, seulement 0,18% des échantillons en contenait.

Bref, la consommation de notre boeuf haché est satisfaisante mais c'est à vous, consommateurs, d'attirer l'attention de la Direction générale de l'inspection des aliments sur toute anomalie concernant les produits alimentaires.

Vaches de boucherie

Alimentation à la dérobée

La vente des veaux se prépare dès maintenant. Il n'est pas superflu de préparer les ventes d'automne par quelques soins et trucs à utiliser pour les troupeaux au pâturage.

A ce moment-ci de l'année, les pâturages commencent à baisser et on s'attend en même temps à une baisse de la production laitière. Il en résulte donc que les veaux risquent de stabiliser leur poids, ou du moins d'accuser une diminution de leur courbe de croissance, précisément en raison du peu de lait à leur disposition de même que de la qualité et la quantité des herbages.

On doit donc songer dès maintenant à suppléer aux ressources des pâturages par une alimentation à la dérobée, dite «Creep Feed». Cet aliment ne doit pas être compliqué ni dispendieux. Il doit être constitué uniquement de grains grossièrement moulus et agréables au goût des jeunes animaux.

Cette alimentation supplémentaire, à raison d'une demi-livre par cent livres de poids vif, a trois buts principaux. Le premier, que nous avons déjà décrit, permettra au veau de garder une bonne courbe de croissance et d'atteindre la date de l'encan avec un poids intéressant de 180 à 200 kilos (400 à 450 livres). L'expérience des années passées a démontré aux producteurs-naisseurs que les meilleurs prix étaient atteints avec des veaux de poids appréciable.

Le second but poursuivi sera de favoriser, petit à petit, la formation de la flore bactérienne chez le veau apte à digérer l'aliment solide. L'animal pourra alors être sevré sans rebours considérable, parce qu'il aura été habitué à manger et à digérer un aliment solide.

Enfin, un autre but visé par l'alimentation à la dérobée est d'habituer les veaux à la présence de l'éleveur, à l'apprivoiser en quelque sorte. Depuis leur sortie au pâturage, les vaches et leurs veaux n'ont pas beaucoup été approchés par le producteur de sorte que le troupeau devient difficile à contrôler. Les vaches ne se laissent pas facilement enfermer dans un enclos et les veaux encore moins. La pratique de l'alimentation à la dérobée permet de surmonter ces difficultés.

L'équipement nécessaire pour cette pratique n'est pas compliqué ni dispendieux. Il suffit de disposer d'un enclos assez grand pour recevoir les vaches et les veaux et, dans un coin, d'un plus petit enclos pour ne laisser passer que les veaux. Ces derniers pourront ainsi être gardés dans ce petit local où on pourra les charger facilement dans un camion au moment du sevrage. Une pratique simple pour attirer les vaches est de leur donner quelques balles de foin dans ce corral et le travail de rassemblement n'en sera que facilité à l'automne.

En bref, la pratique de l'alimentation à la dérobée aura trois effets bénéfiques: maintenir une courbe de croissance intéressante, aider la formation de la flore bactérienne du veau et apprivoiser les veaux et les vaches pour faciliter leur rassemblement à l'automne.

Gagnants du concours de l'Ordre du merite agricole

Le ministre de l'Agriculture du Québec, monsieur Jean Garon, vient de faire connaître les noms des gagnants du concours de l'Ordre du mérite agricole qui, cette année, s'est tenu dans le territoire no 5 avec 99 participants qui venaient des comtés suivants: Abitibi, Bonaventure, Charlevoix, Chicoutimi, Lac-Saint-Jean-Est, Lac-Saint-Jean-Ouest, Matane, Matapédia, Rimouski, Témiscamingue.

Dans la catégorie «Médaille d'or» où 16 concurrents se mesuraient, la première place a été attribuée à un producteur laitier de Petite-Matane, comté de Matane, la Ferme Filiber Ltée, qui a obtenu un total de 903 points sur une possibilité de 1 000. Les frères André, Marius et Olivier Philibert méritent ainsi la médaille d'or, le titre de commandeur, le drapeau et la rosette de l'Ordre, le diplôme de «très grand mérite exceptionnel» ainsi que 1 000,00 $ en argent.

Parmi les 15 concurrents à la médaille d'argent, d'autres producteurs laitiers, MM. Albert et Adrien Maltais, d'Hébertville-Station, dans le comté de Lac-Saint-Jean-Est, se sont classés au premier rang avec 880 points. Leur succès leur vaut, outre la décoration d'officier et le diplôme de «très grand mérite», un prix de 600,00 $.

Dans la catégorie des débutants pour l'obtention de la médaille de bronze, qui groupait 68 candidats, Robert et Frères, producteurs laitiers de Saint-Eugène-de-Guigues, dans le comté de Témiscamingue, ont mérité la première place avec 898 points. En plus de la décoration de chevalier et du diplôme «mérite», MM. Lucien et Marcel Robert gagnent un prix de 250,00 $.

Soulignons enfin que deux autres aspirants au titre de commandeur ont obtenu 900 points et plus. Il s'agit de Laroche & Frères, de Saint-Prime (comté de Lac-Saint-Jean-Ouest) et de monsieur Rolland Desjardins, de Sainte-Félicité (Matane) qui ont conservé respectivement 901 et 900 points.

Les concurrents du Mérite agricole 1979 ont été honorés lors d'une réception qui s'est tenue mercredi, le 29 août, à 14:00, en la salle de bal de l'Auberge des Gouverneurs du centre-ville de Québec.

CASSEZ LA CROÛTE!

IL N'Y A RIEN DE BON COMME DU BON PAIN



Pour plus de renseignements, contactez:
Le Conseil de la Boulangerie du Québec
Suite 304, Place Crémazie, 50 ouest, Boulevard Crémazie,
Montréal, (Québec) H2P 2S9
Tél.: (514) 388-4475

Conseil de la Boulangerie du Québec

Deux...

(suite de la page 23)

des Bois-Francs puisqu'elle versera 1.8 $ millions en salaires au cours de l'année courante.

CDEBF

Selon M. Richard Côté, vice-président de la Corporation de développement économique des Bois-Francs, s'est dit très heureux de l'initiative de ces deux importants employeurs de Warwick. Parlant d'abord de la firme Roland Boulanger, M. Côté a rappelé que malgré les deux incendies qui ont détruit complètement les installations de la compagnie en 1948 et 1973, elle avait su faire sa place au soleil pour devenir aujourd'hui un des plus importants fabricants de portes et de moulures au Canada et ce, grâce à la ténacité et à l'esprit d'initiative de ses administrateurs.

D'autre part, le vice-président de la CDEBF a rendu hommage à la famille Ouellet qui compte trois générations dans l'industrie du meuble. «Ceci constitue un exemple de l'esprit d'entreprise des Bois-Francs qui a fait de la région de Victoriaville la capitale de l'industrie du meuble au Canada.

Subventions

Enfin, l'administrateur des subventions au ministère de l'Expansion économique régionale (MEER), M. Gilles Durand, a annoncé l'octroi d'une somme de 175 000 $ pour Roland Boulanger et Compagnie Limitée et de 85 000 $ à Gérard Ouellet Inc.

Par ailleurs, la firme Roland Boulanger sera également appuyée par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec pour la réalisation de son projet. Le MIC lui a en effet accordé un dégrèvement fiscal en vertu de la Loi 48. Ce dégrèvement pourra s'appliquer sur les cinq années financières suivant la réalisation des immobilisations.

A l'instar de plusieurs autres entreprises des Bois-Francs qui ont dévoilé des projets d'expansion depuis le début de l'année, ces deux compagnies poursuivent leur croissance et démontrent la force économique grandissante de notre région.

Cours sur le budget

Le budget est un outil important pour tous les consommateurs, peu importe le niveau de revenu (qui n'est pas intéressé à connaître où va son argent?). En faisant son budget le consommateur, selon sa catégorie de revenu, fera les constatations suivantes:

1. Il peut arriver que l'on retrouve des anomalies graves dans la répartition de ses dépenses. On ne peut corriger ces erreurs de fonctionnement qu'après avoir fait son budget.

2. On découvre où va son argent. Souvent on a une mauvaise connaissance du coût de certains postes de son budget. L'exemple le plus courant étant le vêtement.

3. Cet outil n'est pas seulement un moyen de compresser ses dépenses mais aussi une excellente façon de planifier ses achats. On peut ainsi des mois à l'avance prévoir des achats et amasser l'argent requis. C'est à partir de ce principe que fonctionnent les caisses de Noël et les caisses vacances dans les Caisses populaires.

4. A ceux qui sont endettés, le budget n'apporte pas un surplus d'argent. Il peut montrer les raisons de cet endettement et les postes budgétaires qui grèvent le budget. Cette connaissance permettra, lorsque cela est possible, de compresser certains postes budgétaires et d'avoir plus d'argent pour payer ses dettes.

5. Le budget permet même de choisir, à l'occasion, son niveau d'endettement tout en conservant une capacité de payer. Pour acquérir un bien durable comme un poêle ou un réfrigérateur, on pourra faire un emprunt auprès d'une institution financière et avoir à rembourser selon des termes convenant à sa capacité de payer.

En résumé, le consommateur voyant systématiser dans son budget le coût réel de ses habitudes de consommation peut: prévoir ses dépenses, effectuer certains réaménagements quand c'est possible, se déculpabiliser de l'endettement, compte tenu de son caractère inévitable, le prévoir et le contrôler.

Si, faire votre budget vous intéresse, appelez à l'A.C.E.F. de Victoriaville, nous prenons les inscriptions pour les cours qui débuteront dans la semaine du 24 septembre.

Ces cours vous sont offerts gratuitement.

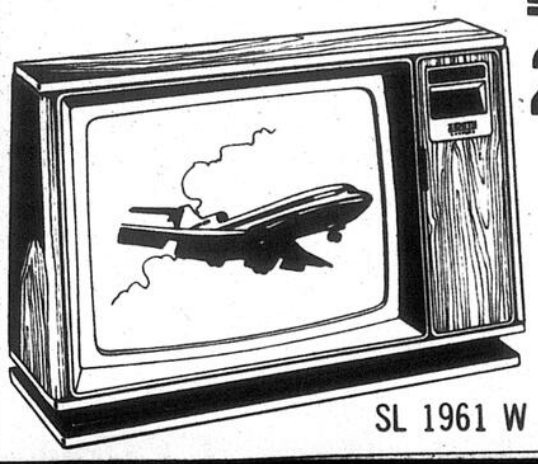
A.C.E.F.
de Victoriaville
10 boulevard Carignan
752-5855

ZENITH

PRESENTATION '80
Du 17 au 29 sept. Chez BOIS-FRANCS ELECTRONIQUE

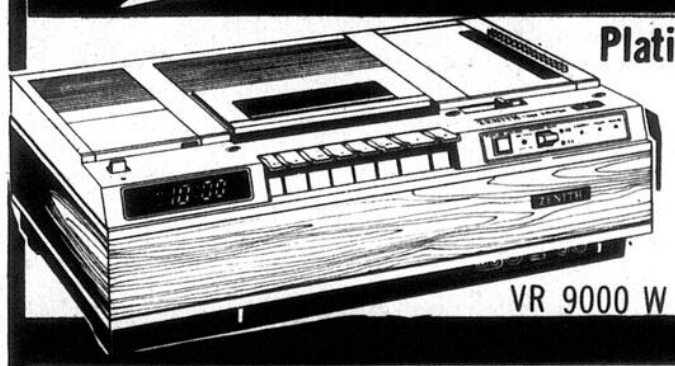
AMENEZ TOUTE LA FAMILLE VOIR CA

ZENITH 1980
SYSTEM 3


20"
SL 1961 W


Télécommande 2000
ORDINATEUR
CABLO SELECTEUR INCORPORE
De votre fauteuil, ouvrez, fermez, ou changez les postes à votre gré, augmentez ou diminuez le volume, agrandissez l'image de 50%
Venez l'essayer

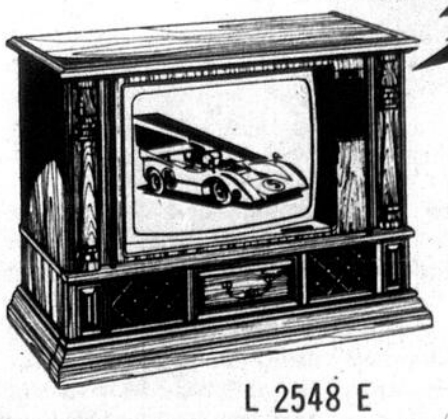
ZENITH AUJOURD'HUI POUR LONGTEMPS


Platine d'enregistrement magnétoscopique
VR 9000 W
*Recherche rapide en visionnant
*Arrêt d'image
*Télécommande
*3 jours de programmation
*Jusqu'à 5 heures d'enregistrement


14"
Idéal pour la chambre ou comptoir de cuisine
Zénith '80
SL1225

ATTENTION
TOUS NOS TELECOULEURS Zenith '79
SONT REDUITS A DES...
Prix liquidation

1980 ZENITH
26"
STYLE ESPAGNOL 4 HAUT-PARLEURS


L 2548 E

CHARGEX et master charge acceptées
Plan de financement bancaire disponible.
Heures d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi de 9:00 à 17:30
Jeudi, vendredi de 9:00 à 21:00
Samedi de 9:00 à 17:00

SPEC
BOIS-FRANCS ELECTRONIQUE inc
Le service est la base de notre commerce
557 BOUL. BOIS-FRANCS SUD ARTHABASKA
357-2208 758-1501
LES SPECIALISTES DE L'ELECTRONIQUE

Aussi chez Côté TV 1685 St-Louis Plessisville 362-2456

Parquets d'engraissement pour bovins de boucherie

Aide financière portée à $40,000

Le maximum de l'aide financière qu'un agriculteur pourra obtenir du gouvernement du Québec pour la construction d'un parquet d'engraissement pour bovins de boucherie a été porté de $20,000 à $40,000 par une modification au programme en vigueur.

Les modalités du programme d'aide à la construction de parquets d'engraissement demeurent inchangées, c'est-à-dire que le ministère de l'Agriculture verse une subvention représentant 50% des coûts du projet mais ne pouvant pas dépasser $100.00 par tête de bétail pour la construction de parquets d'engraissement. Toutefois, alors que l'ancienne version du programme était limitée à un maximum de 200 têtes subventionnables par projet, l'aide gouvernementale pourra maintenant s'appliquer à des troupeaux allant jusqu'à 400 têtes.

En annonçant cette nouvelle aujourd'hui, le ministre de l'Agriculture du Québec, monsieur Jean Garon, a précisé que cette mesure permettra aux éleveurs de bovins de boucherie du Québec de franchir une nouvelle étape dans le développement de leurs troupeaux.

La première version de ce programme d'aide qui remonte à plusieurs années, était à toute fin inopérante puisque le minimum de bovins que devait compter une ferme pour être éligible était de 400. A peu près personne au Québec n'était en mesure de se lancer dans cette production en débutant à une telle échelle.

Le programme a été modifié une première fois l'an dernier pour le rendre applicable à des installations dont la capacité projetée varie de 50 à 200 bêtes. De plus, des programmes régionaux sont venus se greffer au programme national dans la plupart des régions propices à l'élevage de boeuf afin de rendre cette mesure accessible à des troupeaux encore plus petits.

«Dans le développement d'une nouvelle technique de production agricole, il est essentiel de développer des modèles propres aux conditions de production du Québec et à la situation de nos agriculteurs, plutôt que de transplanter intégralement ce qui se fait ailleurs», a affirmé M. Garon. «Des parcs d'engraissement de 50 têtes ou moins sont peut-être une aberration dans les provinces de l'ouest, a poursuivi le ministre, mais au Québec ils permettent à des agriculteurs de s'initier à cette nouvelle technique, quitte à développer leurs troupeaux par la suite, ou d'ajouter une activité d'appoint à leur ferme.

Une nouvelle étape

Le développement du réseau d'abattoirs au Québec, l'instauration d'un régime d'assurance-stabilisation des revenus améliorés pour les éleveurs de bovins de boucherie, de même que l'évolution du marché de la viande, ont créé des conditions très favorables au développement de l'élevage de bovins de boucherie au Québec.

Selon M. Garon, il est maintenant important de rendre l'aide gouvernementale accessible à des éleveurs désireux de franchir une nouvelle étape afin d'être encore plus compétitifs. L'approche retenue dans le développement des parcs d'engraissement a été de permettre aux éleveurs de progresser à leur propre rythme. Il en sera encore de même avec la nouvelle modification apportée au programme puisque le chiffre de 400 têtes est un maximum subventionnable qui peut être atteint en plusieurs étapes.

Expansion de la production d'asperges

Le ministère de l'Agriculture du Québec étend maintenant son programme d'aide à la production d'asperges à toutes les régions du Québec. Cette décision a été prise en considérant que la production actuelle n'atteint qu'environ 200 hectares, alors que la demande s'élève à 800 hectares. Cette mesure permettra en outre de faciliter la diversification de l'horticulture maraîchère et de mieux répondre aux besoins des entreprises engagées dans la transformation de l'asperge.

Les moyens

Le ministère de l'Agriculture du Québec accordera une aide financière pendant les trois premières années de la culture de l'asperge pour:

a) la préparation du sol (1ère année)

b) la plantation des griffes (2e année)

c) la qualité de l'aspergeraie (3e année)

L'admissibilité

Etre producteur agricole reconnu au sens de la loi des producteurs agricoles.

Etre déjà engagé dans la culture de l'asperge ou en production horticole.

Etre propriétaire d'un terrain où se poursuivra cette culture ou détenir un bail de location de quinze ans sur [illegible] où se poursuivra cette culture ou détenir un bail de location de quinze ans sur le terrain où implanter l'asperge (Bail postérieur à 1975).

Actuellement, les producteurs agricoles des régions du nord de Montréal (10) et de la Mauricie (11) sont admissibles. Afin d'assurer un encadrement technique adéquat, les agriculteurs de toutes les autres régions seront admissibles à condition qu'un minimum de dix producteurs agricoles par région s'engagent à cultiver l'asperge. Dès que ce minimum de dix producteurs est atteint pour une région agricole, les agriculteurs de cette région peuvent bénéficier de tous les avantages du programme d'expansion de la production d'asperges.

L'aide technique

Le ministère offre des conseils techniques aux producteurs sur la valeur du sol, les techniques à utiliser pour la préparation du sol, l'implantation et l'exploitation rationnelle de l'aspergeraie.

L'aide financière

a- Pour la première année, c'est-à-dire, celle de la préparation du sol: 350,00 $ l'hectare pour une superficie minimum de quatre hectares pour les nouveaux producteurs et huit hectares pour les producteurs déjà engagés dans cette culture.

La subvention sera versée l'année suivante (juin) sur les superficies effectivement plantées et sur présentation des factures d'achat de griffes.

b- Pour la deuxième année, c'est-à-dire, l'année de la plantation des griffes: 200,00 $ l'hectare. Cette subvention sera payée l'année

(suite à la page 33)

Bell Canada remercie de leur indulgence tous ses abonnés et plus particulièrement ceux qui ont eu à souffrir des retards de service entraînés par le récent conflit de travail.

Maintenant que le conflit est réglé, nous nous mettons résolument à l'oeuvre pour répondre aux demandes de notre clientèle. Il est évident cependant que nous ne pourrons disposer du jour au lendemain de l'arriéré de travail accumulé depuis trois mois. Il faudra donc prévoir encore un certain temps avant que tout rentre dans l'ordre.

Nous avons pris note de toutes les commandes et nous communiquerons avec vous dès que nous serons en mesure de les remplir. Nous nous occuperons d'abord des clients qui n'ont pas de service téléphonique.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Bell

Au Québec

Nouveau champion laboureur

Victoriaville (MD) — Un nouveau champion laboureur a été couronné samedi le 25 août, à Saint-Hyacinthe. Il s'agit de monsieur Roland Bouchard de Mirabel, comté de Deux-Montagnes, grand gagnant des compétitions du 25e concours provincial de labour. En obtenant la meilleure performance de cette année, monsieur Bouchard a relégué au second rang monsieur Jean-Charles Marcil de Carignan, comté de Chambly, ex-champion de 1977 et 1978.

Ce concours du labour, organisé par l'Association provinciale des laboureurs, s'est tenu du 22 au 25 août sur les terrains de la Station de recherche agricole du ministère de l'Agriculture du Québec, à Saint-Hyacinthe. L'an prochain, les compétitions auront lieu au Collège MacDonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Un gagnant de chez nous

Profitons de l'occasion pour féliciter Jean Morin de Sainte-Elisabeth, comté d'Arthabaska, qui s'est classé troisième dans la classe des visiteurs avancés et deuxième dans la classe junior.

Précisons enfin que Onil Groleau de Saint-Eustache-de-Lotbinière, comté de Lotbinière, est arrivé bon deuxième dans la classe des visiteurs novices.



De gauche à droite: monsieur Roland Bouchard de Mirabel (ex. - Saint-Augustin-de-Deux-Montagnes) champion laboureur du Québec en 1979 et récipiendaire du trophée Esso, monsieur Martin Van Lierop, secrétaire de l'Association provinciale des laboureurs du Québec, monsieur Christian Beauchemin de la compagnie Esso et monsieur Jacques Beauséjour, député d'Iberville, représentant le ministre de l'Agriculture du Québec.



protection du territoire agricole

LES AGRICULTEURS 6

Commission de protection du territoire agricole du Québec

Quelles sont les dispositions concernant les agriculteurs?

Les restrictions, contenues dans la Loi sur la protection du territoire agricole, interdisent l'aliénation, la vente, le lotissement et le morcellement de lots situés dans une zone agricole provisoire ou permanente, sans avoir, au préalable, obtenu l'autorisation de la Commission de la protection du territoire agricole. De plus, la coupe des érables d'une érablière est interdite, sans l'autorisation de la Commission, sauf pour des fins sylvicoles, de sélection ou d'éclaircie.

Ces dispositions sont de caractère général et ne s'adressent pas systématiquement à tous les propriétaires de lots dans une zone agricole provisoire ou permanente.

A cet égard, la Loi reconnaît à tout agriculteur, dont la principale occupation est l'agriculture, le privilège de construire sur son lot des résidences pour lui-même, ses enfants ou ses employés. Une autorisation de la Commission n'est pas exigée; seule une déclaration doit être transmise à cette dernière.

Un agriculteur, dont la résidence a été construite avant le 9 novembre 1978, jouit d'un droit acquis. Un droit acquis est reconnu en fonction de l'utilisation d'un lot lors du dépôt de la Loi. A ce titre, une personne peut lotir, vendre et utiliser à des fins autres que l'agriculture une superficie maximale d'un demi-hectare sur le lot où sa résidence est érigée. Les résidences construites après le 9 novembre 1978, sur une exploitation agricole ne bénéficient d'aucun droit acquis, en vertu de cette Loi, et ne pourront être vendues séparément de cette exploitation sans l'autorisation de la Commission.

Une exploitation agricole formée d'un lot ou d'un bloc de lots contigus peut être vendue ou aliénée, sans l'autorisation de la Commission, dans la mesure où cette transaction s'effectue uniquement pour des fins agricoles et que le vendeur ne garde aucun lot contigu (mitoyen) à cette exploitation.

Cependant, le propriétaire pourra conserver un lot d'une superficie maximale d'un demi-hectare s'il garde sa résidence et si cette dernière a été construite avant le 9 novembre 1978. Si le propriétaire désire se construire une résidence sur le résidu de son demi-hectare, une autorisation de la Commission n'est pas nécessaire. Une déclaration sera exigée dans les cas où la corporation municipale délivre un permis de construction ou si le propriétaire veut lotir le résidu de la superficie accordée en vertu d'un droit acquis.

La construction de bâtiments pour fins agricoles, à l'exception d'une résidence, est considérée, en vertu de cette Loi, comme étant une utilisation agricole. A ce titre, la construction de bâtiments agricoles ne nécessite aucune autorisation ou déclaration, en regard de la Loi sur la protection du territoire agricole. Cependant, si une corporation municipale exige un permis de construction, alors une déclaration devra être transmise à la Commission.

Expansion...

(suite de la page 32)

suivante sur recommandation de l'encadrement technique après vérification de la superficie plantée et de la bonne qualité de l'aspergeraie.

c- Pour la troisième année, c'est-à-dire, l'année qui suit la plantation: 100,00 $ l'hectare, applicable aux étendues subventionnées en deuxième année. Elle sera payée l'année suivante sur constatation par l'encadrement technique de la superficie réelle et de la bonne qualité de l'aspergeraie.

d- La superficie maximum admissible aux subventions est de vingt hectares par producteur.

Les procédures à suivre

Les producteurs agricoles qui désirent se prévaloir de ce programme doivent s'adresser au bureau de renseignements agricoles de leur région. Un formulaire leur sera remis avec le programme. Ils devront alors s'inscrire et fournir tous les détails nécessaires lors d'une rencontre à fixer avec un conseiller agricole.

CAPSULES

LA FEMME PLOMBIER EST PLUS HEUREUSE

(S.H.S.) Les travailleurs masculins et féminins qui occupent un emploi traditionnellement réservé à l'autre sexe sont plus heureux dans leur travail que leurs confrères ou consoeurs qui ont un emploi reconnu comme appartenant à leur sexe, selon une étude menée par la psychologue Carol Schreiber dans une grande entreprise américaine. Cette plus grande satisfaction serait due selon la psychologue au fait que ces travailleurs ont choisi de suivre leurs penchants naturels, qui pouvaient par exemple mener un homme vers la carrière de téléphoniste, plutôt que de se laisser guider par les normes sociales. Par contre, ces employés sont moins bien vus par leurs confrères et consoeurs; c'est le cas surtout des femmes occupant un "emploi d'homme": les hommes pensent qu'elles ont besoin davantage de conseils et de surveillance.

NE JETEZ PAS UNE MAIN COUPÉE

(S.H.S.) Une équipe de micro-chirurgiens du centre médical de l'Université de New York s'est illustrée cet été en rattachant les membres sectionnés d'un policier (une jambe écrasée entre deux autos), d'un jeune musicien (une main) et d'un travailleur (une main). De même, une équipe de l'hôpital Royal Victoria de Montréal a réussi à épisser le nerf sciatique d'une jeune Américaine. Autrefois réservée à la science-fiction, la micro-chirurgie se développe rapidement et certaines opérations comme la remise en place d'un doigt coupé sont presque considérées comme une routine dans une douzaine de centres hospitaliers américains et canadiens où les spécialistes, travaillant au microscope, utilisent divers instruments (comme des aiguilles plus minces qu'un cheveu) pour rattacher vaisseaux, muscles, tendons et nerfs scindés.

Logements neufs
4½ à louer.



Libres immédiatement
1 mois gratuit
Situés au 38 Jolicoeur
Inf.: 758-8622 364-2397

Recrutement

CADETS DE L'ARMÉE 2728 OPTIMISTE VICTORIAVILLE

Avis aux jeunes de 13 à 18 ans.

Commandités par le Club Optimiste de Victoriaville

Si le défi et l'ouverture t'intéressent
Viens te joindre au corps des cadets de l'armée 2728 Optimiste, Victoriaville.

Pour de plus amples informations, venez nous rencontrer les vendredis entre 19:00 et 22:30 à:

A l'école Le Manège

110 St-Georges, Victoriaville

362-7226 ou 758-8612

1 milliards $ d'assurance-vie individuelle en 30 ans

L'assurance-vie Desjardins, Lévis, le 13 septembre 1979 - trente ans après le début de ses opérations, l'assurance-vie Desjardins a plus de 1 milliard $ d'assurance-vie individuelle en vigueur.

C'est une autre étape importante pour cette compagnie qui est déjà la première au Québec quant au total de l'assurance-vie en vigueur sur la vie des Québécois (assurances individuelle et collective, assurance-crédit).

Ce premier milliard d'assurance individuelle a été souligné par une soirée au cours de laquelle Monsieur Alfred Rouleau a pris la parole. Monsieur Rouleau a été le directeur général-fondateur de l'assurance-vie Desjardins et est aujourd'hui président du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

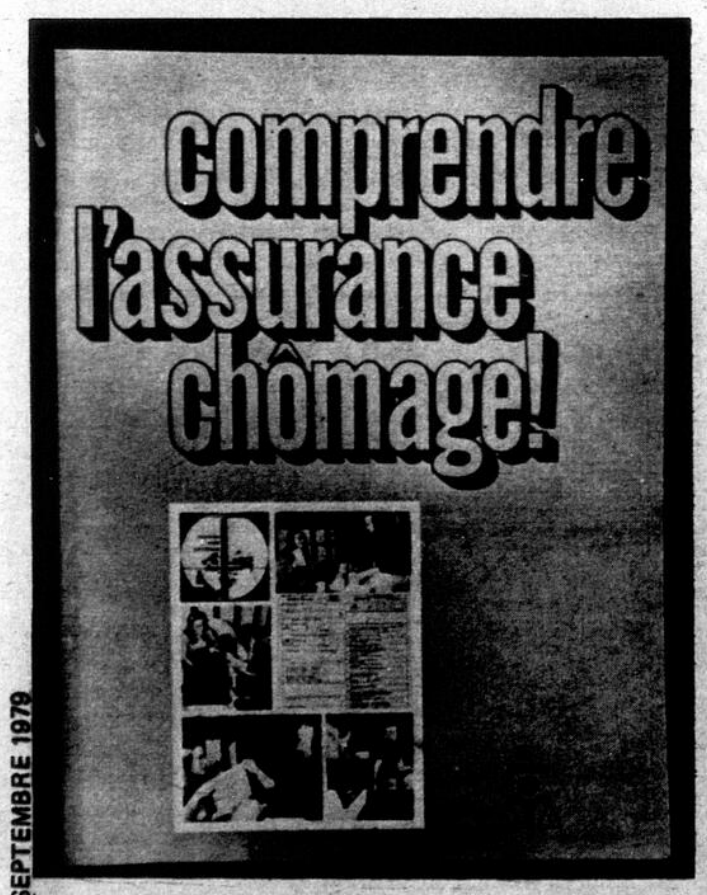
Il a rappelé que la compagnie a été fondée par les Caisses populaires parce que, selon le mot du commandeur Alphonse Desjardins, «l'assurance-vie est la fortune de ceux qui n'en n'ont pas». Il a estimé que les prochaines étapes de la croissance de l'entreprise iraient dans le sens d'une plus grande intégration avec les Caisses populaires, sans que ralentisse pour autant l'expansion des services qu'elle offre aux citoyens et aux entreprises du Québec et de huit autres provinces.

Les assureurs-vie de l'assurance-vie Desjardins et les directeurs d'agence, au nombre desquels figurent encore quelques membres de la toute première équipe, ont participé à cette célébration. Ils ont manifesté leur enthousiasme en entendant prédire le deuxième milliard pour le milieu de la prochaine décennie, soit six fois plus rapidement que le premier.

Dans son rapport financier de 1978, l'assurance-vie Desjardins affichait un actif de 324 millions $. Elle emploie plus de 700 personnes et occupe, quant à l'assurance-vie en vigueur, le 49e rang en Amérique du Nord sur plus d'un millier de compagnies d'assurance-vie.



Monsieur Alfred Rouleau, président du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et directeur général-fondateur de l'assurance-vie Desjardins, a célébré avec les assureurs-vie de l'entreprise le premier milliard d'assurance-vie individuelle. En ajoutant l'assurance collective et l'assurance-crédit, l'assurance-vie Desjardins est maintenant, quant à l'assurance-vie en vigueur, au 49e rang en Amérique du Nord sur plus d'un millier de compagnies d'assurance-vie.

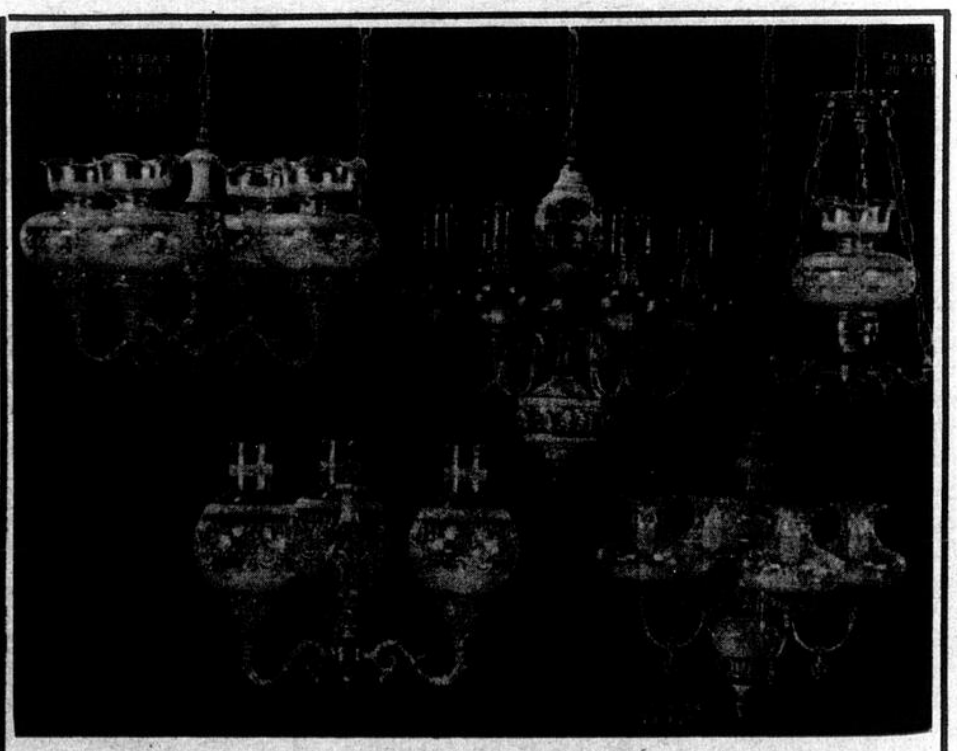


Le Service de l'information de la Commission des Services juridiques vient de procéder à une nouvelle édition du photoroman de 24 pages, intitulé «Comprendre l'assurance-chômage». La publication est destinée à expliquer la loi de l'assurance-chômage, et comporte aussi les dernières modifications apportées à cette loi. En plus du scénario faisant vivre l'histoire d'une jeune femme se retrouvant en chômage, le «photoroman» explique en détails toutes les procédures à suivre pour recevoir des prestations d'assurance-chômage quand on y a droit. Les personnes intéressées peuvent obtenir, gratuitement, ce «photoroman» en écrivant au: Service de l'Information, Commission des Services juridiques, C.P. 123, Succ. Desjardins, Montréal, Qué., H5B 1B3.

PAP
PIÈCES ÉQUIPEMENT ATELIER
PLOURDE AUTO PARTS Co. ltée
(819) 752-4551 MAGASIN 752-4579 ATELIER
Moteurs
Wisconsin
WALTER
Outils électriques
CONCESSIONNAIRE CATERPILLAR DEALER
Systèmes hydrauliques
DEVILBISS
Compresseurs
Equipement à peinturer
MEMBRE UNI-SELECT
J.-Inc.

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE C'EST POSER UN GESTE DE CONSERVATION CONSIDÉRABLE!
les clubs 4H du Québec

Astra Luminaire
CARREFOUR DES BOIS-FRANCS
(Entrée Hart's)



Lustres, appliqués murales, pour l'intérieur et l'extérieur.
LES PRIX SONT RAISONNABLES
On y trouve aussi un excellent choix de cadeaux de très bon goût qui sortent de l'ordinaire.
Pour informations; Tél.: 758-7181

Santé et sécurité des travailleurs

Bilan des premiers travaux en commission parlementaire

La phase ultime de la consultation qui a accompagné l'élaboration de la réforme sur la santé et la sécurité du travail s'est ouverte cette semaine à Québec par le début des auditions publiques de la Commission parlementaire du Travail et de la Main-d'oeuvre sur le projet de Loi 17 sur la santé et la sécurité des travailleurs, piloté par le ministre d'Etat au développement social, monsieur Pierre Marois.

La Commission doit siéger environ trois jours par semaine, jusqu'au 3 octobre, et entendra les mémoires de pas moins de soixante-six (66) groupes.

Le fait saillant de cette première semaine a été la suggestion faite mardi par un groupe de professionnels appartenant à divers départements de santé communautaire d'étendre à l'ensemble des travailleurs le droit au retrait préventif, c'est-à-dire la possibilité pour un individu d'être affecté à une autre tâche lorsque son travail est directement lié à une détérioration précoce de sa santé et qu'on peut dépister chez lui les premiers signes d'une maladie professionnelle. Cette disposition, déjà prévue au projet de loi, mais pour les travailleuses enceintes seulement, constitue une sorte de première nord-américaine.

Néanmoins, le ministre Marois a indiqué qu'une équipe étudiera très sérieusement cette hypothèse dans les plus brefs délais, car, a-t-il dit, «le droit au retrait préventif est un droit aussi fondamental et naturel que le droit de refuser un travail dangereux. Cependant, nous devrons examiner l'élargissement de cette mesure de façon responsable afin d'en cerner toutes les implications et surtout afin d'éviter de susciter de faux espoirs».

D'autre part, le ministre s'est dit fondamentalement d'accord avec la position de plusieurs intervenants qui demandaient la décentralisation et la régionalisation des divers services prévus par la nouvelle loi. «Il s'agit là d'une dimension essentielle de la réforme puisque celle-ci est axée sur la prise en charge de leur santé et de leur sécurité par les hommes et les femmes dans leur milieu de travail».

A l'Association des hygiénistes industriels du Québec, le ministre devait, par ailleurs, confirmer que la réforme proposée allait intégrer aux services de santé en milieu de travail les services de spécialistes en surveillance de l'environnement. «On est d'accord avec vous, a-t-il dit, sur le fait que le concept de santé à mettre de l'avant comprend nécessairement ces deux dimensions».

Le ministre a rappelé l'objectif premier que s'est fixé le gouvernement: «Nous nous sommes donné un grand défi, un objectif de taille, mais le seul, je crois, qu'une société responsable puisse se fixer, c'est-à-dire, l'élimination à la source des causes mêmes d'accidents et de maladies professionnelles».

«Les interventions faites jusqu'ici en Commission parlementaire, devait déclarer jeudi monsieur Marois, sont très encourageantes en ce qu'elles viennent confirmer un élément-clé de l'approche proposée par le projet de loi, soit la surveillance de l'environnement exercée de concert avec la surveillance médicale. Elles indiquent en même temps qu'il y a peut-être certaines ambiguïtés dans le projet de loi et si tel est le cas nous n'hésiterons pas à remédier à cette situation. Ce qui est, par ailleurs, très encourageant, c'est l'accord presque unanime des groupes à l'égard des principes et de l'objectif du projet de Loi no 17.»

Les travaux de la Commission parlementaire amorcés cette semaine font suite à une large consultation qui a vu se dérouler pas moins de cinq (5) rencontres du comité consultatif du Travail et de la Main-d'oeuvre, 42 rencontres avec des organismes intéressés et des visites industrielles qui ont permis de rencontrer les travailleurs et employeurs de près de 70 entreprises et établissements dans toutes et chacune des régions du Québec.

L'Inter-Caisses.. un veritable reseau

Moins de cinq ans après sa mise en marché, le service Inter-Caisses du Mouvement des Caisses populaires Desjardins vient de franchir des étapes fort avancées dans le domaine de la technologie et de la communication.

En effet, grâce au système informatisé de télétraitement des données comptables des Caisses populaires Desjardins, au-delà de 1 000 points de service qui sont rattachés à l'Inter-Caisses permettent maintenant à plus de 3 000 000 de membres usagers d'effectuer à partir de n'importe quelle caisse participante des opérations de retrait ou de dépôt dans leur compte d'épargne stable ou d'épargne avec opérations, ou encore de faire mettre à jour leur carnet. Ces points de service ne couvrent que le Québec, mais ils ont la possibilité d'effectuer des opérations instantanées aux quatre coins de la province, aussi bien des Iles-de-la-Madeleine à la Côte-Nord ou à l'Abitibi que de Montréal à Québec ou ailleurs... La popularité de ce service grandit sans cesse: l'Inter-Caisses en est à sa 9 millionième transaction.

Avec l'éclatement du territoire limité de la paroisse, la grande mobilité de la population et le développement des moyens de transport, le service Inter-Caisses devient ainsi une réponse à des besoins du temps et permet d'offrir au membre des services financiers courants à proximité de son travail ou de son domicile ou encore dans le nouveau pôle d'attraction qu'est devenu le lieu des emplettes.

Comme le déclarait le président du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, monsieur Alfred Rouleau, lors de l'inauguration du service Inter-Caisses le 2 juin 1975: «La Caisse populaire offrant ce service peut se rapprocher des différents milieux de vie et s'intégrer davantage, de cette façon, à la vie quotidienne de ses membres.» Le MCPD demeure constamment à l'affût des besoins des membres: l'Inter-Caisses, par de nouveaux assouplissements dans son fonctionnement, offre un service encore plus rapide et moderne tout en demeurant accueillant et humain.

Pour le membre, l'Inter-Caisses devient le prolongement de sa Caisse populaire où qu'il soit au Québec.

Quelques faits saillants

1) 1965

Création du comité provincial d'étude sur les besoins de mécanisation.

2) 1970

Mise sur pied du système informatisé de télétraitement des données des Caisses populaires Desjardins (SIC).

3) 1975

Lancement du service Inter-Caisses reliant 400 points de service qui rejoignent 2 000 000 de Québécois: système unique en Amérique.

4) 1979

- **9 millionième transaction de l'Inter-Caisses**
- **plus de 1 000 points de service reliés à l'Inter-Caisses**
- **pour 3 000 000 de membres usagers**
- **l'Inter-Caisses couvre tout le Québec**
- **nouvelles normes de fonctionnement**

Cours de musique

Orgue, guitare et piano

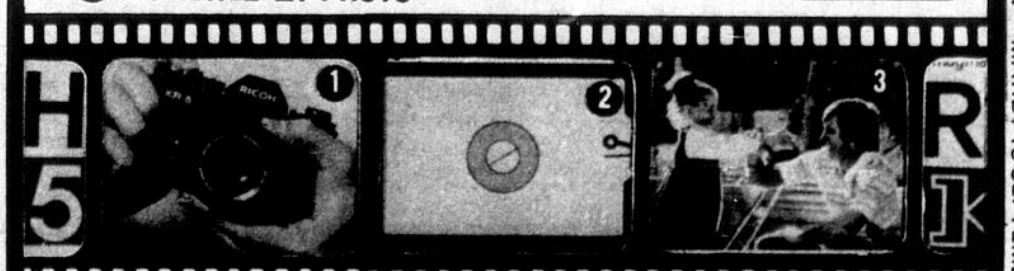
Les cours ont débuté depuis le 4 septembre. Il est encore temps de vous inscrire à ces cours soit en vous rendant ou en téléphonant chez:

DISCO ALAIN
758-7122
79/09/25

Obtenez des meilleures photos aussi facile que 1 - 2 - 3

1. FAITES LA MISE AU POINT
2. AJUSTEZ LA LECTURE (aiguille)
3. PRENEZ LA PHOTO

RICOH



Le KR5 de Ricoh est muni d'une lentille F2.2, 55 mm et d'un étui

RICOH KR5

Présentement en vente chez:
Studio Corivo Enr.
257 Notre-Bame est, Victoriaville
752-4035
79/09/25

CANADIAN TIRE



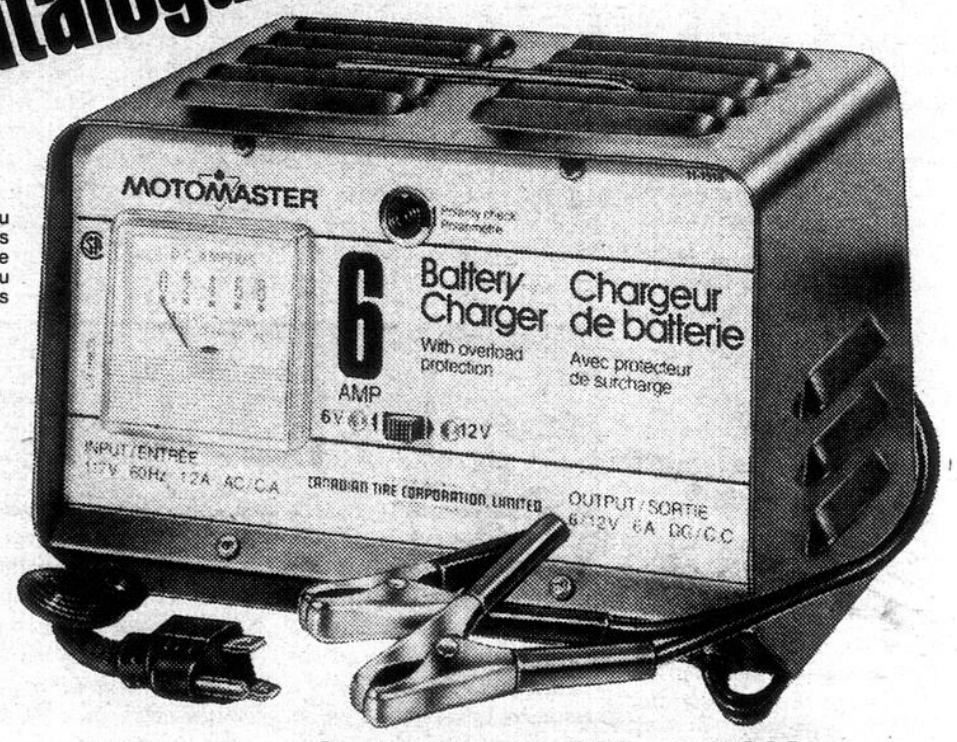
Qu'est-ce qu'une aubaine hors pair?

Une aubaine hors pair à Canadian Tire, cela représente par exemple les grosses économies offertes sur la couverture et sur la bande de notre nouveau catalogue Automne/hiver . . . sur des articles pour la maison, l'auto et les sports. Economisez donc dès maintenant au magasin Canadian Tire.

Aubaines hors pair

NOUVEAUX spéciaux de catalogue Automne-hiver

Sur la bande et sur la couverture de votre nouveau catalogue Automne-hiver, vous trouverez des économies hors pair. Si vous n'avez pas reçu de nouveau catalogue, procurez-vous-en un au magasin Canadian Tire. Mais faites-vite. Les économies sont d'une durée limitée.



Chargeur de batterie 6V et 12V

Chargeur **Motomaster** 6A, avec indicateur lumineux de polarité. Protection contre surcharge. Ampèremètre indiquant le taux de charge. Batterie rechargée en 9 à 12 heures. Super-aubaine! Economisez $4.07! 11-1518

18.88 Notre prix cour. $22.95

Prix après le 29 septembre: $22.95

PROCTOR-SILEX



Poêle Proctor-Silex

Aubaine hors pair **14.88** Notre prix cour.$16.99

Une mini-poêle à frire à surface de cuisson ne collant pas. Thermostat. 43-1458

Prix après le 29 septembre: $16.99

Aubaine hors pair



Limite: 6 boîtes par client

Nugold 10W30 multigrade 69¢ le litre

Prix au comptoir seulement

Motomaster égale ou surpasse les classifications de service SE-CC de l'API. 28-8213

Prix après le 29 septembre: 88¢ le litre

Aubaine hors pair





Cour. $1.85 Pistolet à calfeutrer **1.66** 64-1002

Pâte à calfeutrer 49¢ Chac.

Courant 65¢ chac. Gris, blanc ou noir. 300 mL. Economisez! 64-1011X

Prix après le 29 sept.: pâte à calfeutrer 65¢ chac.; pistolet à calfeutrer $1.85.

Rabais $6.00



Perceuse de 3/8" à vitesse variable

Aubaine hors pair **21.95** Notre prix cour. $27.95

Black & Decker modèle No 5746-04, moteur 3 A à isolation double, 0 à 2500 tr/mn. 54-2857

Prix après le 29 septembre $27.95



Epargnez sur nos housses en ratine de velours

14.95 Chac. ou l'ens. Notre prix courant $17.95

L'apparence et la sensation des housses en peluche. Pour grosses voitures, moyennes ou compactes. Pour banquette AV divisée ou non, siège baquet ord. ou montant, banquette AR. Endroit acrylique durable, envers polyester. Bleu moyen, sable ou bourgogne. 32-5542X

Prix après le 29 septembre: $17.95

Aubaine hors pair

CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ
LLOYD BOIVIN INC.
601 BOUL. JUTRAS EST,
VICTORIAVILLE, 758-1585

CANADIAN TIRE 123 456 789 7

Utilisez votre **carte Canadian Tire** ou économisez avec nos **Billets-Bonis au comptant**